LES TROIS MAGASINS
POTVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI PORT-ALFRED
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
BASEBALL : Jonquière à Arvida — Alma à Kénogami

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

FAITES VOS achats
CHEZ
Léonard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI

Ensoleillé et un peu plus chaud
52 et 85

VOLUME 71 — Numéro 287 — CHICOUTIMI, JEUDI 18 AOUT 1960 — PRIX: CINQ CENTS

Le Laos est menacé d'une guerre civile

BANGKOK, Thailande (Reuter) — Le Laos était sur le bord de la guerre civile hier soir alors que des soldats loyaux au gouvernement déchu étaient signalés à 17 milles seulement de Vientiane, la capitale.

Un coup d'Etat dirigé contre le gouvernement, la semaine dernière, a amené le retour au pouvoir de l'ancien premier ministre, M. Souvanna Phouma, à tendance neutraliste.

Ce dernier a obtenu mardi l'appui unanime de l'Assemblée nationale en faveur de son gouvernement, mais des avions C-47 ont survolé la capitale laissant tomber des feuillets qui déclaraient que les forces loyales à l'ancien régime marcheraient bientôt sur la ville.

Hier, des gardes ont été postées au *quartier-général* des Nations unies et au bureau d'assistance militaire américaine, en banlieue de Vientiane.

Le chef du mouvement "loyaliste" est le général Phoumi Nosavan, ministre de la Défense de l'ancien régime.

D'après des journaux de Thailande, le premier ministre de ce pays aurait déclaré qu'il prévoyait une guerre civile au Laos.

PEU D'AMBITIONS PERSONNELLES

L'inspirateur du coup d'Etat, le capitaine Kong Lae, a été interrogé par des correspondants thailandais.

Il a déclaré qu'il n'avait pas tellement d'ambitions personnelles mais qu'il prendrait le poste de commandant en chef des forces armées pour maintenir l'ordre et veiller à ce que les principes neutralistes qui ont inspiré son action ne soient pas violés.

Il a toutefois souligné qu'il n'occuperait pas un rang supérieur à celui de capitaine.

Il a ajouté que le nouveau premier ministre inviterait peut-être le prince Souphanou Vong, chef du Pathet Lao pro-communiste, à faire partie du gouvernement.

Le nouveau gouvernement s'est engagé à mettre en oeuvre une politique de stricte neutralité. Le coup d'Etat était dirigé contre les fortes attaches occidentales de l'ancien régime.

Quarante-deux dirigeants de l'ancien régime auraient traversé la frontière et cherché asile en Thailande.

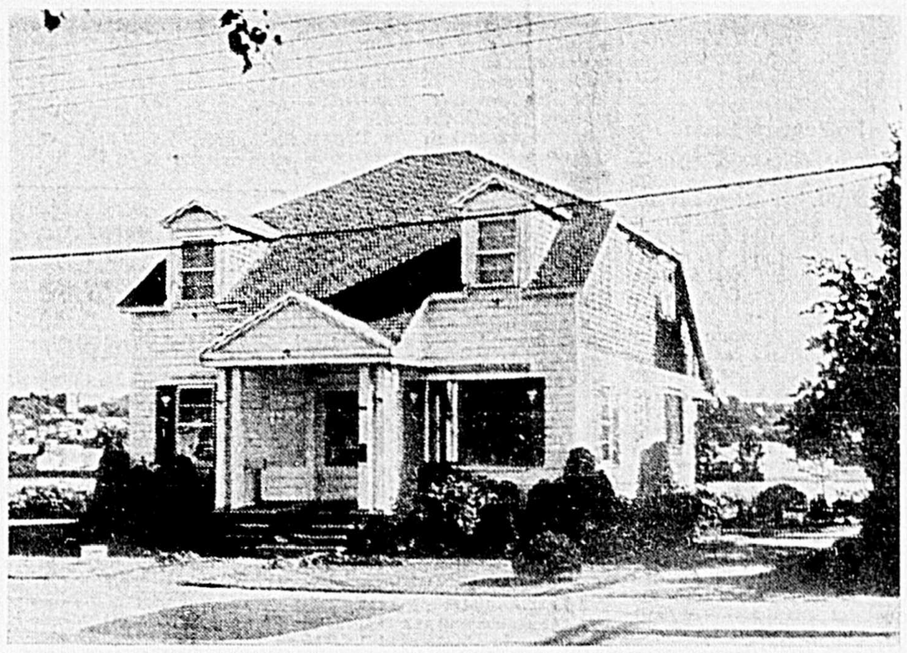

Lors du concours annuel de la Société horticole de Chicoutimi-Nord qui a été tenu lundi et mardi, le juge a attribué le premier prix de la catégorie "plate-bande ou jardin floral" à Mme Charles-Edouard Desmeules, du 37, rue Rhainds, Chicoutimi-Nord. Ci-dessus, la propriété de Mme Desmeules. (Photo Bolly)

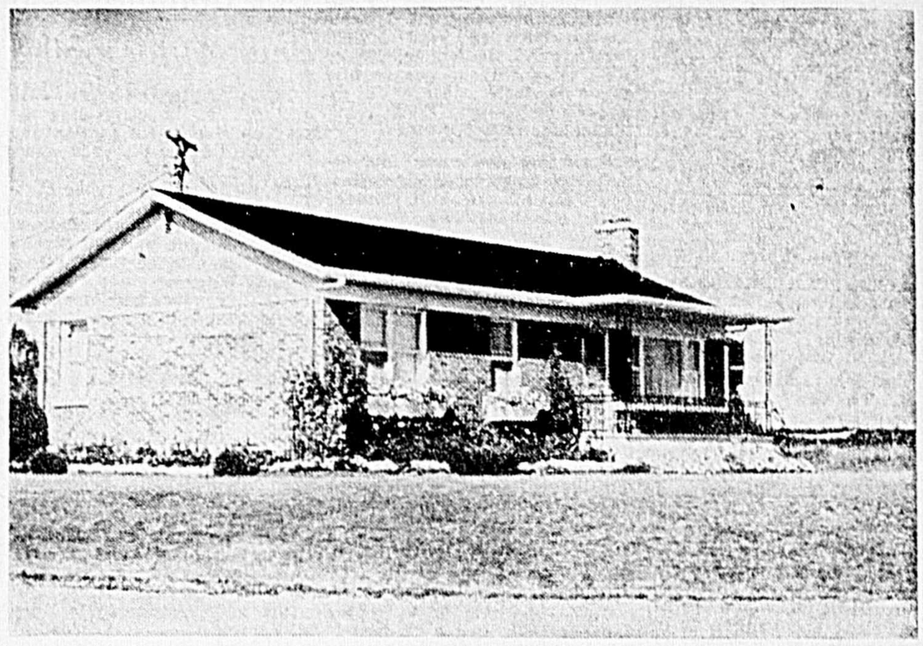

Voici la propriété de M. Edouard Bergeron, 430, rue Chapais, Chicoutimi-Nord, pour laquelle un premier prix a été accordé au propriétaire, dans la catégorie "apparence générale", lors du concours annuel de la Société horticole de Chicoutimi-Nord, tenu lundi et mardi. (Photo Jacques Bolly)

M. Yvan Lessard, du 25, rue Rhainds, Chicoutimi-Nord, s'est mérité le premier prix, catégorie "gazon", lors du concours annuel de la Société horticole de Chicoutimi-Nord, qui s'est tenu les 15 et 16 août. (Photo Bolly)

La politique de Lumumba rappelle celle de Nasser lors de la crise de Gaza en 1957

Par JACK BRAYLEY, de la Presse Canadienne — La situation actuelle au Congo, où des foules menaçantes ont brandi le poing et injurié le personnel militaire des Nations Unies, ressemble à la grave période de mars 1957, lorsque la force d'Urgence de l'ONU a pénétré dans l'enclave de Gaza.

Cependant, à Gaza, des coups de feu ont été échangés, des signaleurs et des sapeurs canadiens non armés ont été accusés, à tort, d'avoir abattu des manifestants arabes et des membres de la force de la Paix avaient temporairement cherché refuge dans un poste de police et avaient dû faire usage de gaz lacrymogène pour disperser la foule déchaînée.

Le lieutenant-colonel E. L. M. Burns, alors leader de la FUNU, manda des blindés dans cette région et décréta le couvre-feu. Quelques jours plus tard, l'ordre était rétabli et une paix incertaine régnait dans la région où au cours des temps bibliques, Samson avait renversé les colonnes du temple.

Le président Nasser, à l'instar du premier ministre Lumumba, a tiré profit d'une situation délicate pour promouvoir sa propre cause dans une région instable. Il y maintint le chaos jusqu'à ce que la FUNU renonçait à s'assurer le contrôle civil et militaire.

Antécédants

L'incident se produisit lorsque les militaires israéliens abandonnèrent leur dernière forteresse en sol égyptien à l'aube du 6 mars. La force d'Urgence de l'ONU, grâce à l'apport canadien en ce qui a trait au transport, aux communications et au génie, entreprit l'occupation de l'enclave de Gaza à la suite du retrait des militaires israéliens.

Dès l'aube, la FUNU devait être l'objet d'une réception grandiose de la part des Palestiniens de Gaza, dont plusieurs avaient gardé un cuisant souvenir des immenses camps de réfugiés de cette région. Ils accueillirent la FUNU à bras ouvert, tout en brandissant des pancartes sur lesquelles on réclamait le retour de la Palestine en possession arabe. Plus tard, au cours de cette première journée de confusion, on

(suite à la 2e page)

Le terrain de jeux de St-Isidore clôture ses activités pour 1960

C'est avec faste que le terrain de jeux de la paroisse St-Isidore de Chicoutimi a clôturé ses activités, hier après-midi, sous un soleil de plomb, plus de trois cents enfants ont paradé dans les rues de cette partie de la Rivière-du-Moulin. Pour la circonstance, les jeunes otéjistes avaient décoré trois chars allegoriques sur lesquels chantaient et dansaient des dizaines d'enfants. Comme toute parade du genre, le maire et la mairesse du terrain de jeux de St-Isidore participaient au défilé. Sur cette photo, nous pouvons reconnaitre M. Bertrand Dubé et Mlle Louise Boily, maire et mairesse. Mlle Louise Gauthier et Mauril Brassard escortaient ces hauts dignitaires, en qualité de fille et de garçon d'honneur. Cette année, le terrain de jeux de cette paroisse a connu un succès sans précédent. En effet, pendant plus de sept semaines, 400 jeunes de St-Isidore ont bénéficié des services de moniteurs et de monitrices compétents. (JB)
(Photo Bolly)

Campbell Chibougamau Mines Ltd devra réembaucher M. R. Osman

CHIBOUGAMAU (PC) — La Commission des relations ouvrières du Québec vient d'ordonner à la Société Campbell Mines Limited de réembaucher un employé de bureau, M. Robert Osman, qui avait été congédié le 5 avril dernier pour activité syndicale.

M. Osman occupait le poste de secrétaire-trésorier de la filiale 5910 du Syndicat international des métallurgistes d'Amérique, organisme affilié au Congrès du Travail du Canada.

En vertu de l'ordonnance de la Commission, l'employeur est tenu, dans les huit jours suivant sa signification, de réintégrer cet employé avec tous ses droits et privilèges et de lui payer les salaires perdus à cause du renvoi.

Me Guy Desaulniers, avocat de Montréal, avait plaidé la cause du syndiqué.

M. ALFRED BOUTIN PERD LA VIE DANS L'INCENDIE DE SA DEMEURE

ST-FELICIEN — M. Alfred Boutin, âge de 75 ans, a péri, hier matin, dans un incendie qui a détruit son logis situé sur la rue St-Jean-Baptiste, à St-Félicien.

Les flammes ont été aperçues vers cinq heures, hier matin, par des voisins qui donnèrent aussitôt l'alarme. Une heure plus tard, un des pompiers, Ghislain Gagnon, retirait le cadavre des ruines. M. Boutin, après être sorti à la hâte au moment où l'incendie s'est déclaré, était retourné à son logis pour y chercher quelques effets personnels. On trouva son corps sous une table, dans la cuisine.

Les cinq occupants du logis, Mlles Maria et Yolande Boutin, Mme Albert Ménard et ses deux enfants, ont pu quitter, à temps, la maison en flammes.

La famille Boutin occupait l'étage supérieur de l'édifice, propriété de Mlle Vallée Martin. Les deux logis de l'étage inférieur, occupés par les familles de MM. Léon Gautiier et Arthur Bergeron, n'ont subi que des dommages causés par l'eau.

L'incendie semblerait attribuable à des circuits électriques.

L'hon. M. Lesage nomme quatre nouveaux sous-ministres

QUEBEC (PC) — Le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, a désigné, hier, des sous-ministres aux ministères de l'Industrie et du Commerce, des Travaux publics et de l'Agriculture.

M. Hervé A. Gauvin, ingénieur de Montmagny, Qué., a été nommé sous-ministre des Travaux publics. Il succède à M. C. R. Laberge, qui était attaché à ce ministère depuis 30 années.

M. Ernest Mercier, directeur de la faculté de zoologie au Collège Macdonald de Montréal, a été nommé sous-ministre de l'Agriculture. Il succède à M René Trépanier prend sa retraite après 23 années de service.

M. René Tremblay, professeur en sciences économiques à l'Université Laval de Québec, a été nommé sous-ministre du Commerce.

M. Louis Goderre, ancien sous-ministre, devient conseiller technique du premier ministre. Il s'emploiera à faire une étude sur "l'opportunité d'établir de nouvelles agences commerciales dans divers pays".

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre a déclaré que ces nouvelles nominations "n'avaient aucun caractère politique". Il a également dévoilé plusieurs autres changements apportés au sein du personnel administratif.

Autres nominations

Le premier ministre a fait les frais d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion du cabinet.

Voici les autres nominations qu'il a annoncées:

Le Dr Jules Gilbert, de Québec, expert en hygiène et ancien président de l'Association canadienne de l'hygiène publique, a été nommé directeur général d'un programme provincial d'assurance-hospitalisation.

M. Edgar Guay, 44 ans, originaire de Beaumont, Qué.,

(suite à la 2e page)

Une innovation de l'ARC

Le CC-109 remplacera désormais le C-47 et le Dakota maintenant désuets

Par JOHN E. BIRD
de la Presse Canadienne

OTTAWA (PC) — L'Aviation royale du Canada a dévoilé, hier, le nouvel avion à haute vitesse, à coût modique et de portée moyenne, qui remplacera désormais les appareils désuets des types C-47 et Dakota.

"Vous pouvez me croire, nous sommes très emballés" a déclaré le commodore de l'air Frederick S. Carpenter, officier commandant du Service des transports aériens de l'ARC, du bimoteur turbo-propulsé.

"Aucun aurte appareil de sa catégorie ne lui est supérieur. Il augmentera l'efficacité du transport aérien des troupes et accroitra la mobilité des forces armées du Canada".

Cet appareil, le CC-109, qui est fabriqué par la compagnie Canadair Limited, a coûté la somme de $1,400,000. Il est mu par deux moteurs de 3,500 h.p. chacun. Sa vitesse maximum est de 340 milles à l'heure. Il s'agit là d'une importante amélioration au regard du moteur à deux pistons du Dakota qui permettait à ce dernier de voyager à une vitesse de 170 milles à l'heure.

Variété d'usages

L'ARC vient de commander 10 de ces appareils, qui seront probablement affectés à la 412e escadrille de la division des transports de l'ARC, à l'aéroport d'Uplands, en banlieue d'Ottawa.

Le ministre de la Défense, M. Pearkes, et le maréchal de l'air Hugh Campbell, ont pris place à bord du nouveau CC-109 au cours de l'envolée inaugurale.

Cet appareil peut servir au transport de troupes ou de marchandises; les transformations nécessaires dans l'un ou l'autre cas sont effectuées en moins de quatre heures.

L'appareil peut transporter, outre quatre membres d'équipage, 44 passagers; en cas d'urgence, le nombre des passagers peut être porté à 60.

De plus, le CC-109 peut transporter une cargaison de 15,000 livres sur une distance excédant 1,800 milles.

Le Dakota, version militaire du DC-3, pouvait transporter une cargaison de 3.800 livres sur une distance de 1,100 milles.

Court rayon d'action

Le commodore de l'air Carpenter a rappelé que l'appareil de 81 pieds répondait à quatre exigences majeures du transport aérien: il est possible de l'utiliser à quelques minutes d'avis seulement; les usages qu'on peut en faire sont très nombreux; sa sûreté a été démontrée et, enfin, ses

(suite à la 2e page)

Dans le Progrès

Annonces classées	10
Editorial	4
Horoscope	11
Monde féminin	5
Nouvelles rég.	1-2-3
Sport	8-9
Radio-TV	11

SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON
comme l'air pur de nos montagnes

Arrestation de deux matelots

PORT-ALFRED (HL) — La Police de Port-Alfred a été appelée tard mardi soir pour se rendre à un hôtel bien connu de la ville, et procéder à l'arrestation de deux matelots appartenant à l'équipage du Sun Oak, navire norvégien ancré au quai de la Saguenay Terminals.

L'un des deux individus, un gaillard de 6 pieds, 6 pouces, s'amusait à défoncer les murs du "grill" lorsque les constables Ls-G. Tremblay et Gérard Desbiens arrivèrent sur les lieux.

On embarqua l'homme sans trop de difficulté, ayant pris soin, au préalable, de vider ses poches qu'il avait remplies de cendriers appartenant à l'hôtel.

C'est à ce moment que l'autre matelot fit son apparition et s'avança près de l'auto de la Police pour essayer d'en sortir son compagnon qui, menottes aux poignets, était bien installé sur la banquette arrière du véhicule.

Après avoir insulté et bravé les policiers, ces derniers lui firent tout bonnement une place à côté de son ami et emmenèrent les deux compères en cellules où ils demeureront jusqu'à leur comparution devant le juge municipal, Maître Roland Fradette, c.r.

Lire en page 7

Le Procès de Powers

(Première journée)

Les troupes de Lumumba barrent brièvement la route aux militaires norvégiens de l'ONU

Seize militaires norvégiens de la troupe des Nations unies ont été menacés par des soldats congolais armés de mitraillettes dès leur arrivée à l'aéroport de Léopoldville, hier.

Le lieutenant-colonel Jean Berthiaume, de Montréal, qui fait partie de l'état-major du général Carl von Horn, commandant de la troupe de l'ONU, était venu accueillir les militaires norvégiens à l'aéroport. Il a immédiatement demandé aux soldats congolais de se retirer et de permettre aux militaires norvégiens de descendre de l'appareil sans autre difficulté.

Le colonel Berthiaume a déclaré qu'il était "inadmissible" que les militaires de l'ONU soient la cible de l'armée congolaise.

Après avoir parlementé pendant une heure avec les dirigeants congolais, il a finalement obtenu que les militaires norvégiens mettent pied à terre.

M. Lumumba a répété ses attaques à l'endroit de la politique du gouvernement belge, mais il en a exclu le roi Baudouin qui, a-t-il dit, a le désir "sincère d'établir une amitié durable avec le Congo."

Il a déclaré que trois officiers belges avaient été trouvés cachés dans le couvent catholique du Sacré-Coeur, à Léopoldville, hier matin, et il a ajouté qu'ils étaient en prison, avant d'être cités devant la justice congolaise.

La tension s'est calmée dans la capitale; la police a cessé de procéder à des vérifications à l'endroit des Blancs. Mais elle a déclaré que la loi martiale, proclamée par le premier ministre Lumumba mardi, demeurerait en vigueur pendant six mois.

Nouvelles troupes

Entretemps, un porte-parole de l'ONU a annoncé que des nouvelles troupes irlandaises iraient se cantonner au Katanga pour prêter main forte aux soldats suédois et marocains déjà postés dans cette province.

Au cours de sa conférence de presse, M. Lumumba a réclamé le retrait du bataillon suédois cantonné au Katanga. Il a déjà exigé par ailleurs le retrait complet de tous les soldats blancs au Congo.

Le porte-parole de l'ONU a déclaré de son côté que la composition des forces de l'ONU était la responsabilité de M. Hammarskjold.

M. Ralph Bunche, de l'ONU, a rencontré hier le général Victor Lundula, commandant-en-chef de l'armée congolaise, mais rien n'a transpiré de leur entretien.

D'autre part, un porte-parole de l'ONU a fait savoir qu'un groupe de soldats de la République arabe unie devait se joindre sous peu à la force de l'ONU au Congo.

L'hon. M. Lesage . . .

(suite de la 1ère page)

a été nommé sous-ministre adjoint de la Santé. Sa tâche principale sera de tracer un programme de bien-être familial et de reviser les relations entre les ministères et les organismes privés s'intéressant au bien - être public.

M. Denys Paré, journaliste âgé de 38 ans de Québec, a été nommé au poste de secrétaire de presse du premier ministre. Il succède à M. Guy Gagnon, qui devient secrétaide presse de l'organisation centrale du parti libéral à Montréal

M. Gagnon agira comme secrétaire de presse du leader libéral tandis que M. Paré jouera le même rôle auprès du premier ministre.

Au sujet de l'Assurance-hospitalisation, M. Lesage a déclaré que les négociations avec Ottawa allaient "bon train". Il a ajouté que peu d'obstacles s'opposaient à l'entrée en vigueur de ce programme le 1er janvier, tel que prévu.

Formation du comité

L'une des principales tâches de M. Tremblay, le nouveau sous-ministre du Commerce, a trait à la formation d'un comité d'orientation économique tel que prôné par le parti fédéral Il sera nommé administrateur de ce comité.

Ce comité sera formé d'économistes, de sociologues, de représentants du travail et de l'industrie et "autres". "La programmation entière de notre développement économique et industriel" relèvera de ce comité.

Agé de 46 ans, M. Mercier est un agronome bien connu.

M. Gauvin, âgé de 46 ans, est un spécialiste en ce qui a trait à l'utilisation du béton armé. Entre 1940 et 1946, il était commandant du 2e régiment de Montmagny. De plus, il a occupé le poste de directeur général d'une entreprise de génie de Montmagny.

La politique de . . .

(suite de la 1ère page)

pouvait voir des bannières demandant la confédération du Gaza avec la Jordanie.

Cependant avec l'arrivée au Caire d'agitateurs professionnels, d'autres pancartes firent leur apparition. Elles réclamaient la fusion de Gaza avec l'Egypte et proclamaient Nasser le Sauveur de l'Arabie-Unie. Ces agitateurs soulevèrent l'opinion publique et le mince cordon bleu tendu par la FUNU se vit forcé de battre en retraite et de se réfugier derrière les palissades entourant les quartiers de la police.

Malgré cela, quelques signaleurs canadiens non armés restèrent derrière et, au risque de leur vie, virent à assurer les communications avec les avants-postes de la FUNU, les postes frontaliers et le quartier général.

Emeutes

Les manifestants du Gaza avaient été poussés à l'émeute par des slogans et des discours enflammés. Peu après, ils commençaient à tirer des coups de feu et à brandir des épées. L'infanterie de la FUNU, armée seulement de carabines, chercha refuge derrière les abris et lorsque les Arabes s'apprêtèrent à se ruer à l'attaque, les assiégés eurent recours au gaz lacrymogène. Les émeutiers ne perdirent pas contenance, réclamant de plus belle la libération des leaders palestiniens qu'ils croyaient avoir été laissés entre les mains de la FUNU par les Israéliens.

C'est alors que les blindés firent leur arrivée. Pendant qu'ils s'employaient à disperser les émeutiers, le lieutenant-général Burns annonça la décision qu'il venait de prendre.

Le lendemain, la FUNU avait la situation en main. Les manifestations se poursuivirent mais d'une manière pacifique. Cependant Nasser avait gagné son point. En effet la FUNU avait abandonné l'idée d'être une force policière et se limitait à jouer un rôle pacifique. Les militaires de l'ONU avaient également rejeté l'idée de prendre en main l'administration civile. Les fonctionnaires égyptiens accédèrent au pouvoir malgré les vives protestations des Israéliens et des Anglo-Français.

Accusations

Cependant la paix n'a pas été immédiatement rétablie. Du moins en ce qui concerne les Canadiens qui avaient fait preuve de patience et le discrétion au cours de leurs contacts avec les émeutiers. La presse arabe les accusa d'avoir ouvert le feu sur les manifestants et d'avoir tué au moins deux personnes.

De nouveau, à l'instar de M. Lumumba, le gouvernement égyptien tenta d'obtenir le départ des Canadiens et leur remplacement par des Yougoslaves, qui semblaient plus sympathiques aux Egyptiens. Finalement, il a été prouvé que les coups de feu avaient été tirés par les militaires Scandinaves et des émeutiers arabes eux-mêmes.

Gaza n'a pas encore retrouvé la paix, mais la FUNU est respectée et ses patrouilles sont toujours à l'affût en vue de rétablir l'ordre.

L'avant première . . .

(suite de la 3e page)

L'éruption du Vésuve et l'écoulement de la lave sur la ville sont le résultat d'un montage des mieux faits. La scène finale où l'on voit les gens qui, pris de panique, essaient de sortir de la ville, déçoit un peu par sa longueur.

Ce que nous demandons généralement à ces films à caractère historique, c'est de ne pas amplifier ridiculement le côté spectaculaire ce qui devient factidieux, à la longue. En ce sens, nous croyons que ce film garde la juste mesure de sobriété nécessaire à la vraisemblance des faits présentés.

Pour une des rares fois depuis fort longtemps, Steve Reeves s'est montré à la hauteur de la situation.

Dans "Les derniers jour de Pompei", Reeves incarne réellement le rôle du centurion romain. On sent qu'il n'a pas revêtu seulement la carapace de son personnage mais qu'il s'est efforcé de se pénétrer des sentiments qui devaient animer ce même personnage.

Du côté physique, aucune critique à former. Le directeur du film n'aurait su mieux choisir que Steve Reeves, dont la stature va à merveille au rôle de centurion.

Sur ce dernier point, s'il nous est permis d'exprimer une idée personnelle, nous pourrions affirmer, sans crainte de verser dans l'erreur, que c'est peut-être le trop beau physique de Reeves qui l'a fait critiquer par plusieurs cinéphiles

Les rôles féminins sont très bien rendus, en particulier celui de la fille du préfet de Pompéi. C'est un personnage attachant, tant par la noblesse de ses sentiments que par la sincérité et la simplicité qui transparaissent dans ses faits et gestes.

"Les derniers jours de Pompéi" est un film à voir!

Le CC-109 . . .

(suite de la 1ère page)

frais d'opération sont minimes.

Le commodore a souligné que le CC-109 pouvait être des plus efficaces lorsqu'il s'agit de transporter rapidement sur des courtes distances hommes et matériel.

"Toutefois", a précisé le militaire, "il faut admettre que le CC-109 n'est pas le genre d'appareil qui convient lorsqu'il s'agit de transporter les hommes et le matériel sur de longues distances, comme au Congo, par exemple".

Le club Bagotville . . .

(Suite de la 8e page)

Bagotville menaient à ce que la règlementation dans un tel cas soit appliquée et le président dut acorder la victoire par défaut. Toutefois, il semble que le premier maitre a su faire reconsidérer les choses sous un autre aspect à la direction du Bagotville qui laisse aujourd'hui le soin aux adversaires de poser leurs conditions, s'il y a lieu.

Chez le C. T. C., le capitaine Jacques Raymond préfère contacter ses équipiers avant de fournir une réponse définitive pour la continuation de cette finale dont le trophée Molson est l'enjeu.

Victoire des . . .

(suite de la 9e page)

Urbain Lapointe débuta pour les vainqueurs mais André Langlois vint préserver l'avance de son coéquipier alors que les Braves se montrèrent menaçants à la cinquième manche. Les deux artilleurs n'allouèrent que quatre coups sûrs aux Braves pendant que les protégés ne Pierre Labrie cognaient huit fois au bon endroit.

Ce soir, à St-Isidore, le Parasol recevra le puissant Dorémy de Grande-Baie.

Pendant ce temps, le club de Jacques Gagnon du pilote "Bingo" Simard, disputera une partie d'exhibition au Chicoutimi Transport de la ligue de balle-molle Jeune Commerce. Cette partie donnera lieu à un mélange de baseball et de balle-molle alors que trois manches de chaque sport composeront la joute.

La rencontre est prévue pour ce soir sur le terrain du Séminaire de Chicoutimi, à compter de 6 h. 30.

Aidée d'une autre puissance africaine amie

L'armée de Lumumba entrera au Katanga

A moins que les prochaines résolutions du Conseil de sécurité soient satisfaisantes

LEOPOLDVILLE, Congo (Reuter) — Le premier ministre du Congo, M. Lumumba, a déclaré hier que son armée, "avec l'aide d'une puissance africaine amie" qu'il n'a pas nommée, se rendrait au Katanga à moins que la prochaine résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies ne soit "entièrement satisfaisante".

Lorsqu'on lui a demandé, au cours d'une conférence de presse, s'il laisserait M. Hammarskjold revenir au Congo, le premier ministre a déclaré qu'il serait le bienvenu dans le pays, pourvu qu'il amène avec lui le groupe d'observateurs neutres demandé il y a plusieurs jours.

M. Lumumba a demandé à l'ONU un groupe d'observateurs de 14 pays pour assurer l'application intégrale des résolutions du Conseil de sécurité.

Confiance en l'ONU

Le premier ministre a déclaré qu'il avait "pleine confiance" en l'ONU mais que M. Hammarskjold avait interprété les résolutions de l'organisme "une manière trop personnelle".

Une délégation congolaise doit se rendre assister au prochain débat du conseil de sécurité sur le Congo; on ne prévoit pas que la réunion ait lieu avant demain.

Météo

MONTREAL (PC) — Prévisions officielles de la Météorologie nationale:

Généralement ensoleillé et un peu plus chaud; vent de 15 milles du sud. Minimum et maximum à Montréal 60 et 85, Ottawa 55 et 85, Québec, Sherbrooke et Chicoutimi 52 et 85, Ste-Agathe, La Tuque et Rivière-du-Loup 48 et 65

Des dommages à deux automobiles

PORT-ALFRED (GET) — Un accident de la circulation est survenu récemment dans le rang St-Louis, à Port-Alfred, entre le véhicule de M. Edmond Gagnon, du 125a lière Avenue Port-Alfred et celui de Laboud Auto, du Boulevard St-Ignace St-Jean-Eudes, conduit par M. Claude Martel du 20 de la Rivière, Grande-Baie.

Les dommages aux deux véhicules s'élèvent à environ $550.

L'Association des camionneurs du Saguenay rencontre les représentants de la "Quémont"

M. Augustin Tremblay nous fait parvenir le communiqué suivant:

La semaine dernière, les représentants de l'Association les camionneurs du Saguenay, Inc., dont l'agent d'affaires est, M. Augustin Tremblay, rencontraient les représentants de la "Quemont Construction", au Petit-Saguenay, dans le but de régler l'imbroglio qui existe en cet endroit.

La compagnie reconnait avoir embauché une trentaine de camionneurs tout juste pour effectuer les travaux difficiles qui ne pouvaient être faits par sa grosse machinerie, de sorte que les camionneurs se voient présentement congédiés au moment où il pouraient être compensés pour les revenus insuffisants réalisés jusqu'à présent.

Les représentants de l'Association prétendent que la compagnie a des responsabilités sociales et qu'elle ne doit pas songer uniquement aux moyens d'accroitre ses revenus, surtout dans un temps ou la crise du chômage ne semble pas devoir s'atténuer et alors qu'il s'agit de travaux du gouvernement.

L'Association est d'avis que le gouvernement devrait confier ces travaux à une autre compagnie plus soucieuse du bien commun, en tenant compte du fait que cette entreprise à été favorisée plus qu'à son tour par l'exgouvernement.

Les représentants de l'Association sont allés en délégation à Québec et ils ont soumis leurs griefs aux sous-ministre de la Voirie, M. Bélanger, qui a promis de faire diligence pour régler la question avec l'assentiment du Ministre de la Voirie.

Etant donné que les représentants de la "Quémont" laissaient entendre qu'avec le gouvernement actuel les choses ne changeraient pas, l'agent d'affaires de l'Association s'est dit confiant qu'il en sera autrement et que le ministre de la Voirie interviendra immédiatement, vu l'urgence de la question et l'attitude de la compagnie

Clem Labine . . .

(suite de la 9e page)

caisse sa 13e défaite contre sept victoires.

Kansas C	002 000 000—2	6	0
Detroit	200 010 20x—5	12	1

Herbert, Kutyna 7 Tsitouris 7 et Kravitz, Lary et Chiti. G-Lary 11-12. P-Herbert 7-13. Cir: Det-Cash 13.

Ralliement tardif

BOSTON (PA)—Les Yankees de New York, grâce à un ralliement tardif, ont défait hier soir les Red Sox de Boston au compte de 3-2 alors que Bob Richardson a croisé le marbre avec un point non mérité sur un mauvais lancer de Pete Runnels à la 10e manche.

Richardson, le premier frappeur au marbre à la 10e, avait reçu un but sur balles, Il se rendit au deuxième but sur un simple de Tony Kubek aux dépens de Mike Fornieles. Bob Cerv, dont le simple avait fait compter le premier point des Yankees, frappa un dur roulant en direction de Don Buddin à l'arrêt-court. Buddin passa à Runnels pour le retrait forcé, mais ce dernier trébucha en passant par-dessus le coussin au deuxième et son lancer au troisième fut mauvais. La balle roula dans le dugout des Sox et Richardson croisa le marbre

Bobby Shantz, qui effectua trois retraits après avoir alloué un simple à Frank Malzone au début de la dixième, a reçu le crédit de la victoire.

New York	000 000 020 1—3	8	0
Boston	001 000 100 0—2	10	3

Stafford, Arroyo 7 Duren 8 Shantz 9 et Howard; Muffett, Fornieles 8 et Pagliaroni. G-Shantz 4-2. P-Fornieles 7-3.

Chicago battu

CLEVELAND (PA) — Les Indians de Cleveland ont défait hier soir les White Sox de Chicago au compte de 3-2 alors qu'un ballon-sacrifice de Tito Francona a poussé Harvey Kuenn au marbre avec le point décisif à la huitième manche. Johnny Klippstein a affiché une superbe tenue en relève au monticule des Indians.

Les Indians ont trainé de l'arrière 2-0 jusqu'à la septième manche, Jusqu'au moment où Mike de la Hoz, après avoir cogné un simple, a croisé le marbre après un but sur balles à Red Wilson et un simple de Bob Hale, un frappeur d'urgence. Un ballon-sacrifice de Ken Aspromonte a fait compter Wilson.

Le ballon-sacrifice de Francona, qui fit compter le point gagnant, avait été précédé d'un double de Kuenn et d'une erreur de Sherm Lollar.

Klippstein, qui lança les deux dernières manches, a reçu le crédit de la victoire, cependant que Gerry Staley, qui vint remplacer Bob Shaw après un retrait à la septième a été le perdant

Chicago	000 200 000—2	7	2
Cleveland	000 000 21x—3	8	0

Shaw, Staley 7 et Lollar; Perry, Klippstein 8 et Wilson. G-Klippstein 4-5. P-Staley 11-6.

Le club St-Paul . . .

(Suite de la 8e page)

Dans cette dernière partie, hier soir, en plus de Talbot, G. Collard a réussi deux coups sûrs en trois présences au marbre, pour les gagnants. Du côté des vaincus, A. Lapointe et G. Boivin en ont récolté trois et deux respectivement. Le lanceur perdant fut Ben Langlois.

Une autre saison de la ligue Interparoissiale de Chicoutimi a donc pris avec comme champion le club St-Paul. Cette ligue qui fourni présentement quelques joueurs au Dow de la *ligue sénior deviendra d'ici quelques années une pépinières de bons joueurs* et les amateurs de baseball de Chicoutimi sont les premiers à l'admettre.

St-Antoine	230 001 0—6	9	3
St-Paul	013 011 1—7	7	1

Petites olympiades . . .

(suite de la 9e page)

Une foule assez considérable de spectateurs, de parents entre autres, sont attendus aux Olympiades de samedi. Chose certaine l'enthousiasme et la tension ne manqueront pas, puisque sur la piste la consigne sera générale: "triompher au mourir".

En cas de pluie les petites olympiades de l'O.T.J. auront lieu le dimanche après-midi, 21 août.

Jonquière . . .

(suite de la 9e page)

de la moindre défaillance de leur part.

Pour Alma l'instructeur Tom Happer désignera probablement comme lanceur Gaston Larouche ou encore Régis Harvey pour tenter de réduire à l'impuissance les fappeus du O'Keefe. L'instructeur Claude Basque enverra le vétéran Robert Bouchard, dans l'espoir de le voir espacer les coups sûrs aux Athlétiques d'Alma.

4,000 personnes . . .

(Suite de la 8e page)

Dolbeau et quelques concurrents de Ste-Jeanne- d'Arc et de Péribonka s'inscrivent très prochainement. Il appert que pour la première fois dans l'histoire de cette classique, qu'il y aurait des concurrents de Roberval. Des compétiteurs de Jonquière et de Port-Alfred seraient à souhaiter pour soulever plus d'intérêt dans cette classique annuelle.

Chez les Juniors, les 9 concurrents de la classique de 25 milles de lundi dernier seront en lice, tandis que les inscriptions juvéniles se font attendre.

Il apparaît maintenant comme ambassadeur soviétique à Cuba

LA HAVANE (PC)—M. Sergei M. Kudryavtsev, qui avait été expulsé du Canada en 1954 pour espionnage, est revenu hier dans l'hémisphère occidental en qualité d'ambassadeur soviétique à Cuba.

Il a été accueilli à l'aéroport par M. Manuel Yepe, chef du protocole attaché au ministère cubain des ffaires étrangères, et par une foule de quelque 100 personnes qui lui ont fait une chaude réception.

Il a eu un large sourire à la vue d'une pancarte portée par des employés syndiqués d'une fabrique d'eaux gazeuses du voisinage sur laquelle on pouvait lire: "Bienvenue à l'Union soviétique. Cuba oui, Yankees non"

Dans une courte allocution en langue espagnole, M. Kudryavtsev a déclaré "qu'il transmettait les plus chaleureuses salutations du peuple soviétique à l'héroïque nation cubaine" qui a su provoquer son admiration par sa lutte pour raffermir la liberté à Cuba.

Il s'est dit assuré que les deux pays "consolideraient leurs liens d'amitié au bénéfice de la paix mondiale".

Invité par un journaliste à dire si le premier ministre soviétique M. Nikita Khrouchtchev, donnerait suite à son projet de visiter Cuba avant ou après l'ouverture des sessions de l'Assemblée générale à New York, le 20 septembre prochain, M. Kudryavtsev s'est dit incapable de répondre à cette question.

Cuba victorieux

Il a refusé de faire connaitre ses commentaires sur les assises de l'Organisation des Etats-Unis qui se déroulent présentement à Costa Rica et sur le projet des participants de discuter de la menace que fait peser le communisme sur l'hémisphère par suite des nouveaux liens d'amitié entre Moscou et Cuba. Mais pressé de questions par les journalistes, qui désiraient connaitre son opinion sur l'issue de la conférence, M. Kudryavtsev a déclaré sans ambages: "Cuba sortira vainqueur".

De nombreux dignitaires soviétiques qui l'avaient précédé à Cuba s'étaient portés à sa rencontre à l'aéroport. Cuba, on se le rappelle, a repris ses relations diplomatiques avec Cuba en mai dernier après une interruption de huit ans survenue sous le régime de l'ancien dictateur Fulgencio Batista

15ème anniversaire Lacordaire

ALMA (RP) — Le Cercle Lacordaire de St-Léon, célébrera dimanche prochain, le 21 août, son quinzième anniversaire de fondation. L'événement sera marqué par une journée antialcoolique à laquelle participeront tous les membres du cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc.

La journée débutera par le ralliement des membres et des invités à 9 heures le matin, dans le but de former une parade qui se dirigera à l'église pour la grand-messe à 9 h. 30. A 7 heures le soir, il y aura "Heure sainte" prêchée, suivie d'une soirée récréative à 8 heures. Cette soirée sera marquée par une cérémonie d'initiation de nouveaux membres, changement de décorations pour quelques autres et une conférence.

L'organisation de la Marche des Jeunes Travailleurs

ALMA (RP) — Après une étude sommaire du noyau de l'organisation de la marche des jeunes travailleurs et travailleuses du Lac-St-Jean, entre Chambord et le Lac-Bouchette, il faut connaitre le "facteur-succès" de cette initiative annuelle des jeunes travailleurs. Toute la réussite repose sur la technique d'opération en équipes.

Les équipes qui fonctionnent actuellement ou qui opèrent selon les développements, sont nombreuses: citons la publicité, le recrutement, le transport, la discipline, le départ, la réception, les finances, le lunch et d'autres d'importance secondaire.

Publicité: Afin de populariser la "Marche des jeunes travailleurs et travailleuses" auprès de la jeunesse, les équipes régionales et locales se doivent de soigner la publicité, car selon le responsable de la marche, "de là peut dépendre le succès inespéré ou l'échec complet". Dans tous les endroits on se surpasse en imagination afin de préparer des pancartes alléchantes, illustrant les buts et les instructions se rapportant à la marche.

Dans une déclaration prononcée à l'issue du retentissant succès de l'an passé, M. Marc-André Lemay, alors responsable de l'organisation régionale, louait l'étroite collaboration des journalistes et des chroniqueurs radiophoniques en leur attribuant une part précieuse, car selon lui, "la presse écrite et parlée attache à cette démonstration le caractère sérieux et significatif qu'on lui prête et contribue à réveiller la jeunesse".

En plus d'une équipe de finances très active, comprenant la recherche de fonds nécessaires et de vente de tag days, les organisateurs ont préconisé un service de recrutement qui engage les jeunes et renseigne les responsables sur les gars et filles de leur "coin". On a préparé une formule d'inscription très populaire. Il n'est pas rare, soulignons-le en passant, de voir un groupe de gars ou de filles qui exhibent joyeusement leur livret d'inscriptions au restaurant, sur la rue, dans les salles de danse, enfin, partout où les jeunes passent leurs loisirs. Leur façon d'opérer est typique et démontre bien l'importance d'opérer en "gang".

Cette année, les responsables ont cru bon de s'adjoindre une équipe de 50 officiels qui verront à maintenir l'ordre, à aider les marcheurs et à seconder les responsables pour les détails qui surviendront à l'improviste.

Le gouvernement canadien ne s'inquiète nullement devant la nouvelle enquête entreprise sur les tarifs américains

OTTAWA (PC) — La Commission américaine des tarifs doit entreprendre une enquête pour déterminer si un tarif protectionniste doit être imposé sur le minerai de fer importé du Canada et de certains autres pays

Toutefois, les dirigeants canadiens ne sont pas trop pessimistes là-dessus.

On prévoit en effet que les exportations canadiennes de minerai de fer devront augmenter rapidement d'ici quelque 15 ans, pour pouvoir assurer 40 p. 100 des besoins des aciéries américaines.

D'autre part, la position dominante des aciéristes américains quant à l'approvisionnement de minerai ne laisse pas d'inciter les dirigeants canadiens à l'optimisme.

L'un de ces dirigeants a déclaré que les aciéries américaines contrôlent 80 p. 100 de la production de minerai de fer des Etats-Unis et de toutes les exploitations canadiennes et latino-américaines qui leur en fournissent. "Ils ne veulent pas d'un système tarifaire", a-t-il dit.

La Commission des tarifs, qui fera enquête à la demande de la Commission sénatoriale sur les finances, déterminera si les importations de minerai nuisent ou menacent de nuire sérieusement à l'industrie domestique américaine du minerai de fer. Si elle conclut dans l'affirmative, la commission devra recommander l'imposition d'un tarif ou d'un contingentement d'importation. Le rapport sera probablement présenté au début de l'an prochain

Le Congrès et l'administration américaine auront ensuite à prendre une décision.

M. J.-N. Pedneault décédé à Chicoutimi

CHICOUTIMI (JB) — Est décédé subitement, à l'âge de 58 ans, M. Jos. Napoléon Pedneault, époux de dame Béatrice Belzile, domiciliée au 74 rue Jacques-Cartier, à Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gravel et Fils, rue Racine, à Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 10 h., en l'église du Christ-Roi et l'inhumation sera faite au cimetière St-François-Xavier.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel et Fils de Chicoutimi.

Environ quatre cents grands malades prirent part à la grande cérémonie de la bénédiction solennelle des malades, le 15 août, au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, présidée par S .E. Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., secrétaire de la Commission Episcopale de l'Amérique Latine.

MINISTERE DE LA VOIRIE

Province de Québec

SOUMISSIONS

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour l'exécution de travaux de revêtement bitumineux, sur divers chemins dans le comté de Roberval, sur une longueur de 13.7 milles.

Sur paiement d'un montant de $5, par chèque visé ou mandat, le ministère fournira le devis et les formules de soumissions.

Seuls les entrepreneurs ayant leur siège social dans la province de Québec seront admis à soumissionner.

Les soumissions devront être adressées au sous-ministre de la Voirie, à l'Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à midi, heure avancée, mardi, 30 août 1960. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Soumission pour contrat No. 12-60".

Le ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Arthur BERGERON,
Sous-ministre de la Voirie.

ENSEIGNEMENT SPECIALISE

COURS REGULIERS DU JOUR

Institut de Technologie de Chicoutimi

Mécanique d'ajustage — Mécanique d'automobile
Electronique (y compris radio et télévision)
Menuiserie-construction — Electricité — Soudure

Institut de Technologie d'Arvida

Electricité — Mécanique d'ajustage

Ecole de Métiers de Port-Alfred

Menuiserie-construction — Mécanique d'automobile
Electricité

Ecole de Métiers de Grandes-Bergeronnes

Menuiserieconstruction — Mécanique d'automobile
— Electricité

Ecole de Métiers d'Alma

Mécanique d'ajustage — Electricité — Mécanique d'automobile — Menuiserie-construction

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'institution pour de plus amples renseignements.

MINISTERE DE LA JEUNESSE

Hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre
Gustave Poisson, sous-ministre

JONQUIÈRE — KÉNOGAMI — ARVIDA

Journaliste pour Jonquière et Kénogami : Gérard-E. TREMBLAY
69, rue de la Montagne — Jonquière — Téléphone: LI-2-2828

Journaliste pour Arvida : Jean-Yves PERRON
368, rue Racine — Arvida — Téléphone: LI-8-4556

Nouvelles — — judiciaires

Aux Sessions de la Paix

— Par Magella Soucy —

FAUX CHEQUE. — M. Yvon Larouche, âgé de 29 ans, de Jonquière, a choisi de faire entendre sa cause devant un juge et douze jurés, alors qu'il comparaissait devant le juge J.-Charles Simard, hier matin, sous l'accusation d'avoir, le 5 août, à Arvida, forgé un chèque au montant de $212, au détriment de M. Lucien Boucher.

Le prévenu subira son enquête préliminaire le 23 août. D'ici là, il demeurera en liberté, sous un cautionnement de $300 en argent ou par personne solvable.

x—x—x

DESORDRE. — Un individu de Bagotville a admis sa culpabilité, hier, à l'accusation d'avoir, le 15 août, causé du désordre dans un endroit public alors qu'il agissait sous l'effet de la boisson. L'inculpé avait comparu devant les tribunaux, il y a moins d'un mois, pour une offense similaire.

L'individu a promis à la Cour qu'il cesserait de boire. Le juge a formulé le souhait que ce ne soit pas une promesse d'ivrogne.

Il a été condamné à trois jours d'emprisonnement à compter de l'incarcération qui date de lundi.

x—x—x

VOIES DE FAIT. — Un individu de St-Jean-Vianney a comparu en cour des Sessions de la Paix, hier matin, sous deux chefs d'accusation, soit d'avoir, le 16 août, assailli son épouse, lui occasionnant de légères lésions corporelles et, à la même date, d'avoir nui à un agent de la paix dans l'exécution de son travail.

Le prévenu a plaidé non-culpabilité. Il subira son enquête préliminaire le 23 août. Pour l'instant, il demeure en liberté sous un cautionnement de $100 en argent ou par personne solvable.

x—x—x

ATTENTAT A LA PUDEUR. — Un adolescent de Jonquière, âgé de 16 ans, a admis sa culpabilité, hier, à l'accusation d'avoir, le 15 août, attenté à la pudeur d'une jeune fille de 11 ans.

Le juge J.-Charles Simard, a demandé à M. Mercier, du Service des écoles de protection, de mener une enquête sur les agissements du prévenu.

La cour rendra sa sentence, le 13 septembre. D'ici là, le jeune inculpé a été laissé sous la garde de son père.

x—x—x

SENTENCE SUSPENDUE. — Un individu, âgé de 50 ans, qui, le 1er août, après s'être avoué coupable d'un vol de $140, avait vu sa sentence ajournée, est revenu devant le juge Simard, hier matin.

Le prévenu présenta à la Cour les reçus attestant qu'il avait remis entièrement l'argent volé.

Comme le prévenu en était à sa première comparution devant les tribunaux, le juge se montra clément et suspendit la sentence. Le juge Simard lui recommanda, pourtant, de ne plus recommencer, mentionnant qu'il n'était pas très intéressant à son âge d'avoir un dossier judiciaire.

x—x—x

POUR AVOIR NUI A UN AGENT DE LA PAIX. — Après avoir enregistré un plaidoyer de non-culpabilité, M. J.-Guy Thibeault est revenu devant la cour, hier matin, pour changer son plaidoyer et s'avouer coupable aux deux accusations qui pesaient sur lui.

Il était accusé d'avoir, le 7 août, à Chicoutimi-Nord, conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool et aussi, par la même occasion, d'avoir nui à un agent de la paix dans l'exercice de ses fonctions.

Sur le premier chef d'accusation, il fut condamné à $50 d'amende plus les frais, ou à 5 jours de prison, et sur le deuxième, à $25 d'amende plus les frais, ou à 30 jours de prison.

x—x—x

"ALLEZ ET NE PECHEZ PLUS". — Telle fut la recommandation faite par le juge Simard, hier, à un individu de Chicoutimi, âgé de 63 ans, qui a été trouvé coupable d'avoir, les 19 et 20 juillet, posé des gestes indécents, sous le regard des passants.

Après une brève enquête préliminaire qui révéla la nature de la faute commise, la cour recommanda vivement au prévenu de se comporter plus dignement à l'avenir.

Il fut condamné à $25 d'amende ou, faute de payer, à huit jours de prison.

Elle se fait broyer le bras gauche

RIVIERE ETERNITE (GET) — Une jeune fille de 21 ans a eu le bras gauche broyé au cours d'un accident survenu alors qu'elle voyageait dans la voiture de son père. Mlle Juliette Gagné, de la localité de Rivière Eternité, eut le bras fracturé dans la collision de la voiture de M. Marcel Gagné, son père et celle de M. Napoléon Côté, de cette localité.

On déplore, en plus de cette fracture qui nécessita le transport de la jeune fille à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, des dommages aux véhicules pour une valeur approximative de $1,200.

DETECTIVES PRIVES

Homme, femme, demandés, 18 ans et plus. Aucune expérience nécessaire. Nous vous entraînons suivant vos capacités. Qualités requises: ambitieux, travaillant. Ecrire à C C I B, Boîte postale 156, Station R, Montréal 10, P.Q.

Remerciements pour sympathies

La famille de M. Harry Barrette, de Chicoutimi, désire à l'occasion du décès de Mme Harry Barrette, remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par l'offrande de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, de visites au salon mortuaire ou d'assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit.

REPRESENTANT DEMANDE

Pour importante compagnie de peinture. Doit avoir expérience. Territoire Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les postulants devront faire application par écrit à :

Case postale 218, Dep't 26.
CHICOUTIMI

Me P. Bouchard parle de la formation possible d'une école normale pour garçons, au Saguenay

JONQUIERE (GET) — Me Paul Bouchard, notaire, président du comité formé en vue d'amener l'ouverture d'une école normale pour garçons au Royaume du Saguenay, rencontrait hier après-midi les reporters de Jonquière, à une conférence de presse.

Le comité en question, "Les Educateurs du Saguenay Incorporé", a pour but de recueillir les éléments qui hâteront l'ouverture de cette école pour le bénéfice de la majorité de la population des comtés Jonquière-Kénogami, Chicoutimi, Lac-St-Jean et Roberval.

A une question qui lui a été posée, Me Bouchard répondait que notre Evêque n'aurait pas droit au chapitre en ce qui a trait à l'endroit où la future école serait construite. Voici le texte de la déclaration faite à ce sujet par Me Paul Bouchard: "Notre pays est gouverné par une monarchie constitutionnelle. Avec feu l'honorable M. Maurice Duplessis, et l'honorable M. Jean Lesage, je soutiens que les droits accordés par notre constitution aux provinces doivent être sauvegardés.

"L'Eglise, que l'Evêque représente en son diocèse, a des droits dans l'éducation, elle n'y a pas tous les droits. Elle doit y sauvegarder avant tout la vérité de l'enseignement, l'aspect moral et religieux, la foi et les moeurs. Quant à décider de la création, de la construction, des dimensions et du site d'une école, l'Eglise n'a rien à y voir, l'évêque non plus".

Le notaire Bouchard, instigateur du mouvement qui groupe aujourdhui un grand nombre de personnalités du monde des affaires qui s'occupent bénévolement de la chose de l'éducation, fit un long historique des démarches qui avaient été faites auprès du ministère de l'Instruction Publique et du Surintendant, de concert avec le député provincial.

Celui-ci a qualifié l'offre de la Commission scolaire de Chicoutimi de "ridicule" et a mis en doute la sincérité des gens qui offraient des locaux dans des bâtisses payées à même les subsides de toute la population.

Il a de plus loué le bel esprit qui a animé les membres de la Commission scolaire d'Arvida qui ont offert quatre classes dans la nouvelle école secondaire Guillaume Tremblay en attendant d'avoir des locaux appropriés à un endroit convenable. Il fit remarquer que cette école avait été construite sans l'aide du gouvernement provincial et que l'offre gratuite d'occuper ces locaux faite au gouvernement provincial serait de nature à influencer le département de l'Instruction publique, dans sa prochaine décision.

A l'Hôtel-Dieu N.-D. de l'Assomption

L'école ouvrira quand même

JONQUIERE (GET) — La révérende Mère St-Michel, de l'Hôtel-Dieu Notre - Dame de l'Assomption de Jonquière, nous priait de démentir la nouvelle parue dans d'autres journaux, à l'effet que l'école des garde-malades auxiliaires et garde-bébés, n'ouvrirait pas cet automne.

La vérité est que l'ouverture sera retardée en raison des travaux entrepris récemment, mais l'ouverture sera annoncée plus tard. Loin de fermer, l'école fait actuellement des réparations qui lui permettront de recevoir ses étudiantes et de les loger dans des locaux plus appropriés.

Collision entre une ambulance et une auto

LAROUCHE (GET) — Une voiture ambulance, propriété de la maison Nault et Girard de Jonquière, qui se dirigeait mardi soir vers 6 h. 45 sur la route conduisant à Larouche, est entrée en collision avec une voiture de promenade, conduite par son propriétaire M Philippe Carrier, du 262 rue Davy à Arvida. L'ambulance était conduite par M. Germain Girard, domicilié au 141 rue St-Thomas à Jonquière.

Les deux conducteurs s'en tirèrent indemnes mais les véhicules furent endommagés pour environ $400.

Un homme de Jonquière se jette dans la rivière au Sable

JONQUIERE (AT) — Un citoyen de Jonquière, M. Léonce Barrette, âgé de 58 ans, domicilié au 300 de la rue St-Pierre a failli se noyer en se jetant dans la rivière au Sable.

L'accident s'est produit vers 11 h. 15 hier matin. Peu de temps après, M. Aurélien Carré, de Jonquière, l'ayant aperçu, se jeta à son secours à la nage. Mandés sur les lieux les policiers de l'endroit lui pratiquèrent la respiration artificielle avec l'oxygène.

Transporté à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de l'Assomption de Jonquière, on nous rapportait que son état était satisfaisant.

Accident à St-Léon

St-Léon (GET) — Un accident de la circulation survenu dernièrement dans le village de St-Léon, a causé des dommages pour $350 à deux véhicules. L'accident est survenu vers 5 h. 50, au centre du village. Les conducteurs étaient M. Donat Fleury, du Rang 9 de St-Léon et Thomas-Louis Brassard, du 581 rue Racine à Chicoutimi.

L'accident s'est produit alors qu'une des deux voitures voulut doubler

Les 7 et 8 septembre, à Arvida

Examens d'admission à l'Institut de Technologie

ARVIDA (JYP) — Les examens d'admission pour les élèves de 9e, 10e et 11e années qui désirent poursuivre leurs études à l'Institut de Technologie d'Arvida se tiendront les 7 et 8 septembre. Par ailleurs, les élèves qui doivent reprendre un ou plusieurs examens devront se présenter à l'école les 6 et 7 septembre.

Comme on le sait, le cours technique d'Arvida offre le choix entre deux options et vise à préparer des techniciens qui seront diplômés soit en mécanique d'ajustage ou en électricité. La durée des cours est de 3 ans et y sont admis ceux qui ont terminé leur 11e année "B" du cours secondaire.

Les jeunes qui n'ont pas cette préparation, mais qui possèdent le certificat de 9e année peuvent être admis en préparatoire. Des stages d'initiation dans les différents ateliers de l'Institut permettent aux élèves de mieux connaître leurs aptitudes et leurs goûts et facilitent leur choix d'une spécialité.

Les conditions de l'Institut sont les mêmes que toutes les autres institutions de l'enseignement spécialisé de la province, soit: $14.50 de frais d'inscription et $40 de rétribution pour l'année.

Des bourses dont 40% de prêt et 60% de don peuvent être accordées par le service de l'aide à la jeunesse, aux élèves méritant dont la situation financière justifie cette faveur. Les élèves qui s'inscrivent au cours technique peuvent obtenir une formule d'inscription réglementaire, pour faire une demande officielle de bourse d'étude.

Les classes reprendront le 8 septembre pour les élèves de 1e, 2e et 3e années, tandis que les élèves de préparatoire entreront le 12 septembre.

Dignitaires et foules de pèlerins à Notre-Dame-du-Cap en la fête de l'Assomption, qui fut une journée nationale de prière pour l'apostolat canadien en Amérique latine.

AVIATION ENTREPRISE

BASEE A L'AEROPORT DE SAINT-HONORE

•

ENVOLEES RECREATIVES

•

ENVOLEES SUR DEMANDE INCLUANT EXCURSIONS

de la base de Saint-Honoré
à tous les endroits au Canada

•

Pour réservations :
Tél.: LI-3-6637 ou 805 St-Honoré
Tarifs spéciaux pour groupes de 3 personnes.

ATTENTION AUTOMOBILISTES

Il y a présentement dans la région des gens qui se servent du nom de la Compagnie FINA pour se présenter aux clients de cette Compagnie afin de leur offrir des Graissages gratuits pour une somme très modique dans les Stations de Service. Prière de prendre note que ces gens ne sont pas autorisés par la Direction de cette Compagnie à agir de la sorte, et les Clients de Petrofina sont priés d'aviser le Bureau de District de Chicoutimi (LI 3-1571) s'ils reçoivent des offres semblables, que ce soit par téléphone ou verbalement. Comme cette offre est faite par des gens non autorisés, la Compagnie Canadian Petrofina ne peut se rendre responsable auprès des clients s'étant fait tromper. La Police de Chicoutimi a été mise au courant de cette situation.

Une nouvelle association pour aider les orphelins

ARVIDA — Une association qui verra à promouvoir le bien-être des orphelins, dans le diocèse de Chicoutimi, vient de recevoir sa charte du Secrétariat provincial. Fondée il y a quelques mois, l'association aura son siège social à Arvida et portera le nom de "l'Association de Parrains des Orphelins du diocèse de Chicoutimi, Inc."

La présidente est Mme Jean-Jacques Normand et la vice-présidente, Mme Pierre Charlebois, toutes deux d'Arvida.

Une première réunion de la nouvelle corporation aura lieu en septembre.

Les autres membres du bureau de direction sont les personnes suivantes: Mme Paul Lacerte, Mme Marc-A. Levesque, M. Jean Scheider, ingénieur, M. Alexandre Bennett Thompson, avocat, et M. Lionel Joseph Fournier, professeur, tous d'Arvida; M. Oscar Lamarre, évaluateur, de Jonquière, Mme J.-C. Claveau, M. Roland Delisle tous deux de Chicoutimi.

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que la corporation peut posséder, est de $25,000.

Responsable de la mort de Lauréat Rogers de Jonquière

JONQUIERE (GET) — Un jury du coroner présidé par le Dr L.-A. Laliberté, de Kénogami, a tenu le conducteur du véhicule qui a frappé samedi dernier le jeune Lauréat Rogers, de la rue Châteauguay, "responsable de la mort du garçon".

On connait les circonstances qui ont entouré ce décès. M. Adrien Hudon de Naudville arrivait à Jonquière en voiture lorsqu'il heurta le garçon avec une pièce de bois qui excédait du véhicule de 28 pouces. La jeune victime revenait de la messe à l'église St-Georges en compagnie d'un camarade André Gagnon, il succombait dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital.

Ce soir les enfants de l'O.T.J. St-Philippe d'Arvida paradent

ARVIDA (JYP) — Les parents de la paroisse St-Philippe d'Arvida auront l'occasion de voir défiler leurs enfants dans les rues.

En effet, la parade annuelle de l'O.T.J. de cette paroisse se tiendra ce soir à 6 h. 30. A cette occasion, tous pourront admirer les nombreux chars allégoriques confectionnés par les enfants, des bicyclettes décorées, des bouffons, etc

A Chicoutimi

L'avant-première du film "Les derniers jours de Pompei"

CHICOUTIMI (MS). — L'avant-première au Saguenay du film "Les derniers jours de Pompeï" a eu lieu, hier, au théâtre Impérial, à Chicoutimi pour les gens de la presse, de la radio et quelques invités.

Nous devons souligner, ici, l'heureuse initiative prise par le propriétaire de cette salle de cinéma, M. Simon Perron, d'avoir invité des représentants de la presse et de la radio à assister à la présentation de ce film qui sera projeté sur nos écrans, pour le grand public, d'ici quelque temps. Cette initiative suscitera peut-être un intérêt plus marqué, chez ces médiums d'informations, pour les représentations cinématographiques qu'on nous présente au Saguenay. Espérons que cette avant-première sera le point de départ d'un lien plus étroit entre le cinéma, la presse et (nous le souhaitons) la critique.

Que penser de cette production franco-italienne "Les derniers jours de Pompeï"? C'est un film, à notre avis, qui, sans être un chef d'oeuvre, se situe au dessus de la qualité moyenne des productions cinématographiques qu'on nous présente généralement. Mettant en vedette Steve Reeves, le film fait dérouler devant nous les événements qui ont pu se produire à Pompei quelques jours avant l'éruption fatale du Vésuve. L'atmosphère de vie qui règnait à ce moment, dans la ville italienne, nous est présentée d'une façon vraisemblable, de même que l'intrigue romancée qui se déroule dans ces cadres historiques.

Sur le plan technique, le film est une belle réussite. Il nous faisait penser à ces films qui demandent un grand déploiement, que les producteurs d'Holywood semblent chérir très particulièrement. La continuité des scènes est bien étudiée et les anachronismes (s'il y en a) ne sont pas apparents.

(suite à la 2e page)

PERDUE

Une paire de lunettes pour homme, a été perdue aux alentours de l'église du Christ-Roi. Si trouvée, appelez à LI-3-3148 ou les remettre au presbytère du Christ-Roi.

A LOUER

Maison à deux logements de 5 pièces, moderne. Rue Youville, dans le plus beau quartier de la ville. A prix modique. Tél.: LI 3-4716 ou rendez-vous à 202 rue de la Colline, Chicoutimi

COURS D'ESPAGNOL

Théorie, conversation par des natives, une fois par semaine à partir du 1er septembre sur rendez-vous.

Téléphonez le soir après 5 hrs à
LI 3-0469

PRETS

de $100 à $5000

accordés en un jour contre votre signature

Période de remboursement de 36 mois pour les prêts importants. Assurance-vie disponible sur votre prêt. Pour tous renseignements, appeler M. Paul Kronstrom, LI 7-3605, 238 rue St-Dominique Jonquière

COMMUNITY FINANCE
CORP.

Compagnie entièrement canadienne

NOUVELLE EMISSION

OBLIGATIONS

à 6%

Les Curés et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse de St-Félicien

ECHEANCES

1er août 1961 à 1970

PRIX: $100.00

LAGUEUX ET DESROCHERS
L.P. Gauthier, m.s.c., gérant
245 est, Racine — CHICOUTIMI — Tél.: LI 3-2869

FONDÉ EN 1888

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

• Eglise • Famille • Patrie

Le seul quotidien imprimé au Saguenay

Seule la Presse Canadienne est autorisée à réimprimer les dépêches du Progrès du Saguenay attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée et à l'Agence Reuter ainsi que les informations locales. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au Progrès du Saguenay sont également réservés.

Membre de C.C.N.P.A.

Quotidien indépendant, "Le Progrès du Saguenay" est tout entier au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean. Imprimé sur du papier fabriqué au Saguenay par les gens du Saguenay. "Le Progrès" est publié par Le Progrès du Saguenay Ltée, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

CHICOUTIMI, JEUDI 18 AOUT 1960

Deux milliards d'humains ne mangent pas à leur faim

"L'humanité devant nous, quand nous nous mettons à l'analyser est comme un océan de misère; elle est accablée par l'insatisfaction de la plupart de ses besoins rigoureux". Voilà la conclusion à laquelle en arrivait un savant de réputation internationale, le P. Lebret, après avoir visité quelque soixante pays.

Un Canadien peut-il s'imaginer, par exemple, que des millions d'hommes souffrent de la faim? C'est pourtant la vérité. Une vérité qu'éprouvent cruellement ces millions d'hommes sous-alimentés mais que sont tentés d'oublier les "peuples heureux" pour qui la faim ne risque pas d'être un cauchemar.

"L'histoire de l'humanité, a pu écrire l'ancien président de la F.A.O., Josué de Castro, a été, depuis le début, l'histoire de la lutte qu'elle a menée pour obtenir son pain quotidien". Et il ajoutait: "Il nous paraît donc difficile d'expliquer, et surtout de comprendre, un fait singulier: l'homme — cet animal soi-disant supérieur, qui a livré tant de batailles contre les forces de la nature et qui a fini par s'en proclamer le maître et le seigneur — n'a pas encore obtenu une victoire décisive dans sa lutte pour la subsistance".

Le président actuel de la F.A.O. (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) déclarait récemment devant la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe qu'un sixième seulement de la population mondiale mange à sa faim et que cette situation ira en s'aggravant, car la population du globe, qui est de trois milliards de personnes, aura doublé à la fin de ce siècle. Cela signifie donc que 500 millions d'hommes seulement, — et nous sommes de ce nombre, — mangent à leur faim, tandis que plus de deux milliards d'êtres humains sont sous-alimentés.

Le 1er juillet dernier, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) lançait une campagne mondiale contre la faim. Cette campagne, qui durera cinq ans, a pour but d'éveiller la conscience mondiale au problème de la faim, d'éclairer l'opinion publique sur les répercussions économiques et politiques du problème de la faim et sur le danger que représente pour la paix mondiale (et peut-être aussi celle de notre conscience) la marée montante des peuples sous-alimentés.

Le pape Jean XXIII, recevant, le printemps dernier, les délégations des 70 organisations internationales non gouvernementales qui participaient à Rome à une réunion d'étude sur la campagne mondiale contre la faim, a déclaré que cette campagne mondiale contre la faim dans le monde est digne de l'approbation et de l'encouragement de l'Eglise qui recommande les oeuvres de miséricorde spirituelle et matérielle, particulièrement celle qui consiste à donner du pain à ceux qui n'en ont pas.

Evoquant les buts de cette campagne de cinq ans, le Souverain Pontife a poursuivi: "Attirer l'attention du monde entier, si faire se peut, sur le douloureux problème de la faim et de la sous-alimentation, tel est le premier but de cette campagne à laquelle vos organisations vont apporter leur contribution intelligente et active. Des millions d'êtres humains, dans le monde, souffrent de la faim; d'autres, sans être à proprement parler des affamés, ne peuvent consommer en quantité suffisante les aliments dont ils auraient besoin. Voilà les faits. Il faut les connaître, les prêcher sur les toits, selon la parole évangélique. Il faut éveiller les consciences au sens de la responsabilité qui pèse sur tous et sur chacun, spécialement les plus favorisés. Nul ne peut, aujourd'hui, dans un monde où les distances ne comptent plus, invoquer l'excuse que les besoins de son frère lointain ne lui sont pas connus ou que l'aide à y apporter ne le concerne pas. Nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-alimentées".

Saint-Exupéry a dit: "Etre homme, c'est être responsable". C'est cette vérité que nous rappelle chaque année la collecte dite des "Charités papales", qui aura lieu cette année dans toutes les églises du Canada le 11 septembre. "En ces temps où les gouvernements consacrent des budgets astronomiques à l'organisation de la guerre froide, disait le cardinal Léger, nous devons fournir au Pape le moyen de réchauffer le monde par la charité, efficace et désintéressée".

(C.C.C.)

Au fil de la plume...

L'indépendance de Chypre

L'indépendance de Chypre ne constitue pas un fait ordinaire; c'est l'aboutissement de siècles et de siècles de lutte, de ténacité, de patriotisme agissant. C'est surtout, vue sous cet angle, que l'indépendance de Chypre mérite d'être soulignée.

Il faut remonter à plusieurs centaines d'années avant l'ère chrétienne pour retracer les origines des premières luttes en vue de l'indépendance de Chypre. Et ces luttes étaient d'autant plus difficiles que cette île de la Méditerranée est peuplée par des Grecs et des Turcs qui ne se sont pas souvent entendus entre eux. L'élément grec domine nettement et cela explique comment l'archevêque Makarios a été le grand instigateur de l'indépendance et est devenu le président élu de Chypre. La résistance a été coûteuse; mais la victoire n'en est que plus décisive.

Siège, au Moyen Age, d'un royaume chrétien, l'île de Chypre appartint successivement à Venise, à la Turquie, puis aux Anglais depuis 1878. L'indépendance de Chypre avait été convenue en 1959. Les traités viennent d'être signés par les autorités cypriotes, anglaises, grecques et turques.

Ainsi prennent fin des siècles de lutte. Est-ce une victoire définitive? La position stratégique de Chypre fait que cette île peut bien encore être convoitée.

Jules LAMARCHE

Chronique financière

Le "Grand" de l'INCO: Henry S. Wingate

Par FORBES RHUDE
de la Presse Canadienne

Le directeur de l'International Nickel Company of Canada Ltd., M. Henry S. Wingate, a réalisé un rêve qu'il caressait depuis plusieurs années.

Il a visité Kayseri, en Turquie centrale, l'endroit où il naquit — fils de parents missionnaires — et où il passa son enfance.

"Quand nous vivions là-bas," dit M. Wingate, "il nous fallait quatre jours et cinq nuits pour se rendre à la première gare de chemin de fer de la région, puis deux autres jours de voyage en train pour arriver à Constantinople — qui est maintenant Istamboul.

"Nous voyagions en charette, avec des gendarmes armés à l'avant et à l'arrière qui nous protégeaient des bandits kurdes. Une fois rendus à la gare, nous montions à bord d'un wagon "exclusif" dont les derniers occupants avaient probablement été des chevaux et nous devions y installer nous-mêmes les lits de camp et le petit poêle et y apporter notre eau. Aujourd'hui je puis aller d'Ankara à Kayseri, par avion, en deux heures environ."

Entente internationale

M. Wingate, qui est associé à l'INCO depuis 1930, souligne que son éducation l'a attiré vers cette compagnie qui a des ramifications dans le monde entier.

"La mission de Kayseri était dirigée par deux hommes, mon père, qui est Américain et M. H.M. Irwin, un Anglais qui avait épousé une Canadienne et nos familles nous ont appris que les habitants de toutes les nations devaient s'entendre entre eux." Les grands-parents de M. Wingate ont aussi été missionnaires en Turquie et sa mère naquit là-bas.

En 1917, à peine âgé de 12 ans, il partait pour les Etats-Unis. Là il passa deux ans dans une mission de Auburndale, Mass.

Jeunesse

Puis son père décida de s'installer à un endroit où il pourrait se reposer et envoyer ses enfants à l'université. Il choisit Northfield, Minn., ou se trouvait le Carleton College, dont il était l'un des diplômés.

M. Wingate, en terminant son cours supérieur obtint ses diplômes de bachelier ès Arts et d'économiste à Carleton, puis il étudia le droit à l'université du Michigan. Il termina son cours en deux ans au lieu de trois, suivant des cours d'été, ce qui lui permit d'entrer à Wall Street en décembre 1928 plutôt qu'au début de la dépression de 1929.

Il entra au service de la firme d'avocats Sullivan and Cromwell et bientôt on lui confia les affaires de l'INCO, pour laquelle la firme agissait comme conseiller juridique aux Etats-Unis.

"Cinq ans plus tard je reçus un appel de Robert C. Stanley, le président de l'International Nickel, qui me demanda de but en blanc si je voulais entrer au service de cette compagnie comme assistant du président. Il me donna jusqu'au lendemain matin pour me décider et j'acceptai."

Carrière à l'INCO

En 1939 M. Wingate fut élu secrétaire de la compagnie; en 1942 il devenait un de ses directeurs; en 1949, vice-président et président en 1954. Au mois d'avril dernier, âgé de 54 ans, il succéda au Dr John F. Thompson comme président-directeur.

M. Wingate dit de l'INCO qu'elle fonctionne sur une base internationale.

"Les réserves de minerai sont exclusivement canadiennes et ses marchés sont presque essentiellement non-canadiens. Du point de vue financier, l'INCO est une organisation internationale. Près de 50 pour cent des actions appartiennent à des Américains, près de deux-tiers du reste des actions appartiennent à des Canadiens et le reste est réparti dans le monde entier. A part les Etats-Unis et le Canada, la Grande-Bretagne compte le plus grand nombre de propriétaires.

"A la haute direction on a tendance à nommer dep lus en plus souvent des Canadiens. A l'heure actuelle au comité de direction il y a trois Canadiens et deux Américains, le Dr Thompson et moi-même.

"Quand l'INCO se fusionna à la compagnie Mond Nickel Ltd., en 1928, presque tous les postes importants du Canada étaient détenus par des gens qui s'étaient spécialisés en Angleterre ou aux Etats-Unis.

Amateur de théâtre

M. Wingate est un enthousiaste du théâtre et un comédien amateur à ses heures. Il aime surtout les opérettes de Gilbert et Sullivan qu'il interprétât jusqu'en 1950 avec la troupe Blue Hill, à New York. Sa femme, autrefois Ardis A. Swenson, de Northfield, a tenu les principaux rôles de soprano dans les 13 opérettes.

La ségrégation en Rhodésie du Sud

Par RUSSELL ELMAN
de la Presse Canadienne

Les actes de violence survenus récemment en Rhodésie du Sud ont marqué la fin de 60 années de relations pacifiques entre Blancs et Noirs dans cette colonie britannique autonome.

La Police Sud-Africaine britannique ne peut plus se vanter qu'il n'y ait pas eu une seul coup de feu de tiré contre la population indigène depuis la conquête du territoire en 1896.

La lente abolition des barrières élevées contre les Noirs est une amélioration dont les bienfaits disparaissent devant le grand nombre de morts et de blessés victimes des émeutes survenues dans les banlieues africaines de Salisbury et de Bulayo. Le point de mire de l'opinion mondiale, qui se centrait jusqu'ici sur l'Afrique du Sud, le Kenya et le Congo, se tourne maintenant aussi vers la Rhodésie du Sud.

Les troubles sont survenus à un moment où le gouvernement territorial à majorité blanche semblait vouloir se faire l'avocat de l'idéal de "partage" des pouvoirs et des droits entre les 250,000 Blancs et les 2,500,000 Africains. La ségrégation, qui fut autrefois plus strictement maintenue en Rhodésie du Sud qu'en Afrique du Sud, diminuait peu à pe et les Africains commençaient à bénéficier d'une certaine participation dans le gouvernement. Il semble maintenant que ces efforts d'intégration n'aient pas été suffisants, et peut-être aussi ont-ils été adoptés trop lentement et même trop tard.

Vague de nationalisme

Le tout est de savoir si le gouffre social, politique et économique qui sépare les Blancs et les Noirs peut encore être comblé pour former une alliance véritable, tel qu'envisagé par les Britannique au moment de la création de la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland, en 1953. Ou si, au contraire, la vague montante du nationalisme noir se manifestant au Ghana, au Congo et dans la Rhodésie du Nord et le Nyassaland n'envahira pas la Rhodésie du Sud. A moins que la population blanche ne se rapproche des 3,000,000 de Blancs qui vivent au sud du Limpopo, afin de consolider le bastion blanc dans tout le sud de l'Afrique.

Tout en étant une colonie anglaise et en faisant partie de la Fédération, la Rhodésie du Sud jouissait d'une autonomie interne depuis 1923. Les colons blancs, dont plusieurs venaient d'Afrique du Sud, sont surtout d'origine britannique et ont la responsabilité de l'administration des affaires africaines.

Les Blancs possèdent près de la moitié des terres, y compris quelques-unes des plus riches fermes de tabac du monde. Il y en a environ 120,000 qui font la grande vie dans un agréable climat sous-tropical, dans les villes de Salisbury et de Bulawayo, semées de nombreux gratte-ciel.

Mais les Africains vivent encore surtout dans des réserves, loin des villes; cependant, depuis la guerre, ils sont venus de plus en plus nombreux vivre dans les villes pour travailler dans les nouvelles usines. Ils vivent dans des quartiers séparés — mais la vie quotidienne n'était pas marqué des tensions que connaissaient les autres pays ségrégationnistes.

Assistance aux Africains

Officiellement le gouvernement du parti Fédéral Uni de Rhodésie du Sud, dirigé par sir Edgar Whitehead, est le protagoniste de l'Alliance. Il a aliégé les lois de la ségrégation au point d'admettre des Africains à l'université multi-raciale de Salisbury, d'éduquer des médecins africains, de permettre aux Africains d'entrer dans certains hôtels, et d'enquêter sur les moyens à adopter pour donner aux Africains la possibilité d'entrer dans des domaines du commerce qui sont présentement l'apanage exclusif des Blancs.

Des subsides considérables et l'expérience de travailleurs sociaux dévoués ont contribué à inaugurer des programmes d'achat d'habitations pour les Noirs et ont amené la construction d'hôpitaux, d'écoles et de salles de concert, l'adoption d'un programme d'expansion agricole destiné à permettre aux fermiers "avancés" d'acheter des terres. A Bulawayo par exemple, il y a un boucher africain qui a un revenubrut de plus de $5,600 par année, est propriétaire d'une maison de $22,400 et d'une voiture américaine de modèle récent.

Mais le salaire mensuel moyen des Africains est encore d'une trentaine de dollars alors que le salaire moyen des Blancs est d'environ $255, quoique, par ailleurs, le mode de vie africain soit moins coûteux et que les habitations des Noirs soient souvent subventionnées. Certains Africains ont leur nom sur la liste électorale et il y a en a même parmi les petits fonctionnaires gouvernementaux et on trouve des députés africains au parlement de la Fédération, à Salisbury. La principale signification de cet avancement politique est au fond le fait même de l'existence de cet avancement.

Sir Edgar, remarquant l'augmentation rapide du taux des naissances chez les Africains, augmentation qui risque de diminuer les standards de vie, a étudié le problème surtout du poin de vue économique. Les Africains ont besoin d'éducation et d'emplois, mais, pour pouvoir leur en donner, le gouvernement a besoin d'argent.

Besoin de capitaux

"Le développement économique doit prendre les devants, étant donné que le standard de vie moyen est terriblement bas et doit être élevé," a dit le premier ministre. "Nous possédons les ressources naturelles, mais nous avons besoin de capitaux pour les développer."

Au cours des années '50, il s'est déversé plus de capitaux étrangers en Rhodésie du Sud que dans n'importe quel autre territoire africain. Un des projets les plus remarquables fut la construction du grand barrage de Kariba sur le Zambesi, projet destiné à fournir de l'énergie aux industries nouvelles.

Un éminent journaliste africain semblait en partie d'accord avec les vues de sir Edgar. Il croit lui aussi que si les Africains peuvent gagner suffisamment d'argent, envoyer leurs enfants à l'école et vivre assez bien, les autres problèmes se régleront d'eux-mêmes. Cependant, en fin de compte, il fallait admettre que l'éducation demeurait la chose la plus importante.

"L'éducation est le clef de notre émancipation politique, sociale et spirituelle," a-t-il dit soulignant que "l'émancipation politique n'est pas en soi la réponse définitive."

Mais, chez les Blancs comme chez les Noirs, il y a d'importants groupements qui rejettent tout compromis. Les colons blancs et les ouvriers non-spécialisés de race blanche, considèrent l'avancement des Africains comme une menace à leur sécurité et maintiennent un syndicalisme militant basé sur la ségrégation, soutenant de plus qu'il ont droit à des salaires aux événements qui se déroulent productivité est plus grande que celle des Africains.

Plusieurs Africains, sensibilisés dans d'autres parties du continent, demandent leur part de la Rhodésie, immédiatement. Ils veulent obtenir la mise en vigueur du principe "un homme, un vote," ce qui reviendrait à assurer la domination des Noirs.

Un conseiller en éducation auprès du gouvernement de Rhodésie du Sud a déclaré que "le plus grand danger qui nous menace est la récession économique et l'extrémisme, des deux côtés." Il a ajouté qu'il fallait enlever chez les artisans blancs la crainte du chômage, afin d'éviter la création d'une "classe pauvre" chez les Blancs.

"Si les Européens veulent demeurer les aristocrates de cette société, ils devront y arriver par leur compétence et non tout simplement à cause de leur couleur," a-t-il dit.

Histoire régionale

La "Pulpe" en 1900

Dans l'article de la semaine dernière j'ai cru devoir abréger la citation du reportage de **Myrto** sur la ville de Chicoutimi, en omettant la partie qui concerne la pulperie. Pour rendre justice à la chroniqueuse, . . . et à l'histoire, il faut citer cette partie de la chronique, qui donne une idée particulièrement exacte de l'installation et de l'importance de l'usine de pulpe pour Chicoutimi.

"Je citerai à ce sujet, écrit-elle, certaines lignes empruntées au livre de "La Province de Québec", écrit par une de nos fines plumes canadiennes, celle de M. A. Buies.

"On ne s'attendait pas à ce que des capitaux de pure provenance canadienne-française se risqueraient de bonne heure dans une exploitation qui n'avait pas encore fait ses preuves et que l'on pouvait considérer à bon droit comme renfermant une grande somme d'inconnu.

"Néanmoins, la tentative a déjà été faite, il y a deux ans, pas un petit groupe d'hommes ayant l'intelligence des conditions nouvelles du commerce et un instinct sûr de l'avenir. Ces quelques hommes ont mis ensemble leurs capitaux et ont résolu de tenter à eux seuls, en présence des gigantesques usines américaines et sans redouter leur concurrence, de se frayer un chemin et de conquérir une position importante dans le développement de la nouvelle industrie.

"La compagnie de pulpe de Chicoutimi était dès lors fondée et le choix était fait de Chicoutimi, petite ville de 4,000 âmes et centres d'affaires de toute la région du Saguenay, pour être le siège de ses premières opérations.

"Il me semble que nous ne pouvons assez féliciter ces jeunes Canadiens qui, animés de l'esprit de progrès, n'ont pas craint de se lancer dans une aussi difficile entreprise. Et devant le succès de leur grande industrie, nous devons applaudir de tout coeur, profondément heureux de la réussite des notres".

"Je continue de citer M. Buies, impuissante à vous dire comme il a su le faire, tout le bien possible de la compagnie de pulpe de Chicoutimi:

"La rivière Chicoutimi, à proximité de la ville, forme une chute dont l'énergie est évaluée à 25,000 chevaux. C'est sur une île pittoresquement taillée dans le roc, au beau milieu du torrent, que la compagnie de pulpe de Chicoutimi a bâti ses usines et installé ses machines, les plus parfaites du genre. Elle a débuté avec un capital de 50,000 dollars qui, bientôt insuffisant, a dû être porté au chiffre de 120,000. La langue française est la seule en usage dans tout l'établissement pour quelques fins que ce soit. Le sceau officiel de la compagnie lui-même, figurant un castsor entouré d'une guirlande de feuilles d'érables, est en français, comme pour braver le préjugé qui impose l'étiquette anglaise à tous les produits, et la langue anglaise à toutes les opérations commerciales. Toutes les écritures, règlements, affichage, tenue de livres, se font en français, et le capital social, souscrit à Québec et à Chicoutimi, de même que le conseil d'administration est essentiellement canadien.

"L'usine actuelle n'utilise que quatre à cinq mille forces sur les 25,000 de la chute. Un canal d'un demi-mille de longueur y amène les billots flottés dans le haut de la rivière. L'eau qui actionne les turbines s'engouffre dans un tuyau de 11½ pieds de diamètre. La production actuelle en pulpe est de 40 tonnes par jour: mais les fondations en maçonnerie sont faites pour recevoir trois autres machines, qui sont à la veille d'être installées.

"Le corps principal de l'usine mesure 180 pieds sur 60, plus une aile de 60 sur 60 et une autre annexe de 80 sur 50 pieds. Il y a en outre un atelier pour la préparation du bois, mesurant 100 x 80 pieds, sans compter les dépendances et le pavillon détaché où sont installés les bureaux. Un atelier de réparations est aussi attaché à l'installation; quelques-unes des machines sont construites sur les lieux: tels les presses, les "trucks" sur lesquels la pulpe est empilée au sortir de l'usine. A l'étage supérieur du même immeuble est l'atelier de menuiserie, d'une étendue de 100 x 40 pieds où sont préparés les modèles ou patrons. On est en train d'agrandir l'usine principale pour y installer quatre métiers de plus.

"Les fondations de cette installation considérable ,ont été faites il y a deux ans à peine, et l'établissement ne fonctionnne que depuis un an. Il emploie 130 hommes jour et nuit. La journée des manoeuvres ordinaires se paie 80 centins, environ 4 francs. Ceux qui travaillent aux meules touchent un dollar par jour. Quelques salaires spéciaux varient de $1.30 à $2.00."

"M. Buies donne toutes les notes sur l'exportation de la pulpe et le mode de transport. Il nous dit le prix du bois de pulpe et termine ces renseignements comme suit:

"On peut juger des succès industriels de la compagnie par le fait que la production tout entière de 1900 est vendue d'avance et que, déjà, des offres ont été faites par des fabricants de papier anglais pour toute la production de 1901."

"Je ne puis dire assez combien je suis heureuse d'avoir tant de bien à dire d'une compagnie essentiellement canadienne, et en voyant fonctionner toutes ces énormes machines, en écoutant le bruit de ces roues qui tournaient et tout ce tapage des grandes manufactures, j'éprouvais un plaisir sans nom à songer que tout cela appartenait aux nôtres, et il me semblait vraiment que c'était un peu à moi.

"Curieuse comme seule, une chroniqueuse peut se permettre de l'être, j'ai voulu voir de près les grands moulins, et dirigée par un guide aussi aimable qu'instruit, ce qui n'est pas peu dire, j'ai examiné le mécanique en mouvement de cette belle industrie, et j'ai été profondément intéressée. Les braves ouvriers qui travaillaient là mettaient à leur besogne une ardeur agréable à voir, et les feuilles de pulpe s'ajoutaient les unes aux autres tout au bout du moulin, après avoir passé et repassé dans maintes machines, afin d'obtenir ce résultat."

La chroniqueuse continuait: "Je crois avoir vu rarement une chute aussi belle que celle de la rivière Chicoutimi..."

La chute continue d'être belle. La pulperie ,elle, est un lointain souvenir; ses constructions, témoins du goût et du savoir-faire de leurs réalisateurs, évoquent le beau temps où elle était source de vie et de progrès pour Chicoutimi et pour la région. Mais le vide, un vide anormal et lourd, que la visiteuse de 1900 n'a sûrement pas soupçonné, attend toujours quelque chose. Si elle revoyait ces lieux, il est vraisemblable qu'en dépit de ce qui pourrait l'entnousiasmer encore, et davantage, dans l'aspect de la ville, l'usine morte lui causerait un serrement de coeur capable de retenir le cri spontané qui commençait sa chronique. Restons-en aux faits, et retenons qu'il y a soixante ans on pouvait écrire, et on a écrit: "Chicoutimi m'enchante".

Victor Tremblay, ptre, P. D.,
de la Société Historique du Saguenay.

M. Roger Bouchard, fils de Mme Armand Bouchard, d'Alma, et Mme Bouchard, née Yvette Pedneault, fille de M. et Mme David Pedneault, de Chicoutimi, dont le mariage fut béni samedi, le 13 août, en la cathédrale de Chicoutimi. C'est le R. Père Pierre-Julien Bouchard, père des Saints-Apôtres et frère du marié, qui a béni le mariage. M. et Mme Roger Bouchard ont quitté notre région pour Moncton, N.-B., où M. Bouchard est à l'emploi de Radio-Canada. (Ellefsen)

Régles de sécurité pour la fraicheur des sandwiches

1. La propreté est le premier facteur de sécurité dans la préparation des sandwichs. Les surfaces de travail et les ustensiles doivent être scrupuleusement propres et périodiquement essuyés avec un linge imbibé d'une solution de vinaigre.

2. Toutes personnes ayant aux mains une blessure ou une plaie ouverte, doit éviter de toucher les aliments.

3. Tous les ingrédients du sandwich (sauf le pain) doivent être gardés au réfrigérateur jusqu'au moment de les utiliser, et les sandwichs, une fois préparés, doivent être immédiatement mis au froid ou congelés, et gardés ainsi jusqu'au moment de les servir.

4. Gardez les sandwichs en petits paquets au réfrigérateur ou au congélateur, pour que le froid les pénètre plus facilement.

5. N'employez jamais de restes pour vos garnitures à sandwichs. Une fois dégelés, ne faites jamais congeler à nouveau ces sandwichs.

6. Ne goûtez jamais les sandwichs que vous croyez gâtés. Jetez-les immédiatement.

7. On peut conserver 12 à 24 heures (pas davantage) à une température de 50 degrés F. sous zéro les sandwichs faits avec soin, dans un endroit propre et dans des conditions normales de température et d'humidité.

Le Progrès du Saguenay publie gratuitement et avec plaisir tous les événements sociaux, baptêmes, réunions, mariages, anniversaires, déplacements. Adressez-vous à:
LE CARNET SOCIAL,
316 ave Labrecque,
Chicoutimi, tél.: LI-3-4474

A la femme du temps...

avec Gemma Lapointe

Gertrude Néron étonne le tout-Paris avec ses chapeaux dits "ILLUSION"

Mlle Gertrude Néron, fille de M. et Mme Xavier Néron, de la rue Lafontaine, à Chicoutimi, nous revient de Paris où elle a passé deux ans; mais, son passage à Chicoutimi prend le visage d'une courte vacances puisque Mlle Néron retournera en Europe en septembre. On sait que cette Chicoutimienne de mérite s'est acquis l'admiration, l'encouragement et aussi une réputation d'artiste dans la ville lumière avec la création des chapeaux dits "Illusion" qui décrivent des lignes aériennes près d'un regard heureux. Dans une conférence de presse qu'elle a convoquée, Mlle Néron a parlé de ses projets aux journalistes réunis.

Le manteau qui accompagne le chapeau dit "Envol de Paradis" est une création de la haute couture signée José Badia. C'est en collaboration avec ce couturier de haute réputation à Paris que travaille maintenant Mlle Néron. C'est du reste les collections de ce dernier que porteront les mannequins lors de la collection automnale des coiffures "Illusion", qui se tiendra le 10 octobre, à Paris. Le manteau est en riche taffetas "Brocard". L'intérieur est en lamé et entièrement toilé. (Photo Jacques Boily)

Brune aux yeux vivants et expressifs, Mlle Néron a parlé de son attrait pour les chapeaux, comme d'une chose qui remonte à son enfance. Toute petite, déjà elle s'amusait à en fabriquer pour ses poupées. Les chapeaux qu'elle remarquait sur la tête des dames l'amusaient beaucoup; elle s'ingéniait à en reproduire l'idée. Aujourd'hui, voilà la ligne qu'elle a choisie. Il faut dire qu'elle est solidement préparée à cette voie. En effet, cette artiste a fait un cours à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec. Rendue à Paris, elle a étudié à l'Ecole des Arts et Techniques. Par ailleurs, elle a suivi les différents mouvements artistiques dans la ville lumière; elle a visité les musées, les expositions... C'est ainsi qu'après avoir visité l'exposition "Hindou", Mlle Néron nous affirme que ce mouvement artistique aura sûrement donné la note orientale qui se révèle dans le nouveau chapeau d'automne et d'hiver.

Pleine de vivacité et d'énergie, cette artiste de chez nous pense déjà beaucoup à un projet qui lui tient à coeur, sa collection automnale de chapeaux "Illusion" et aussi de vrais chapeaux. La présentation se fera à Paris en collaboration avec José Badia, couturier espagnol de haute réputation, très aimé du tout-Paris. Si Mlle Néron travaille maintenant avec José Badia, on se rappelle qu'elle avait déjà présenté une collection, avec la maison Carven.

Les chapeaux "Illusion" auront l'avantage en nombre sur le vrai chapeau puisqu'il y en aura une quarantaine qui seront présentés. On sait que ces chapeaux tiennent à une base de broche solide, recouverte de velours, de satin broché, de lamé, et parfois ornée de perles, peut-être même de pierreries. Ces parures de tête représentent à peu près dix heures de travail. Ils sont cousus à la main pour assurer le fini du travail. La plupart de ces coiffures peuvent se porter en toutes saisons. Quelques-unes se portent le jour, le plus grand nombre, le soir pour coquetel, dîner, galas, mariage. Ils peuvent avoir des noms tout aussi significatifs que Coup de vent, Contre le vent, Envol de Paradis, etc...

Les coiffures "Illusion" ont grand succès à Paris. La grande danseuse de renommée Luthys de Luz en a adopté l'idée de même que Guylaine Guy, Mme Lussier, épouse du directeur de la Maison Canadienne, pour ne nommer que celles-là.

Nous croyons que la période pénible des débuts est maintenant vraiment vaincue pour Mlle Néron. C'est maintenant le temps d'une première moisson, donnée à tous ceux et celles qui veulent avec énergie. Cette femme de mérite travaille maintenant avec l'encouragement des grandes modistes et des grands couturiers. La porte du succès lui est désormais définitivement ouverte.

Mlle Gertrude Néron ajuste sur la tête de son mannequin (Mme Michel Cain) un chapeau "Illusion" noir, dit "Envol de Paradis". Noter le mouvement aérien et gracieux de cette coiffure. Mlle Néron avait convoqué quelques journalistes pour les entretenir de ses réalisations dans le vieux continent et de son projet de collection parisienne automnale. Les coiffures de Mlle Néron sont brevetées, ce qui leur confrère un caractère de classe et d'exclusivité. L'ensemble très élégant que porte ici Mlle Néron est une création de José Badia. Il a été conçu spécialement pour elle; il est tout de noir et sa ligne est de grande classe. (Photo J. Boily)

La famille turque est forte

VICTORIA (PC) — Un officier de police turque en visite à Victoria a déclaré que son pays n'avait aucun problème de criminalité juvénile

Le chef Mehmet Evin du service des communications de la police nationale turque a précisé durant une entrevue à Victoria que la Turquie avait accumulé des connaissances profondes sur la façon d'élever des *enfants respectueux* et soumis aux lois.

"Nos policiers n'ont aucun ennui avec les jeunes. Une cité [illegible] que de la même importance

(suite à la 10e page)

IDÉES POUR MENUS

Préparez d'avance une salade à la gelée et vous aurez un menu tout trouvé pour un repas à improviser rapidement. L'Institut des Produits Avicoles du Canada vous suggère ici une de ses bonnes recettes éprouvées à base de dinde dont la saveur ne laisse rien à désirer. En passant, il vous signale que les moules servant à préparer les salades ou les desserts en gelée doivent être huilés avec de l'huile à salade (pas d'huile d'olive) pour que leur contenu se détache facilement.

Salade à la dinde "Perfection"

1 paquet, gelée en poudre, lime ou citron.
1 tasse d'eau bouillante.
1 tasse d'eau froide (moins 1 cuil. à table).
1 cuil. à table, vinaigre OU jus de citron.
1 tasse de dinde OU de poulet coupé en dés.
½ tasses de choux en fines lamelles.
¼ tasse piment vert en dés.
2 cuil. à table, piment rouge en conserve, ou frais, en dés OU tranches de radis.
½ cuil. à table, ciboulette hachée (facultatif).
1 cuil. à table de cornichons sucrés au sûrs, en dés.

Faites dissoudre la gelée en poudre dans une tasse d'eau bouillante en remuant constamment. Ajoutez la tasse d'eau froide moins la vleur d'une cuillère à table que vous remplacez par du vinaigre ou du jus de citron. Mettez refroidir au réfrigérateur. Pendant ce temps, préparez les autres ingrédients: huillez cinq ou six grands moules individuels ou un gros moule contenant six tasses. Répartissez également entre les moules la volaille, le chou, le piment vert, le piment rouge, la ciboulette (ou tiges vertes d'oignons, hachées) et les marinades, ou mélangez ces ingrédients dans le gros moule unique. Versez par-dessus la gelée préparée et refroidie et réfrigérez jusqu'à ce que le tout soit pris.

Si vous vous servez de volaille congelée et coupée en dés, faites simplement dégeler jus-

(suite à la 10e page)

Comme le sel et le levain dans la pâte

C'était une grande fille
à l'âme en détresse.
Elle aurait voulu prendre
sa vie entre ses mains
pour en faire une généreuse
et définitive offrande.
Pour la consolation
des autres, elle
aurait voulu offrir la bonté
du sel qui ne s'affadit pas
puis la bienfaisance du
levain dans la pâte.

Mais, elle ne sentait
rien à offrir
la pauvre fille si ce
n'est le dépouillement
de son coeur et un peu
de bonne volonté vraie.

Dans son âme droite, il
y avait une immense richesse
de choses à offrir.
Mais, pour qu'il y ait
libération des offrandes,
ça demande une droite
reconnaissance de ses
possibilités et limites.
Notre fille avait trop de
mérite pour ne pas saisir cela.
Aux décalages, produits par la lumière,
ont succédé les possibilités d'offrande.

Comme ce caractère qui
frappe toujours chez
une femme supérieure,
son être entier de fille
rayonnante rend désormais
l'image d'une vie offerte.

Gemma

MOTS CROISÉS

— No 611 —

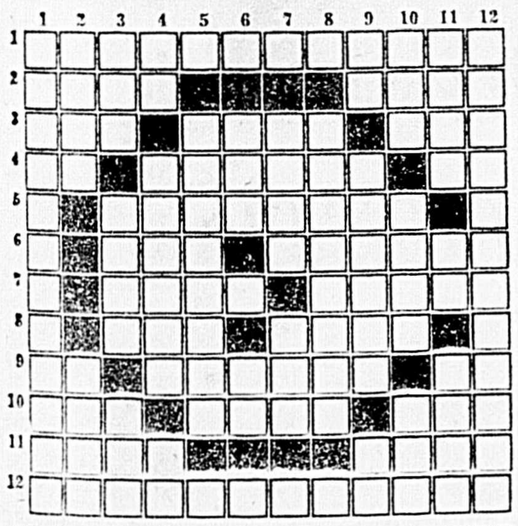

HORIZONTALEMENT

1—Farce burlesque et grossière.
2—Partisane. — Mit sa confiance en quelqu'un.
3—Aucun. — A une faible distance. — Saison.
4—Mis pour ici. — Décidées. — Terminaison.
5—Exhiba.
6—Article. — Composai.
7—Résulte de. — Petits quelques choses.
8—Lettre grecque. — Richesse.
9—Terminaison. — Pentes d'un toit. — Fin d'infinitif.
10—Lequel. — Greffa. — Se rendra.
11—Poison tiré du latex. — Tentai.
12—Actions de faire administrer par l'Etat.

VERTICALEMENT

1—Du pancréas.
2—Rendu muet. — Arr. d'Epinal.
3—Fleuve d'Afrique. — Courbe. — Voyelles.
4—Equerre. — Adroit. — Saint.
5—Action de peser sur.
6—Note (plur). — Pron. indéf.
7—Vie de plaisir (renversé). — Point où l'on vise.
8—Petit cigare analogue aux ninas.
9—En neuf. — Striures. — Dix renversé.
10—Exprime une douleur. — Ainsi soit-il. — Signifie égalité.
11—Temps précis où un événement a eu lieu. — Année. — Vaste plateau de l'Asie antérieure.
12—Ferais durer longtemps.

SOLUTION DU PROBLEME No 610

Horizontalement: 1. Parachevable; 2. Alibi — Créas; 3. Rets — Ça — Anis; 4. Ane — Noir — Ino; 5. Pe — Baudet — Er; 6. Roitelet; 7. Eteuf — Usuel; 8. Gant — Mi — Tael; 9. Ire — Bisa — See; 10. Qe — Renait — Er; 11. Batardes; 12. Elite — Alias.

Verticalement: 1. Paraplégique; 2. Alène — Tare; 3. Rite — René — Bi; 4. Abs — Bout — Rat; 5. Ci — Naïf — Bête; 6. Coût — Mina; 7. Aide — Isar; 8. VC — Relu — Aida; 9. Ara — Test — Tel; 10. Béni — Tuas — Si; 11. Laine — EEEE; 12. Essorilleras.

Des évêques et des prêtres lithuaniens dans les prisons de la Russie

CCC) — Un ex-prisonnier des Russes, l'Anglais Frank Kelly, a publié un livre sur ses expériences vécues dans les prisons russes. Il a passé six années dans la prison de Wladimir à Moscou et ne fut relâché qu'après l'intervention du gouvernement britannique.

Dans des prisons, Kelly se trouva avec de nombreux lithuaniens parmi lesquels deux évêques et plusieurs prêtres. L'Anglais écrit d'eux ce qui suit:

"...il y avait deux prisonniers avec lesquels s'établit une amitié qui dura jusqu'à ma libération Un de ceux-ci était un prêtre lithuanien, le P. Yanalitus qui avait 78 ans et ressemblait à un personnage biblique: presqu'un dieu, voudrais-je dire. Le second était l'évêque Téofilius Matulionis de Kaisedorys. Ils purgeaient une peine de huit années et en avaient déjà passé plusieurs à Wladimir. Ils n'avaient aucun espoir d'être relâchés plus tôt. Les deux étaient tranquilles, sereins, patients, très affables et chacun doté d'une personnalité étonnante. Leur spiritualité intérieure agissait même sur les autres.

"...l'archevêque avait un autre compagnon dans sa cellule, le P. Mironas. Ce révérend était un personnage illustre Tout en étant prêtre, il avait été, en 1938, premier ministre de Lithuanie. Il est étrange que j'aie rencontré tant de gens de la Lithuanie, pays dont je n'avais jamais entendu parler. La majorité des Lithuaniens haïssaient les Russes..."

Heure d'adoration

Ce soir, à 7h.30 à la chapelle des Servantes du St-Sacrement, heure d'adoration dialoguée.

Rapport des cliniques

26 août 1960

Lundi, 22 août — Aucune clinique

Mardi, 23 août — Clinique anti-tuberculeuse à l'Unité Sanitaire de Chicoutimi, de 9h. à midi et de 1h.30 à 4h.

Mercredi, 24 août — Aucune clinique.

Jeudi, 25 août — Clinique de puériculture et immunisation anti-diphtérique et vaccination "Salk", au Boulevard Talbot, à 10 h. a.m. à l'Ecole St-Thomas et à 10 h. 15 à l'Ecole Jeann-Mance.

Vendredi, 26 août — Clinique de puériculture et immunisation anti-diphtérique et vaccination "Salk" à Port-Alfred, de 2h à 3h.30.

"duos" Gerber aux fruits

POUR LE BIEN DE VOTRE TRÉSOR

Quelles perspectives appétissantes que ces combinaisons délicieuses aux fruits: purées Gerber de pommes et pêches; pommes et framboises, bananes avec compote de pommes, bananes avec ananas. Les trois premières existent également en variétés pour enfants.

Ces nouveaux mets savoureux sont préparés avec des fruits sélectionnés, choisis pour leur goût sucré naturel et leur délicieuse saveur. Comme tous les autres aliments Gerber pour bébés, ils sont spécialement traités en vue de conserver le maximum de valeur nutritive.

Mis au point par des spécialistes se consacrant uniquement à la présentation d'aliments de qualité pour bébés.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés

PRÉPARATION ET MISE EN BOÎTES DANS LA RÉGION DE NIAGARA

ALIMENTS Gerber POUR BÉBÉS
NIAGARA FALLS, CANADA

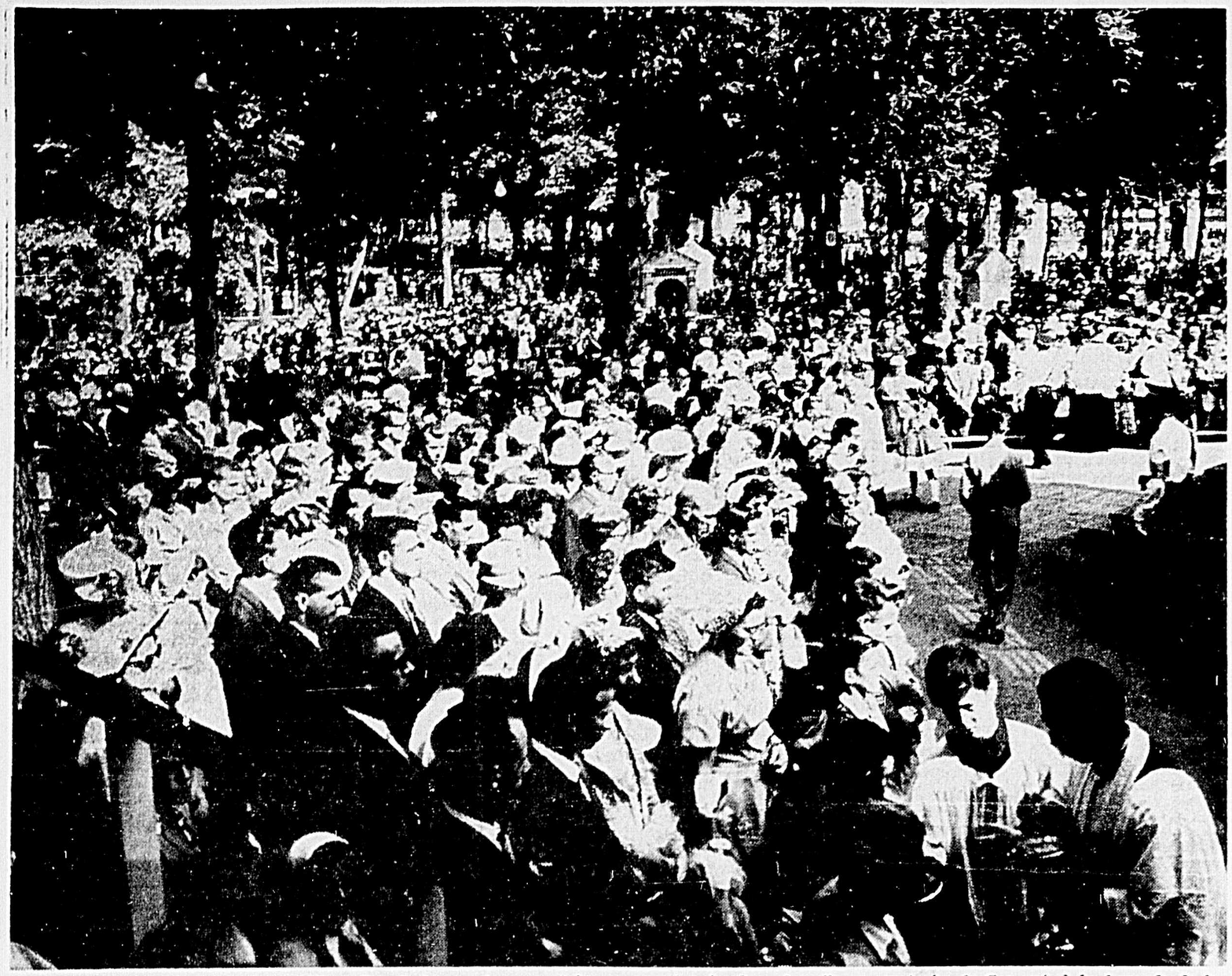

AFFLUENCE A NOTRE-DAME-DU-CAP — Des foules nombreuses et impressionnantes affluerent au sanctuaire de NOTRE-DAME-DU-CAP pour les derniers jours de la neuvaine preparatoire au 15 août. Cette fête de l'Assomption, la plus solennelle au sanctuaire du Cap, est, à la demande de la Commission Episcopale de l'Amérique Latine, une journée nationale de prières pour l'apostolat canadien en Amérique du Sud.

Il propose le lancement d'une grande offensive

SASKATOON (PC)—Le secrétaire de l'Association pharmaceutique de la Colombie-Britannique a déclaré que l'industrie des produits pharmaceutiques et les pharmaciens doivent lancer l'offensive dans la "controverse publique prolongée" sur les prix des médicaments.

M. D.A. Denholm de Vancouver a précisé au congrès annuel de l'Association que les pharmaciens doivent "se faire accepter" pour leur profession: "une profession vouée au service de la santé des individus. . . ."

Il a avoué que les pharmaciens étaient stupéfiés par l'ignorance du public sur "la nature, l'objectif et l'activité" de la pharmacie canadienne, et qu'ils étaient "consternés" devant les efforts publics tentés pour "crucifier" l'industrie

Il a expliqué que les attaques formulées contre l'industrie pour les présumés prix majorés résultent de "la panique irresponsable d'un certain sénateur des Etats-Unis. . .déterminé à s'ériger en sauveur devant l'opinion publique. . . ."

Le fabricant

Le Dr C.A. Morrell, directeur de l'Administration fédérale des aliments et des drogues, a souligné que l'intégrité du fabricant reste l'ingrédient inestimable d'un médicament Il a rappelé que la première responsabilité pour la qualité d'un médicament appartient au fabricant.

"Il les prépare et bénéficie de leur vente, et il en est responsable.

"Je n'estime pas que nous devrions nous constituer en laboratoire de contrôle pour les membres de l'industrie pharmaceutique qui vendent leurs produits au Canada."

Conditions des routes

Route No 54: Québec-Lac Jacques-Cartier - Chicoutimi - 131.51 milles. Béton bitumineux, bonne. De Québec au Jardin Zoologique, travaux d'aqueduc en cours, allez lentement. Revêtement d'asphalte en cours du Lac Jacques-Cartier vers Québec, allez lentement.

Route No 54-A: Boulevard Talbot - Notre - Dame - d'Hébertville - 48.3 milles. Béton bitumineux, bonne. Détour à Notre-Dame-d'Hébertville via la rue Hébert, allez lentement.

Route No 54-C. Québec - Charlesbourg - 4.55 milles. Béton bitumineux, bonne.

Route No 55. Tour du Lac St-Jean - 143.54 milles. Béton bitumineux, bonne.

Route No 56. Saint-Urbain - Grande-Baie - 67.67 milles. Saint-Urbain au Lac Ha! Ha!, gravier, bonne; travaux de rechargement en cours à 6 milles de la barrière sud, allez lentement Lac Ha! Ha! à Grande-Baie, béton bitumineux, bonne.

Route No 15. Québec - Tadoussac portneuf - Baie-Comeau - Sept-Iles - Moisie, 420.76 milles. Québec à Baie-Saint-Paul, béton bitumineux, bonne. Baie-Saint-Paul à La Malbaie, gravier, bonne sauf 1 mille en construction aux Eboulements, allez lentement. La Malbaie à Baie-des-Rochers, béton bitumineux, bonne sauf travaux d'aqueduc à Cap-à-l'Aigle et à SaintFidèle, passable, allez lentement. Baie-des Rochers à Baie-Sainte-Catherine, travaux de terrassement et revêtement d'asphalte en cours, allez lentement. Tadoussac aux Escoumains, béton bitumineux, bonne. Les Escoumains à Sault-au-Mouton et Saint-Paul-du-Nord, béton bitumineux, bonne Saint-Paul-du-Nord à Portneuf, gravier, bonne. Portneuf à Forestville, béton bitumineux, bonne. Forestville à Rivière Bersimis rechargement de gravier, passable. De Betsiamites à Papinachois, béton bitumineux, bonne. De Papinachois à Raguenau, construction en cours, allez lentement. Raguenau à Chûte-aux-Outardes, béton bitumineux, bonne. Chûte-aux-Outardes à Manicouagan, 1.5 mille en construction et revêtement d'asphalte en cours, allez lentement. Manicouagan à Baie-Comeau, béton bitumineux, bonne. Bateau passeur entre Baie-Comeau et Godbout. De Godbout à Port-Cartier, gravier, bonne. De Port-Cartier à Moisie, béton bitumineux, bonne..

Route No 15-A. Baie-Saint-Paul - La Malbaie - via Saint-Hilarion - 31.22 milles. Béton bitumineux bonne. Pont en construction à Rivière des Mates, allez lentement.

Route No 16. Saint-Siméon - Grande - Baie - Chicoutimi - Saint-Bruno - 122.51 milles. St-Siméon au canton Sagard, gravier, bonne sauf 2 milles en construction, allez lentement. Construction en cours dans les cantons Sagard et Dumas, 1 mille, allez lentement. L'Anse-Saint-Jean à Grande-Baie, béton bitumineux, bonne. Grande-Baie à Chicoutimi, béton bitumineux, bonne. Chicoutimi à Saint-Bruno, béton bitumineux, bonne.

Route No 16-A. Bagotville - Jonquière - 19.32 milles. Béton bitumineux, bonne. Section en construction entre Arvida et Jonquière, allez lentement

(Bulletin routier officiel du ministère de la Voirie.)

A la Maison provinciale du Bon-Pasteur

Cérémonie de profession religieuse

Lundi, le 15 août, avait lieu dans la chapelle de la Maison provinciale du Bon-Pasteur de Chicoutimi une cérémonie de profession religieuse présidée par Son Excellence Monseigneur Georges Melançon, évêque de Chicoutimi.

Le Révérend Père Jean-Marie Ladouceur, c.ss.r., donna le sermon de circonstance.

Ont émis les voeux de religion:

Jocelyne Morin, Grande Baie, Sr Marie-Chantal; Louisette Bergeron, Jonquière, Sr Paul-Marie; Rachel Martin, Chicoutimi-Nord, Sr Marie-Louis-Marie; Réjeanne Dufour, Mistassini, Sr Marie-Romuald; Ghislaine Gladreault, Jonquière, Sr Marie-Marc-André.

Etaient présents au sanctuaire: le Révérend Père Jean-Marie Ladouceur, c.ss.r., Messieurs les abbés Gérard Fortin, aumônier de la Maison provinciale du Bon-Pasteur, Réal Dufour, eccl.

A la Maison provinciale du Bon-Pasteur

Cérémonie de vêture

Samedi, le 13 août, Monseigneur Edilbert Lévesque, P.D., V.F., curée des Escoumains-Comté Saguenay, présidait la cérémonie de vêture en la chapelle de la Maison provinciale du Bon-Pasteur de Chicoutimi.

Ont revêtu le saint Habit:

Marguerite Dufour, Grande Baie, Sr Marie-Jean-Camille; Denise Grenon, Chicoutimi, Sr M.-de-Ste-Edilbert; Pierrette Lemieux, Chicoutimi-Ouest, Sr Marie-Pierre-Michel; Solange Duchesne, Jonquière, Sr M.-de-Solange-de-Jésus; Lily Bergeron, Mistassini, Sr Gilles-Marie; Micrielle Bouchard, Mistassini, Sr Marie - Sylvianne; Madeleine Tremblay, St-Félicien, Sr Marie-Madeleine-du-Sacré-Coeur

Etaient présents au sanctuaire: Monseigneur Floribert Grenon, P.D. V.F. Principal de l'Ecole normale du Bon Pasteur, Messieurs les abbés Elzéar Grenon, curé de la paroisse du Nom-de-Jésus, Chicoutimi, Roland Larouche, curé de la paroisse St-Raphaël, Jonquière, Alfred Simard, visiteur des écoles, Chicoutimi. Gérard Fortin, aumônier de la Maison provinciale du Bon-Pasteur.

L'ambassadeur du Mexique à Québec

QUEBEC (PC) — L'ambassadeur du Mexique au Canada, Son Excellence Rafaël de la Colina, visitera la capitale provinciale en fin de semaine.

Il arrivera à Québec samedi par train en provenance de Montréal, et il rencontrera les personnalités officielles du gouvernement municipal et provincial ainsi que les autorités religieuses avant de repartir lundi.

Lors de son séjour à Québec, il remettra une décoration à M. André Turcot, consul du Mexique à Québec. M. Turcot appartient depuis 25 ans au service des Affaires étrangères du Mexique.

Une réunion de deux jours des candidats défaits de l'U.N.

QUEBEC (PC) — Les candidats de l'Union nationale défaits lors des élections provinciales du 22 juin dernier doivent tenir un caucus de deux jours dans la vieille capitale.

La date et l'endroit de ces entretiens ont été placés sous le sceau de secret, mais un porte-parole du bureau de l'ancien premier ministre de la province, M. Antonio Barrette, a simplement dit que le caucus seait tenu au cours de cette semaine. L'Organisation centrale de l'Union nationale a fait remarquer que toute information concernant la tenue de ce caucus serait transmise par le whip en chef du parti, M. Hormisdas Langlais, qui n'a pu être rejoint.

On a prétendu hier, sur la colline parlementaire de Québec que le caucus en question serait inauguré dès aujourd'hui par la tenue d'une réunion à laquelle M. Barrette aurait déjà convoqué les membres de son ancien cabinet. Une deuxième réunion groupant tous les députés de l'Union nationale élus ou réélus le 22 juin dernier aurait lieu demain.

La plupart des observateurs politiques de la vieille capitale sont d'avis qu'il est maintenant temps que l'Union nationale songe sérieusement à réorganiser ses cadres à la suite de sa défaite aux dernières élections provinciales. D'autre part, on s'est souvent demandé dans certains milieux politiques du Québec si M. Barrette garderait son poste de leader de son parti, mais on s'accorde à dire qu'il le conservera au moins pour la prochaine session de l'Assemblée législative.

Destitutions?

L'Union nationale, qui était presque le parti d'un seul homme depuis sa fondation, avait pris le pouvoir sous la direction de son chef, l'ancien premier ministre de la province, feu M. Maurice-L. Duplessis. A la mort de ce dernier en septembre 1959, le parti avait connu un regain de vie avec l'avénement au pouvoir du successeur de M. Duplessis, M. Paul Sauvé, le chef actuel de l'Union nationale avait manifesté la volonté de suivre la politique énoncée par son prédécesseur, mais il a dû se consacrer à la tâche de préparer l'élisations de son gouvernement On croit qu'il fera état des réalisations de son gouvernement pour apporter des changements au sein du parti.

L'un des problèmes les plus importants est le maniement des finances du parti. Certains observateurs disent que M. Gérald Martineau, que M. Duplessis avait nommé trésorier du parti, serait probablement emplacé. Ami très intime de M. Duplessis, M. Martineau n'est pas en si bons termes avec M. Barrette.

L'un des autres changements qui serait apporté dans les cadres du parti concerne le poste d'organisateur en chef, poste que détient actuellement l'ancien ministre de la Colonisation, M. J.-D. Bégin.

Les ravisseurs ont tué le jeune Graeme Thorne

SYDNEY, Australie (PC)—La police a annoncé hier que le corps du jeune Graeme Thorne, huit ans, a été retrouvé en banlieue de Seaforth.

Fils de M. Basil Thorne, agnant d'un grand prix d'une loterie, il avait disparu alors qu'il se rendait à l'école le 7 juillet.

La police de l'Australie avait entrepris les plus intenses recherches de son histoire pour le retrouver.

Une heure et demie après le départ de l'enfant pour l'école, une personne parlant avec un accent étranger téléphonait aux parents et leur réclamait une rançon de $56,000 pour le retour de leur fils. L'interlocuteur anonyme avait déclaré: "Si je ne reçois pas cette somme, votre fils fera belle pâture aux requins."

Les époux Thorne ont tenté de payer la rançon, mais ils n'ont jamais été en mesure d'établir quand et où les ravisseurs voulaient les rencontrer.

"Tout ce que nous voulons, c'est le retour de notre fils sain et sauf", avait déclaré M Thorne, qui venait de gagner la somme de $224,000.

Le cadavre de l'enfant a été découvert près de l'endroit où on avait retrouvé, quelques jours après l'enlèvement, le sac d'école, la casquette, les livres et autres fournitures scolaires du jeune Graeme.

Le cadavre de l'enfant était enveloppé de couvertures, bâillonné et ficelé.

Les parents de Graeme ont lancé plusieurs appels angoissés pour son retour. Durant une apparition à la télévision, le père du garçonnet a fondu en larmes en demandant:

"Si le ravisseur est un père qui a ses propres enfants, je l'adjure de me renvoyer mon fils sain et sauf".

Tous les policiers disponibles ont été mobilisés pour chercher l'enfant, et des récompenses au montant total de 25,000 livres ont été offertes pour les renseignements sur l'enlèvement.

Plusieurs personnes ont rapporté avoir aperçu une automobile semblable à celle utilisée pour l'enlèvement, mais aucune de ces informations n'a révélé un indice des déplacements de l'enfant.

L'enlèvement est le premier dans l'histoire de l'Australie où un enfant est détenu pour une rançon.

La police a vérifié des centaines d'indices et d'appels téléphoniques, mais plusieurs n'étaient que des mystifications.

Chauffeur d'autobus tenu criminellement responsable

QUEBEC (PC)—M. Jean-Marc Gauthier, chauffeur d'autobus de Deschambault, a été tenu criminellement responsable hier soir de la mort de l'un de ses passagers lorsque son véhicule a fait une embardée le 7 août.

L'enquête du coroner a révélé que le chauffeur avait conduit dangereusement sos véhicule à Portneuf au cours d'une excursion. Christiane Rochette, sept ans, de Québec, a trouvé la mort dans cet accident.

L'autobus a fait une embardée dans une courbe en revenant d'un pique-nique organisé pour les employés de la compagnie Maguire Electric, de Québec. Il y avait 30 passagers à bord de l'autobus au moment de l'accident. La plupart des autres passagers n'ont été que légèrement blessés.

Le chauffeur devait être accusé par la suite de négligesce criminelle. L'enquête préliminaire a été fixée au 15 septembre.

Accusée d'homicide involontaire à la suite de la mort de sa fille

NEW LONDON, Conn. (PA)—La jeune épouse d'un marin est accusée d'homicide involontaire à la suite de la mort de sa petite fille de deux mois et demi qu'elle a frappée pour l'empêcher de pleurer.

Mme Joan Littlejohn, âgée de 17 ans, a conduit son enfant au quartier général de la police Conduite en toute hâte à l'hôpital, la fillette devait succomber en cours de route.

Une autopsie a indiqué que l'enfant était morte des coups reçus.

Selon le détective Dennis J. Murphy, Mme Littlejohn aurait déclaré qu'elle ne pouvait supporter les cris et les pleurs du bébé et qu'elle l'avait frappé à plusieurs reprises. Son mari, Mack, fait partie de l'équipage de sous - marin Dogfish, Les Littlejohn ont un autre enfant âgé de deux ans.

Des journaux de qualité pour des lecteurs instruits

CHATTANOOGA, Tennessee (PA)—Un professeur de l'Université d'Etat de l'Ohio a déclaré qu'un pournal "doit devenir un élément important de l'enseignement dans toutes les matières scolaires. . .l'un des éléments essentiels."

Le Dr Edgar Dale, professeur titulaire d'enseignement et professeur conjoint de recherches en matière éducative à l'Université, était le principal orateur à la journée inaugurale d'un colloque de cinq jours pour les professeurs sur l'utilisation des journaux dans les classes.

Il a précisé que l'emploi des journaux et des revues "doit être jugé une partie intégrante du programme continu d'orientation des aptitudes et de la lecture."

Le Dr Dale a ajouté que les ignorants ne peuvent jouir de la liberté et que les journaux de qualité ne sauraient exister longtemps sans des lecteurs instruits.

ATTENTION!

Pour la rentrée des classes "JALBERT" vous offre un moyen de transport des plus facile, économique et des plus agréable, en offrant à vos garçons ou filles une fameuse

BICYCLETTE C.C.M.

A 3 VITESSES POUR SEULEMENT

$49.95

Ceci vous coûtera moins que $0.15 par jour et le plaisir en plus.

ATTENTION:

TOUS NOS ACCESSOIRES DE PECHE ET TENNIS SONT VENDUS AU PRIX COUTANT.

Distributeur de la fameuse peinture B-H

Jalbert LIMITEE

Membre de la Chaine RO-NA

125 est, rue Racine — Chicoutimi

LI 3-4405

NOUS SOMMES SUBMERGÉS

sous une avalanche de commandes de téléphones Princesse

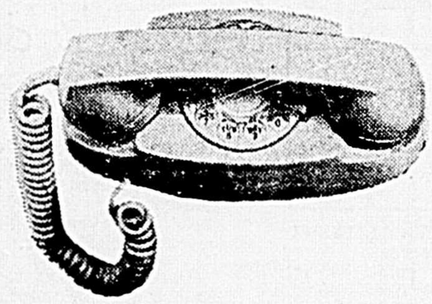

Franchement, la demande a dépassé nos prévisions et nous manquons provisoirement de téléphones *Princesse!* Mais nous remplirons chaque commande à mesure que les nouveaux appareils arriveront de l'usine! Si vous attendez encore *votre* petit téléphone *Princesse*, nous vous promettons que vous n'attendrez pas longtemps!

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

HOTEL AU PARASOL
l'endroit tout indiqué pour
SHOWER et COCKTAIL
TEL.: LI 3-3680

LE PROGRÈS DU SAGUENAY
CHICOUTIMI, JEUDI 18 AOUT 1960

4 SALLES POUR
BANQUETS et RECEPTIONS
MOTEL AU PARASOL
TEL.: LI 3-7771

Au long et en détail, le "procès de l'Occident"

D'une voix claire et calme Powers dit "OUI, je plaide coupable" et l'interrogatoire débute

MOSCOU (PA) — Francis Gary Powers s'est tenu debout mercredi devant un tribunal soviétique et d'une voix claire et calme, il a avoué sa culpabilité à une accusation d'espionnage.

Du box des prisonniers, dans la Salle des colonnades brillamment illuminée, dans l'immeuble des syndicats ouvriers, le pilote de l'avion américain de reconnaissance U-2, abattu au-dessus de la Russie, a dit "Oui, je plaide coupable", à la fin de la lecture de l'acte d'accusation de 4,000 mots.

Powers, qui a 31 ans aujourd'hui, paraissait avoir le plein contrôle de lui-même

L'épouse de l'aviateur, Barbara, et les parents, M. et Mme Oliver Powers, de Pound, Virginie, avaient pris place dans une loge spéciale à l'arrière de la grande salle et l'ont entendu s'avouer coupable. Il est passible de la peine de mort.

C'est la première fois qu'un Américain est jugé pour espionnage devant un tribunal soviétique et le gouvernement soviétique *a annoncé* qu'il condamnerait également toute la politique a annoncé qu'il condamnerait également toute la politique étrangère des Etats-Unis.

Pas nerveux

Powers paraissait en bonne santé et n'a montré aucun signe de nervosité. Il était vêtu d'un complet bleu marine et portait une cravate rouge foncé. Il avait les cheveux coupés ras et il a apporté avec lui dans le box des prisonniers, sur la scène de la salle, une chemise de carton bleu pâle, qui contenait apparemment tous les documents nécessaires pour sa défense. Il avait une cicatrice rouge sur le côté gauche de sa mâchoire, juste au-dessous de l'oreille. Il s'agit probablement des reliquats d'une blessure qu'il s'est infligée lorsqu'il est descendu en parachute le 1er mai, alors que son réacté qui volait à haute altitude a été abattu à 1,200 milles à l'intérieur du territoire soviétique

Au début de l'audience, devant trois juges militaires, Powers a répondu à des questions de routine, au sujet de son lieu de naissance, de sa date de naissance, de ses antécédents familiaux et de son éducation.

Puis vint la lecture de l'acte d'accusation et, avec une surprenante rapidité, le plaidoyer.

"Avez-vous entendu et compris les accusations portées contre vous?" a demandé le juge président, le lieutenant-général Viktor Borisoglebsky.

"Oui", a répondu Powers, après s'être levé dans le box des accusés.

"Reconnaissez-vous votre culpabilité?" a poursuivi le juge, assis sur un fauteuil à dossier très élevé, placé juste au-dessous de l'emblème de l'Union soviétique, la faucile et le marteau.

"Oui, je plaide coupable".

"Asseyez-vous", a dit le juge.

Ajournement

Il y a eu un peu de commotion dans l'auditoire et le juge annonça un ajournement de 20 minutes précisant que l'examen de Powers débutera ensuite.

Le plaidoyer de culpabilité n'a pas été une surprise, car l'acte d'accusation, déjà publié, disait que Powers avait avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir survolé le territoire soviétique, faisant fonctionner par intervalles, un équipement spécial à bord de l'appareil et croyant "que cela était fait dans le but de recueillir des renseignements secrets au sujet de l'Union soviétique"

Lorsque Powers est apparu en cour, c'était la première fois que sa famille le voyait depuis son envolée fatidique. Les Powers étaient arrivés à Moscou en fin de semaine dernière mais les Russes ont refusé la permission de le voir. Des requêtes répétées, de la part de l'ambassade américaine d'interviouer l'aviateur ont également été refusées

Powers arrive

Powers promena son regard sur l'auditoire de 1,500 personnes lorsqu'il a pénétré dans la salle d'audience. Il cherchait apparemment sa famille. Mais il ne l'a certainement pas vue car à aucun moment, il n'a regardé vers la loge à l'arrière de la salle.

Le Kremlin a organisé le procès dans un barrage de publicité, faisant porter tout l'intérêt sur l'envolée de reconnaissance au-dessus du territoire soviétique. C'est à cause de cette envolée fatidique que le premier ministre Khrouchtchev n'a pas voulu discuter avec Eisenhower à la conférence au sommet à Paris, en mai dernier.

En tant que principal accusateur de l'Etat, le gouvernement soviétique a nommé Roman Andreyevich Rudenko, un procureur public de 53 ans qui fut le principal procureur soviétique au procès des crimes de guerre à Nurenberg

La défense de Powers est assurée par un défenseur public, Mikhail Ilich Griniov, un procureur de la défense à Nurenberg. Trois avocats délégués par l'Association du Barreau de la Virginie ont été admis en Union soviétique avec la famille Powers, mais n'ont pas reçu la permission de prendre part au procès.

Interrogé par Me Rudenko à la reprise de l'audience, le pilote Powers a commencé le récit détaillé de son envolée fatidique.

Il a confirmé que son envolée avait débuté à Peshawar, au Pakistan, et qu'il y avait été transporté en avion de la base de l'Aviation des EtatsUnis à Adana, en Turquie.

Le procureur de la poursuite a vainement tenté de soutirer au pilote l'aveu que l'avion U-2 avait déjà porté des marques d'identification dissimulées par la suite.

Le prévenu a déclaré qu'il avait vu l'appareil U-2 tôt le matin de l'envolée, mais qu'il ne l'avait pas examiné pour en découvrir des marques d'identification. Un barrage de questions lui a été lancé, mais il a persisté à affirmer qu'il n'avait pas cherché de telles marques, et que dès lors il n'en avait aperçu aucune.

Le procureur Rudenko a terminé en annonçant qu'il laissera "aux experts le soin de déterminer si l'avion avait déjà eu des marques d'identification."

"Nerveux et effrayé"

Le pilote Powers a indiqué dans son témoignage qu'il se sentait "nerveux et effrayé" durant son envolée.

Me Rudenko lui a demandé: "De quoi étiez-vous effrayé?"

Le prévenu a répondu: "A la seule pensée de survoler l'Union soviétique" Un rire général a accueilli l'explication.

Powers a également soutenu qu'il ignorait complètement la nature de l'outillage spécial de l'avion U-2, dont certaines parties étaient étalées comme pièces à conviction.

Il a affirmé: "Je n'ai jamais aperçu aucun de ces dispositifs. J'en ignore l'apparence, sauf les éléments que j'ai vus ici."

Pendant que se continuait l'interrogatoire prolongé, Me Rudenko a déclaré: "Vous saviez que l'appareil (U-2) était désigné comme un avion d'espionnage." Powers a répondu: "Je ne saurais imaginer aucune autre raison pour une telle envolée."

Me Rudenko a continué: "Je présume que vous ne doutiez aucunement qu'il s'agissait d'une envolée d'espionnage."

Le pilote américain a répondu: "Non, je ne crois pas que j'en doutais."

Durant tout l'interrogatoire, Powers a soutenu qu'il ignorait toutes les particularités de l'outillage spécial autant que la fonction précise de ces instruments.

"Je pouvais facilement en devenir l'objet, mais je n'en connaissais nullement la nature Maintenant que j'en ai vu certains résultats, je comprend mieux qu'auparavant la fonction de cet outillage."

Powers a expliqué qu'il n'avait qu'à "déclencher le fonctionnement d'instruments spécifiés à des endroits désignés sur la carte."

Il a admis qu'il avait accompli certaines observations visuelles, y compris un aéroport non indiqué sur les cartes américaines, et lorsque le procureur de la poursuite lui en a demandé la raison, Powers a répliqué:

"J'avais reçu les instructions d'indiquer tout objet qui n'apparaissait pas sur la carte, Les pilotes ont plus ou moins l'habitude d'indiquer les détails qui n'apparaissent pas sur la carte."

Le pilote a rapporté qu'il avait exécuté la majeure partie de l'envolée au-dessus de l'Union soviétique au mauvais temps avec d'épais nuages au-dessous de lui.

Il a précisé qu'il avait commencé l'envolée à 67,000 pieds d'altitude, mais qu'il s'était élevé à 68,000 pieds alors que son carburant se consumait. Le procureur de la poursuite l'a longuement interrogé sur ses projets d'atterrissage en Suède ou en Finlande, mais le pilote a maintenu qu'il ne pouvait se rappeler les noms d'aucune piste de ces pays qu'il aurait pu utiliser.

Interrogé sur les instructions qu'il avait reçues dans l'éventualité de rallier directement Bodoe, en Norvège, où les Russes prétendent qu'il devait se poser, il a répondu qu'il possédait une liste de différents aéroports de réserve.

"J'en ignore complètement les noms. Les instructions indiquaient qu'en cas d'urgence, tout aéroport à l'extérieur de l'Union soviétique serait préférable à un aéroport quelconque de Russie".

Le procureur de la poursuite est revenu à la question de l'objectif de l'envolée et il a demandé au prévenu: "Il s'agissait d'une intrusion dans un but d'espionnage?"

Powers a répondu: "Je le présume, oui."

Il a nié connaître le service des Etats-Unis responsable de l'avion. Il a expliqué que l'appareil est "un avion à haute, très haute altitude, utilisé pour

(suite à la 10e page)

Traduction simultanée

MOSCOU (PA)—Les questions posées au pilote Francis Gary Powers sont en russe, mais elles sont traduites en anglais phrase par phrase. Ses réponses en anglais sont alors traduites en russe phrase par phrase.

Les deux versions anglaises et russes sont entendues dans la salle du tribunal.

Invisible sont des groupes de traducteurs qui donnent le récit de l'audience en allemand, en français et en espagnol. Les spectateurs composent sur un cadran la langue qu'ils préfèrent.

Exercice de propagande

LONDRES (PA)—Le Foreign Office a entrepris une enquête aujourd'hui sur les circonstances qui entourent une déclaration publiée par l'ambassade britannique au Japon et qualifiant le procès de Francis Gary Powers comme "un exercice de propagande".

Dans un bulletin d'information, l'ambassade britannique dit que le procès du pilote de l'avion américain U-2, "n'a rien à voir avec la justice et tout avec la politique". La déclaration laisse ensuite planer des doutes sur le système judiciaire soviétique.

A une conférence de presse, un porte - parole du Foreign Office a déclaré qu'une "enquête sur cet article" a été ordonnée Mais il a refusé de le commenter ou de laisser entendre s'il exprimait la politique du gouvernement britannique.

Powers réplique au Procureur soviétique en chef

Le cardinal Spellman s'intéresse aux hommes et non à leurs missions

MOSCOU (Reuters) — Le procureur de la poursuite Roman Rudenko a demandé aujourd'hui au pilote Francis Powers de l'avion U-2 si le cardinal Francis Spellman "accorde sa bénédiction aux envolées d'espionnage".

La question a surgi après que Powers, qui comparait sous une accusation d'espionnage, eut déclaré qu'il croyait que l'archevêque de New York, premier aumônier des forces militaires des Etats-Unis, avait visité la base des appareils U-2 en Turquie.

Me Rudenko, procureur soviétique en chef au tribunal des criminels de guerre de Nurenberg, a demandé: "Ainsi Spellman s'intéresse également aux bases militaires. . . Accorde-t-il sa bénédiction aux envolées d'espionnage?"

Powers a répliqué: "Je dirais *qu'il s'intéresse au personnel* militaire, non aux bases. Je ne crois pas qu'il songe tellement aux missions des personnes, mais qu'il s'intéresse plutôt à la personne elle-même."

Eisenhower proteste

WASHINGTON (PA)—Le président Eisenhower a rejeté avec indignation aujourdhui la prétention des Soviets qui veulent que ce soient les Etats-Unis qui subissent leur procès par l'intermédiaire du pilote Francis Gary Powers. M. Eisenhower a déclaré qu'il s'agissait là d'une déformation des faits.

Le président a précisé, au cours d'une conférence de presse, que les témoignages qu'avait rendus le pilote Powers jusqu'à présent n'indiquaient pas qu'il avait subi un traitement de "lessivage du cerveau"

Le président des Etats-Unis a protesté contre la refus du gouvernement soviétique de ne pas permettre à quelque auorité américaine que ce soit de prendre contact avec le pilote, abattu le 1er mai dernier alors qu'il survolait le territoire soviétique. Le procès du pilote Powers, accusé d'espionnage, s'est ouvert aujourd'hui à Moscou.

"Une coutume universelle veut qu'un étranger accusé d'un crime ait le droit d'entrer en communication avec un représentant de son gouvernement", a expliqué le président. "Les Russes ont privé le pilote Powers de ce droit."

Toutefois, M. Eisenhower a déclaré qu'il ne voulait pas commenter en détails le procès ou les accusations portées contre l'aviateur américain, parce que ses commentaires, selon lui, pourraient nuire à l'accusé.

En défense

Powers table sur ses origines et regrette le rôle qu'il a joué

MOSCOU (PA)—Francis Gary Powers a déclaré à un tribunal militaire soviétique aujourd'hui qu'il regrette le rôle qu'il a joué dans l'envolée de l'U-2 au-dessus de l'Union soviétique.

Powers qui a déclaré être un espion à salaire annuel de $30,000 qui n'aimait pas son travail et n'était pas au courant de la caméra et de l'appareil d'enregistrement que transportait son avion dans son envolée le 1er mai. Il a dit qu'un officier supérieur lui avait affirmé qu'il n'y avait aucun danger de survoler l'URSS.

Le pilote américain a plaidé coupable dès le début du procès. Puis il a été interrogé pendant plus de quatre heures par le procureur soviétique Roman A. Rudenko avant d'être confié à l'avocat que la Russie lui a assigné pour sa défense.

Cet avocat, Mikhail Griniov, a souligné que Powers était issu d'une famille ouvrière. Il a interrogé le pilote sur ce qu'il ressentait au sujet de l'incident de l'U-2.

Conséquences

Powers a témoigné avoir appris que par suite "de mon envolée la conférence au sommet n'a pas eu lieu et la visite du président Eisenhower en URSS a été contremandée."

"Je présume que cela a accru la tension dans le monde" dit-il.

"Je regrette sincèrement le rôle que j'ai joué dans cette affaire."

Les parents et l'épouse de Powers ont écouté attentivement lorsqu'il a témoigné n'avoir pas été torturé mais traité "avec gentillesse" durant les quatre derniers mois.

Powers est accusé d'espionnage. Il peut être condamné à une sentence de sept à 15 ans de prison — où à mort. Son procès reprendra demain.

Legaré Vente PAR TOUT LE MAGASIN

OUVERT DEMAIN SOIR JUSQU'A 9 HEURES

C'EST NOTRE 2e SEMAINE D'AUBAINES ! Une Vente qui projette de faciliter vos achats sans déranger votre budget. Nous avons piétiné nos prix à l'extrême sur toute marchandise dans le magasin, avec réductions jusqu'à 50% et même plus !

REFRIGERATEUR 11 PIEDS CUBES
"WESTINGHOUSE" 1960

Chaque jour, de plus en plus de gens choisissent "Westinghouse", la marque en laquelle ils peuvent avoir une plus grande confiance. Non visibles dans l'illustration, les perfectionnements les plus récents... en mécanisme et structure.

- dégivrage automatique par bouton-poussoir... si facile, si exact
- congélateur très efficace, d'une capacité de 60 livres
- plateau frigorifique pouvant contenir 15 lbs de nourriture congelée
- tiroir à légumes conserve fraiches les provisions d'une semaine
- lumière automatique intérieure s'allume quand la porte s'ouvre
- remisage additionnel dans la porte pour bouteilles et petits pots
- compartiment à beurre et à fromage... protège leur saveur
- 2 casiers nichent 22 oeufs en toute sûreté
- dimensions: 60¼" h. x 30" l. x 29-13/16" prof.
- garantie: 1 an sur la boite même et 5 ans sur le mécanisme scellé

$3.50 PAR SEMAINE SEULEMENT

SPECIAL: 339.95
offre exclusive Legaré

STYLE CARRE MODERNE

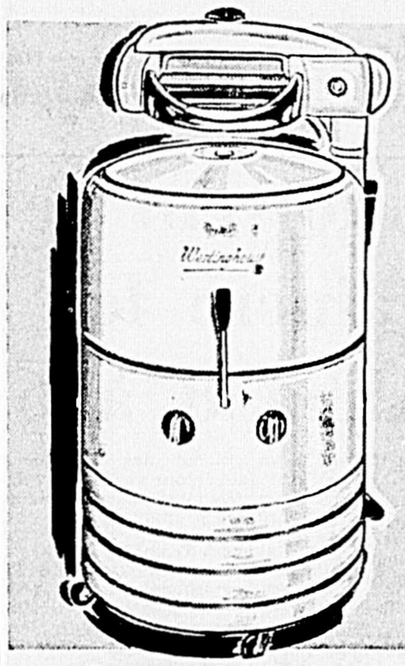

Fameuse fabrication "Westinghouse"
LESSIVEUSE MODELE 1960

Quel achat pratique! Et à un prix si abordable... 169.95! Caractéristiques: cuve en porcelaine peut contenir 8 à 9 livres de linge sec. Pompe automatique. Essoreuse.
"Lovell", marque renommée, avec mécanisme de sûreté. Voyez les termes...

$1.75 par semaine seulement 169.95

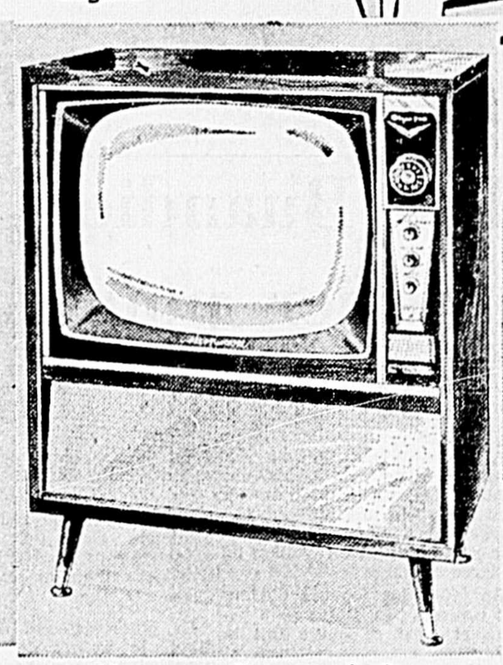

Une autre ligne exclusive Legaré
T. V. 'Fleetwood', 21"

Pour un nom synonyme de qualité, choisissez "Fleetwood" en fait de téléviseur! Caractéristiques: 3 haut-parleurs: 1-6" x 9" et 2-4"; transformateur puissant pour un rendement accru: 20 lampes. Vitre de sûreté pour une vision non éblouissante. Deux finis.

$3.50 par semaine seulement 329.95

Malaxeur portatif
Modèle à 3 vitesses, éjecteur de batteur. Corde détachable. Garantie d'un an. Bol compris.
SPECIAL $19.88

Poêlon automatique
12 POUCES CARRES
Lampe-témoin automatique. Contrôle de température. 100% immersible pour lavage. Corde comprise.
SPECIAL $13.88

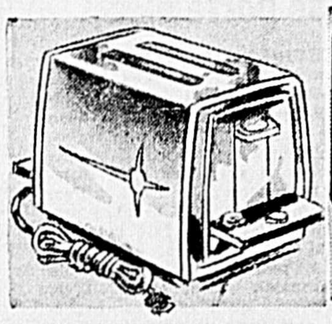

GRILLE-PAIN AUTO.
Ajustez le cadran à votre goût! Contrôle thermostatique fiable. Cadran réglable à 9 degrés.
SPECIAL $11.88

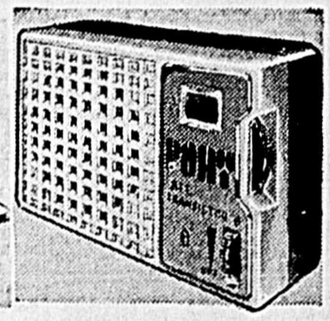

RADIO PORTATIF
Modèle à 6 transistors. Contrôles s'opérant avec le pouce. Pile. Etui en cuir. Ecouteur avec étui.
SPECIAL $29.95

AUCUN DEPOT REQUIS
jusqu'à 36 MOIS pour payer
(Taxe de vente payable à l'achat)

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
Tous vos achats portent une garantie de Satisfaction et de Service.

Fondée en 1877
Legaré
Seul LEGARE a plus de 80 magasins pour mieux vous servir dans le Québec
413 EST, rue RACINE Tél.: LI-3-3548 CHICOUTIMI
331, rue DAVIS Tél.: LI-8-5767 ARVIDA

Le club St-Paul champion de l'Interparoissiale

Il rafle la série finale en trois parties consécutives aux dépens du St-Antoine

(par Arthur Turbide)

CHICOUTIMI - Le puissant club de la paroisse St-Paul a remporté le championnat de la ligue Interparoissiale, hier soir au stade de Chicoutimi, en défaisant pour une troisième fois consécutive, le St-Antoine celle-ci au compte de 7 à 6, dans la série finale.

C'est un coup sûr de Gerry Talbot alors que Jean-Paul Collard se trouvait sur le deuxième sac qui a fait produire le point vainqueur dans la seconde partie de la septième manche. Le compte était égal 6-6 après six manches et demie et avec deux hommes de retirée Collard obtint un but sur balles, "vola" le deuxième but et compta le point vainqueur sur le double de Talbot.

Les vaillants porte-couleurs du club St-Paul succèderont donc au St-Isidore, comme champion de la ligue Interparoissiale, pour la saison 1960. Le grand héros de cette série finale qui n'a durée que trois parties, soit le maximum, a été sans contredit le lanceur Gerry Talbot, qui s'est de nouveau mis en évidence hier soir avec une performance de trois coups sûrs en quatre présence au marbre dont un double qui fit produire le point de la victoire décisive. Le jeune Talbot a de plus été crédité de sa deuxième victoire comme lanceur dans cette série finale.

Toute l'équipe de la paroisse St-Paul a joué avec brio tant durant la saison régulière que dans les séries éliminatoires. Avec un bilan de 21 victoires contre seulement trois défaites, le St-Paul était gros favoris pour remporter le championnat et c'est ce qui s'est produit. Le club St-Antoine ne doit pas être oublié dans cette grande victoire du St-Paul car il a offert une belle résistance mais il a du s'avouer vaincu devant une telle machine qu'était le St-Paul.

(suite à la 2e page)

Un championnat bien mérité que celui du club St-Paul de la ligue Interparoissiale. (Photo Michel Hamilton)

Michel Dufour a le meilleur sur Paul Driscoll dans un enlevant match de simple de l'omnium de tennis Molson

CHICOUTIMI (LC) — LA BELLE température aidant, les organisateurs de l'ominium Molson ont pu présenter plusieurs rencontres hier soir sur les courts du C.T.C. et des Chevaliers de Colomb. Une fois de plus, les joueurs de la Baie se sont particulièrement mis en évidence remportant tous les matches sauf un.

Le match qui semblait attirer le plus l'attention du public et qui opposait Paul Driscoll à Michel Dufour, a été sûrement le plus enlevant depuis le début du tournoi. Au cours du premier set, tout semblait indiquer que notre compatriote Michel Dufour l'emporterait facilement, lorsqu'il a défait son adversaire Paul Driscoll 6-0, mais au deuxième set, nous avons pu voir un joueur d'expérience se mettre résolument à l'oeuvre, alors que le jeune Dufour menait 5 à 3, Driscoll a effectué un ralliement de toute beauté pour l'emporter 7-5. Au troisième set le compte monta égal chaque joueur l'emportant tour à tour, et à un moment donné, Paul Driscoll menait 7 parties à 6, et ce fut au tour de Michel Dufour de démontrer ses qualités de tennismen, et il l'emporta finalement par 9-7.

Un autre joueur de la Baie, Jean Delisle a démontré trop de fini pour son adversaire Gaston Pelletier, et Delisle l'a emporté 6-0, 6-1.

André Gagné pour sa part a vaincu Michel Bouchard 6-0, 6-3.

Jean-Ls. Hébert l'a difficilement emporté sur Jean Lapointe 8-6, 6-8, 6-4.

Jacques Ouellet a causé une surprise en défaisant Jacques Privé 6-4, 6-2.

Paul Pouliot a eu facilement raison de Paul Dufour 6-1, 6-2

Germain Martel l'a emporté 10-8, 6-2 sur Michel Larouche.

Dans les doubles senior masculins: Adéodat Fillion et Raymond Casgrain ont défait Nazaire Girard et Roland Gauthier 6-4, 6-3.

Guy Bergeron et Boris Greoff d'Alma ont vaincu Germain Martel et Wilfrid Tremblay 6-2 6-3.

Dans le simple senior féminin:

C'est donc dire que les amateurs de ce sport qui connait une vogue grandissante en ont eu pour se satisfaire hier soir, et ce soir, d'autres matches de plus en plus intéressants seront présentés. Pour n'en citer qu'un Michel Dufour affrontera son compagnon d'équipe dans le simple senior masculin, Jean Delisle

DIRECTEUR: ARTHUR TURBIDE — TEL.: (RES.) 8-4467. (BUR.) 3-4474

— SPORTS —

CORRESPONDANTS: JONQUIERE: RONALD LEVESQUE: ALMA: J.-C. LINDSAY; TEL.: (RES.) 2-3610 — TEL.: (RES.) 2-5887 — PORT-ALFRED: LAURENT COULOMBE; TEL.: (RES.) 4-3596

S'il veut rencontrer Rogers

"Doudou" Carpentier doit battre Lisowsky ce soir

JONQUIERE (DNC) - L'acrobatique lutteur français Edouard Carpentier, et le rude Reggie Lisowsky feront les frais du combat principal ce soir au Palais des Sports de Jonquière.

"Doudou" Carpentier qui aurait du normalement rencontrer le lutteur à la tête blonde Buddy Rogers, tel qu'il avait été annoncé aux amateurs de lutte la semaine dernière, devra vaincre le rude Lisowsky ce soir, selon les exigences de Rogers.

La semaine dernière Buddy Rogers apprenant que Carpentier tenait à rencontrer le vainqueur du combat Rogers-Lisowsky, a refusé se rendre au désir du promoteur Lucien Grégoire, et a déclaré que Carpentier devrait vaincre le brutal Lisowsky, s'il voulait obtenir le droit de le rencontrer.

Carpentier devra donc ce soir faire face à un lutteur des plus rudes actuellement en rencontrant Lisowsky, et il aura à se servir de tout son savoir faire, s'il veut parvenir à maitriser ce géant de l'arène. Carpentier qui sait sans doute à qui il aura affaire ne devrait certes pas décevoir ses partisans, en sachant quels trucs utiliser pour venir à bout du rude Lisowsky.

Lisowsky lui, fait actuellement des pieds et des mains pour s'obtenir un combat de championnat, et dû à ceci il ne laissera aucune minute de répit à Carpentier. Les amateurs qui ont vu Lisowsky la semaine dernière au Palais des Sports ont pu juger de sa brutalité et il s'en aurait fallu de peu pour que Rogers perde les honneurs du combat.

Un autre combat des plus intéressants sera également présenté en semi-finale. Johny Rougeau rencontrera Sandor Kovacs, un lutteur quelque peu style Carpentier. Ce combat sera sûrement aimé des amateurs, car les friands de la lutte connaissent très bien les deux lutteurs, et ils savent que l'action ne manquera pas pendant le combat.

En spécial, le combat par équipe présentera Rick Ferraro et Georges Gagney, qui affronteront Bob "Legs" Langevin et Eddy Auger. Pour la préliminaire Claude St-Jean en viendra aux prises avec Tiger Tomasso.

UNE DEUXIEME FOIS CHAMPIONS

Les représentants de Trois-Rivières au tournoi provincial Molson de balle-molle ont remporté les grands honneurs pour la deuxième année consécutive. Ici, M. Noël Deladier accepte avec plaisir le trophée Molson des mains de M. Laval Tremblay. M. Jean-Paul Landry, organisateur du tournoi apparait également sur la photo.

(Jean le Photographe JCL)

Football

La brasserie Dow liée aux Lions de Jonquière

JONQUIERE (DNC) - Lors d'une conférence de presse du club de football les lions de J.-R., Messieurs Léo et Paul Quenneville de Chicoutimi, ont généreusement accepté d'être les commanditaires de cette équipe de la ligue de football Intermédiaire Saguenay Lac-St-Jean.

L'on sait que l'importante Brasserie que Messieurs Quenneville représente est intimement lié au football du Québec. L'appui fourni par Léo et Paul Quenneville, permettra non seulement aux Lions de solutionner certains problèmes financiers mais aussi d'obtenir par l'intermédiaire de leur Brasserie la présentation à Jonquière de cliniques de Football, données par des experts de Roger Meloche par exemple, et à l'occasion, par des joueurs du club de football Alouettes de Montréal.

Messieurs Léo et Paul Quenneville, ont insisté sur deux conditions rencontrant entièrement la ligne de conduite déjà tracée par les dirigeants des Lions. D'abord, former des citoyens respectables, et ensuite des joueurs de football, et deuxièmement, ne se mêler en aucune façon à la direction du club.

Nul doute que l'affiliation des Lions de Jonquière Kénogami, avec l'organisation que représente Messieurs Léo et Paul Quenneville, aidera grandement à la promotion sérieuse et rapide du football chez nous.

Par ailleurs lors de cette même conférence de presse il nous a été permis d'apprendre d'autres nouvelles concernant le football régional. C'est ainsi que nous avons appris que la visite de Messieurs Edmund Asselin et Lou Miller, prés. et arbitre en chef de R. T. V. qui devait avoir lieu en fin de semaine, avait été remise aux trois et quatre septembre prochains à l'ocasion de l'ouverture officielle de la saison locale à Jonquière.

Egalement, l'équipe des Lions de Jonquière-Kénogami, possédera dès la saison prochaine son propre corps de majorettes, dont l'entrainement assez complexe débutera vraisemblablement cet hiver même.

Les amateurs de football de la région se souviendront que tel qu'il a été annoncé, l'ouverture officielle de la première saison régulière de football au Saguenay, aura lieu dimanche après-midi à Arvida, alors que les Alouettes de l'endroit recevront les Lions de Jonquière Kénogami.

A ALMA

4,000 personnes attendues à la course du 75 milles

ALMA (JCL) — Pour la sixième année consécutive, le Club Cycliste d'Alma patronne la fameuse course de 75 milles à bicyclette. Cette grande classique annuelle régionale sera disputée dans les rues de la Cité d'Alma, dimanche prochain. Grâce aux succès remportés l'an dernier, on s'attend à ce que cette épreuve d'endurance attire plus de 4,000 personnes un peu partout le long du parcours.

Le quadrilatère original de cette compétition de calibre sénior comprenant les rues St-Pierre, Côté, Bégin et Scott sera conservé de nouveau cette année. D'une longueur d'un mille, il devra être parcouru jusqu'à la limite de 75 fois par chaque participant.

Les promoteurs de la classique, MM. Marc-André Tremblay et Franco Savastano, tiennent à souligner que la course est strictement réservée aux cyclistes séniors amateurs du Saguenay-Lac-St-Jean. Remportée l'an dernier par Yvon Fortin d'Alma, en un temps de 2 heures, 48 minutes et 5 secondes, la classique de 75 milles donnera cette année à son vainqueur un trophée accompagné d'une bourse de $75 ou plus. Les nombreux autres prix et trophées qui seront attribués lors de la même épreuve seront fixés d'ici quelques jours.

Actuellement, les organisateurs de cette classique ont reçu des inscriptions très intéressantes. En effet, le seul cycliste connu de la région du Saguenay, Doris Gagnon, vient tout juste de faire parvenir son inscription pour la classique de 75 milles. On sait que Gagnon, n'eut été de la malchance, aurait fait très belle figure lors du Tour Cycliste du Lac St-Jean. A date, c'est le seul cycliste compétiteur que l'on connaisse venant de la région du Saguenay. Toutefois, Gagnon a fait savoir aux organisateurs qu'il tenterait d'intéresser deux ou trois autres cyclistes.

D'Alma, le jeune Yvon Fortin, la sensation régionale lors du tour cycliste du Lac-St-Jean, et gagnant de la même épreuve l'an dernier, s'est également inscrit cette semaine en même temps que les Normand Couture, Jean-Eudes Guay et Nicol Tremblay, d'Alma.

Les organisateurs s'attendent à ce que les frères Labbé de

(suite à la 2e page)

Maurice Vachon dixit:

"Mon frère Paul se porte bien"

CHICOUTIMI (RL Spécial) — Maurice Vachon, après le dur combat de mardi dernier, semblait assez fatigué, et il a donc pris quelques minutes de repos, après quoi il nous a fait les déclarations suivantes: "Je lutterai avec mon frère Paul, à Fort Worth, Texas, le 3 octobre prochain. Mon frère fait actuellement fureur là-bas, et partout ou il passe, on le surnomme "l'assassin canadien". C'est donc dire qu'il est très respecté, car vous pouvez imaginer ce géant de l'arène qui a 22 ans et qui pèse 275 livres.

Egalement, Maurice Vachon démentit la rumeur qu'Emile Stipich, qui revient d'une tournée aux Etats-Unis, ait blessé son frère Paul, là-bas. Maurice Vachon déclare encore là: "Je me suis tenu en relation avec mon frère Paul, pratiquement à tous les jours, et ce dernier m'a affirmé que ni Emile Stipich, ni personne d'autre ne l'avait blessé".

"C'est un point que je voulais faire comprendre aux amateurs de lutte", de déclarer Maurice Vachon, "et j'espère que maintenant la chose sera close".

DEVENEZ L'HOMME COMPETENT

Que tout contracteur recherche

Apprenez, peu de frais l'opération de "bulldozers" "loaders", pelles mécaniques, électriques et diésel ainsi que l'entretien. Nous enseignons aussi la soudure et la mécanique sur la machinerie même. Gros camions, etc.

ECOLE D'OPERATEURS DE MACHINERIE LOURDE
280, boul. des LAURENTIDES PONT-VIAU, Montréal 40, P. Q.

Harry Hicks et Pete Lechensky frappent pour le circuit et Jonquière gagne 9-2

Celui de Hicks brise une égalité de 2 à 2 – 4e de Lechensky – André Desjardins et sa 10e victoire

JONQUIERE (DNC) - Une partie marquée de deux coups de circuits, dont un de 375 pieds frappé par le grand Pete Lechensky, a permis aux Braves Molson de Jonquière de l'emporter sur le Dow de Chicoutimi au compte de 9-2, et conserver ainsi l'exclusivité de la première position de la ligue, hier soir au stade Desmeules de Jonquière.

Le pointage était égal 2-2 à la seconde moitié de la sixième manche, et Yvon Villeneuve était sur les buts grâce à un choix de lancer sur le faible coup qu'il avait frappé au champ intérieur, quand s'amena au bâton le bouillant Harold Hicks qui cogna un solide coup de circuit, pour permettre aux Braves de prendre l'avance 4-2. Par après à la seconde moitié de la septième manche, l'instructeur Louis Girard exécuta une stratégie qui lui rapporta, en donnant l'ordre de "bunt" à Jocelyn Gagnon et André Desjardins qui réussirent à prendre leur but. René Saulnier tenta de faire de même ensuite, mais fut retiré au premier but, pendant que les deux coureurs avançaient d'un but chacun.

Le pilote des Chicoutimiens eut alors un petit conciliabule avec un lanceur Lionel Gaudreault, et celui-ci sembla déclarer qu'il était encore en forme. Les Braves avec deux hommes sur les coussins, virent avancer Pete Lechensky, qui à la première offrande de Gaudreault, expédia la pillule à 375 pieds du marbre pour son quatrième circuit de la saison bon pour trois points et assurer ainsi une confortable avance au Molson.

Pour le Molson de Jonquière, l'as lanceur André Desjardins s'est mérité sa deuxième victoire cette saison, contre une seule défaite, après avoir pris la relève de Jean Paul Girard à la quatrième manche alors que ce dernier avait accordé deux buts sur balles consécutives et que 2 hommes étaient retirés. Pour le Dow, Lionel Gaudreault le perdant, fut remplacé à la septième manche par Claude Leclerc, qui termina la partie. A la septième manche également alors que les Chicoutimiens étaient au bâton, Maurice Gagnon, fut expulsé de la partie pour avoir critique trop violemment une décision de l'arbitre Huot, qui officiait derrière le marbre.

Pour les Braves Molson les meilleurs ont été Harold Hicks avec un circuit, son deuxième de la saison, Pete Lechensky trois coups sûrs, dont un circuit, qui était son deuxième en autant de joutes, et son quatrième de la saison, et également Gilles Deschesnes trois coups sûrs, dont un double. Pour les Chicoutimiens le seul à frapper deux fois en lieu sûr fut Jean Yves Loubier.

Vis. 100, 001, 000 2 4 3 8
Jon. 002 002 41x 9 12 2 6
Gaudreault, Leclerc (7) et Grenon.
Jean-Claude Girard, Desjardins (4) et Jomphe.
LG. Desjarlins 10-1
LP. Gaudreault 4-6.

Les Buandiers doivent se rallier pour vaincre les Athlétiques d'Alma 8 à 6

ALMA — Bénéficiant de plusieurs erreurs des Athlétiques d'Alma, les Buandiers d'Arvida ont remporté une difficile victoire de 8 à 6, hier soir à Alma dans une partie régulière de la ligue sénior.

En effet, les joueurs d'Alma ont commis pas moins de 8 bévues et c'est ce qui a fait la différence entre la victoire et la défaite car Alma a surpassé Arvida du point de vue offensif avec une charge de 13 coups sûrs. C'était la troisième fois que les Athlétiques réussissaient ce nombre de coups en lieu sûr en une partie.

Alma a été constamment à l'attaque, prenant une avance de 2-1 après deux manches et 4-3 après trois manches. Arvida se rallia pour trois points dans la cinquième, mais Alma revint à la charge avec deux buts dans la même manche pour égaliser le compte. Les Buandiers s'assurèrent de la victoire avec un point dans chacune des sixième et huitième manches.

Cependant, les hommes d'Alarie Rivard ont dû redoubler de prudence dans les dernières manches pour étouffer toute tentive de ralliement des Athlétiques.

Le piller défensif des Buandiers, le joueur de deuxième but Jack Lacoursière, a de nouveau été l'étincelle d'un spectaculaire double jeux. Le tout s'est produit quand Gerry Brassard "coupa" Jeannot Bergeron qui tentait de "voler" le deuxième but, alors que J.-Y. Bélisle se trouvait au troisième sac. Sur le même jeu, Belisle s'élança vers le marbre mais ce fut pour y trouver "la mort" car Lacoursière effectua un lancer précis pour le retrait. Alma réussit également un double jeux, le premier retrait étant un haut ballon attrappé par Arthur Fitzpatrick qui releva immédiatement au premier but, qu'un joueur des Buandiers avait laissé pour se diriger vers le deuxième pensant que le coup serait bon pour un "hit".

Raymond Tremblay qui avait relevé Terry Nickerson à la cinquième manche, a été crédité de sa deuxième victoire contre aucun revers. Régis Harvey, qui avait pris la relève de Rod. Tremblay également dans la cinquième manche, a été débité de sa septième défaite contre aucune victoire.

Paul-Henri Turbide et Gerry Brassard ont récolté chacun deux coups sûrs pour Arvida. Arseneault a réussi un double, de même que Brassard. Pour les perdants, Jean Belisle a été le plus efficace avec quatre coups sûrs dont un double. Jules Racette et Henri Briand en ont chacun trois.

Arvida	102 031 010—8	6 2
Alma	112 020 000—5	13 3

Nickerson, Tremblay (5) et Brassard; Tremblay, Harvey (5) et Racette. G—Tremblaf. P—Harvey.

Une défaite est enlevée au record d'André Desjardins

JONQUIERE (DNC) - A la suite l'une revision des statistiques de la Ligue de Baseball Régional, le statisticien Arthur Turbide a pu constater que l'as artilleur gaucher des Braves Molson de Jonquière, André-Desjardins, n'avait qu'une seule défaite à son crédit au lieu de deux comme on l'avait d'abord déclaré.

Une défaite qu'on lui avait attribuée à tort, vient de lui être enlevée. Il s'agit ici de la joute du 28 mai dernier, alors que les Buandiers d'Arvida avaient vaincu les Braves Molson de Jonquière 8-7. Cette défaite a été débitée à l'instructeur Louis Girard.

André Desjardins, qui possède déjà le meilleur dossier de la Ligue à date, a maintenant un record de 10-1. De son coté Louis Girard, a lui un record de 5-3.

LE CLUB BAGOTVILLE EST PRET A RENCONTRER LE CHICOUTIMI

CHICOUTIMI (LC) - Jos Haddad, le dévoué président de la populaire Ligue régionale de tennis, a émis un communiqué tard hier soir à l'effet que le club de Bagotville est prêt à continuer les éliminatoires de la grande finale pour le championnat du circuit. De plus, les champions de la cedule régulière laissent les conditions libres du côté du C. T. C. de Chicoutimi.

On se souvient que les joueurs de Chicoutimi ne s'étaient pas présentés par suite d'un imbroglio concernant le remplacement d'un tennismen. Dans le temps, les dirigeants du

(suite à la 2e page)

Palais des Sports
JONQUIERE
LUTTE CE SOIR

FINALE :
Edouard Carpentier
vs
Reggie Lisowsky

SEMI-FINALE :
Johnny Rougeau
vs
Sandor Kovack

SPECIAL PAR EQUIPE :
Ricke Ferraro et
Geo. Cagney
vs
Bob Langevin et
Eddy Auger

PRELIMINAIRE :
Claude St-Jean
vs
Tiger Tomasso

Ce soir à 7 hres 30

Jonquière attendu de pied ferme à Arvida

FOOTBALL

Le Rouge et Or d'Alma compte trois autres joueurs sous contrats

ALMA (JCL) — Trois autres joueurs ont signé leur contrat avec le Rouge et Or d'Alma de la ligue Intermédiaire de Football du Saguenay-Lac-St-Jean au cours de la fin de semaine.

Il s'agit de Marcel Tremblay, âgé de 19 ans, pesant 170 livres et ne mesurant que 5 pieds et 6 pouces, qui s'alignait comme bloqueur avec l'équipe d'Alma l'année dernière. Il obtiendra probablement le même poste cette année. Malgré sa petite taille, Tremblay est un joueur robuste et ses coups d'épaules sont capables d'ébranler les plus costauds.

Paige, un vétéran de l'an dernier également, pesant 165 livres, a également accepté les termes du contrat que lui a offert le gérant général du Rouge et Or, M. Rémi Maltais. Paige est un autre joueur qui joue plus rude que ne lui permettrait sa pesanteur, et il sera probablement ailier droit, soit sur la défensive ou à l'offensive.

Le troisième joueur à signer pour le Rouge et Or est Claude Warren, un plaqueur de 27 ans, le plus âgé du Rouge et Or. Il pèse 180 livres et mesure 5 pieds et 10 pouces. Warren est une recrue qui a grandement impressionné l'instructeur Johnny Murray depuis le début de l'entraînement.

On sait que deux autres joueurs avaient signé dernièrement avec les représentants d'Alma au sein de la ligue Intermédiaire de football du Saguenay-Lac-St-Jean. Il s'agit de Hervé Villeneuve et de Réal Pedneault, deux joueurs qui ont participé au camp d'entraînement des Canadiens, avec les Alouettes de Montréal, en mai dernier.

D'autres signatures sont imminentes, et l'instructeur Johnny Murray croit réellement que ses protégés auront de la couleur sur le terrain. Notre équipe ne sera pas tellement pesante, mais les joueurs ont du talent et de la rapidité, et je crois que ces atouts nous permettront de rivaliser avantageusement avec les équipes pesantes de Jonquière et de Chicoutimi.

DE LA PRECISION S.V.P.

Les porte-couleurs du Rouge et Or d'Alma qui joueront probablement sur l'offensive se pratiquent tous les soirs afin d'obtenir la plus grande précision possible sur les jeux... Ici on voit le quart arrière Hugues Gagnon commandant un jeu et les Pedneault, Bernier, Morel et autres s'apprêtent à bouleverser l'adversaire.

(Jean le Photographe JCL)

PLUS VITE, TOUJOURS PLUS VITE...

L'instructeur du Rouge et Or d'Alma, Johnny Murray aime particulièrement cette séance de gymnastique qui précède toute pratique. Ici on le voit alors qu'il encourage quelques candidats en train d'effectuer des ciseaux de jambe afin de se détendre les muscles avant d'entreprendre une course d'un mille.

(Jean le Photographe JCL)

Une innovation à Arvida

Petites olympiades de l'O.T.J. le 20 août

Les premières petintes olympiades de l'Oeuvre des Terrains de Jeu d'Arvida auront lieu samedi matin, le 20 août, au Parc Central. Des équipes représentant les quatre terrains de jeu paroissiaux de la cité en viendront aux prises à cette occasion. Il est intéressant de constater que partout, à Ste.-Thérèse, à St.-Jacques, à St.-Philippe à St.-Mathias, tous les participants semblent aguerris, bien entrainés et désireux de vaincre à tout prix.

Chaque équipe sera composée d'une section féminine et d'une section masculine, et chacune des sections comprendra à son tour des représentants de la catégorie juvénile, intermédiaire et junior. Voici quelles seront les épreuves au programme:

Catégorie Juvénile — 10 ans (Filles et Garçons)
Course de 50 verges
Sault en longueur
11 ans (F. & G.)
Course de 75 verges
Sault en longueur
12 ans (F. & G.)
Course de 75 verges
Sault en longueur
Catégorie Intermédiaire 13 & 14 ans (F & G).
Catégorie Junior 15 & 16 ans (F. & G.)
Huit épreuves
1—Course de 50 verges
2—Course de 75 verges
3—Course de 220 verges
4—Sault en hauteur
5—Sault en longueur
6—Sault à la perche
7—Lancement du poids
8—Course à relais — 440 verges

L'organisation Centrale de l'O.T.J. remettra des récompenses aux vainqueurs. Celui des quatre terrains de jeu qui aura accumulé le plus de points dans les épreuves l'une catégorie donnée sera proclamé le gagnant de cette catégorie. De même celui des terrains de jeu qui totalisera le plus de points dans l'ensemble des épreuves se verra couronné grand vainqueur de la journée.

(suite à la 2e page)

Les Buandiers se doivent de l'emporter — Alma à Kén.

Les Buandiers d'Arvida qui sont actuellement en deuxième place du classement du circuit régional de Baseball, reçoivent ce soir les Braves de Jonquière au stade du Parc Central à 7.30 hrs.

Les Buandiers qui sont remontés en seconde position du classement grâce à leur victoire d'hier sur les Athlétiques d'Alma, tenteront sûrement par tous les moyens de s'approprier encore une fois l'exclusivité de la première position qui est détenue actuellement par les Braves Molson de Jonquière.

Ces derniers rencontraient encore hier soir dans une autre joute importante pour l'obtention de la première possition, le Chicoutimi, qu'ils ont défait au compte de 9-2 ont et raffermit ainsi leur position. Ce soir encore, les Jonquiérois devront certes lutter durement car les joueurs des Buandiers possèdent cette soif de les vaincre et aussi de venger cet échec de 10-0 qu'ils n'ont pas oublié.

Le lanceur probable sera pour le Molson, le même qui s'était emparé des honneurs de la partie lors de cette fameuse défaite, soit Paul Julien. L'on a déjà dit que Paul Julien était un lanceur de "temps chaud" et ce soir il sera certainement des plus en formes car l'on jouit d'une température des plus idéales.

Pour Arvida ce sera peut-être Pat Simard qui depuis longtemps cherche la victoire contre les Braves. Pat Simard n'a pas connu de gain contre le Molson depuis le 19 juillet dernier, et nul doute que ce soir il aura cette force d'espacer les coups sûrs aux frappeurs des Braves.

Cette joute promet des sensations aux partisans des deux équipes, et les amateurs en auront sûrement pour leur argent.

ALMA A KENOGAMI

KENOGAMI (DNC) - Le club O'Keefe de Kénogami aura une excellente chance de remonter quelque peu dans le classement lorsqu'ils recevront la visite des Athlétiques d'Alma, à 7.30 hrs au stade de la rue Cabot.

Les joueurs du O'Keefe de Kénogami verront également là une belle occasion d'augmenter leur moyenne dans le classement des frappeurs et principalement des gars comme Yvon Vignault et Jean-Paul Tremblay, qui semblent avoir retrouvé le moyen de cogner la balle assez régulièrement en profiteront ce soir.

Cependant les joueurs du Kénogami ne devraient pas oublier que les Athlétiques d'Alma, ont livré une dure lutte hier soir aux Buandiers d'Arvida, et que ces derniers ont du se rallier à la sixième manche pour pouvoir l'emporter. Les Kénogamiens recevront une forte opposition, et ils auront à se surveiller de près car des joueurs comme Jules Racette et Jean-Yves Delisle, sauront profiter

(suite à la 2e page)

Policiers et C.K.R.S. en avant dans les éliminatoires

JONQUIERE (DNC) - dans la ligue Loisirs Industrielle de balle molle de Jonquière un programme double était à l'affiche hier soir au terrain du Patro.

Dans la première partie au programme qui opposait le club Francis Bouchard, au C. K. R. S., ces derniers ont été vaincu au compte de 16-5 Julien Tremblay fut le lanceur gagnant pour le Francis Bouchard, et le perdant Yvon Lavoie l'un des quatres lanceur utilisés.

Dans l'autre partie, ou le club de la Police affrontait celui de Roland Hébert, les Policiers ont triomphé du Roland Hébert par le pointage de 12-G, Yvan Fortin a été le lanceur gagnant, et Roland Hébert le perdant.

Baseball

HIER
LIGUE SENIOR
Arvida 8 Alma 6
Jonquière 8 Chicoutimi 2
LIGUE INTERPAROISSIALE
St-Paul 7 St-Antoine 6
(St-Paul champion)
LIGUE NATIONALE
Los Angeles 6 Chicago 1
Philadelphie 3 Pittsburgh 5
San Francisco 6 St-Louis 5
Milwaukee 11 Cincinnati 4
LIGUE AMERICAINE
Washington 11 Baltimore 7
Chicago 2 Cleveland 3
New York 3 Boston 2
Kansas City 2 Detroit 5

AUJOURD'HUI
LIGUE SENIOR
Jonquière à Arvida
Alma à Kénogami
LIGUE NATIONALE
Los Angeles (Craig 4-1) à Chicago (Anderson 6-7)
Philadelphie (Conley 7-9) à Milwaukee (Burdette 13-7).
Pittsburgh (Law 17-5) à Cincinnati (McLish 4-7).
Seules joutes au calendrier.
LIGUE AMERICAINE
New York (Coates 9-3) à Boston (Brewer 7-10).
Kansas City (Daley 13-10) à Detroit (Mossi 8-8).
Chicago (Pierce 12-7) à Cleveland (Grant 7-5), soir.
Washington (Woodeshick 3-4) à Baltimore (Pappas 10-8), soir.

LIGUE SENIOR

Jonquière	24	13	.650	—
Arvida	24	15	.615	1
Chicoutimi	25	17	.595	1½
Kénogami	23	19	.548	3½
Alma	2	34	.056	21½

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	D	
Pittsb.	71	43	.623	—	
Milwau	62	49	.559	7	1-2
St-Louis	63	52	.548	8	1-2
Los Ang.	60	50	.550	9	
San Fran.	55	55	.500	14	
Cincinnati	52	62	.452	19	1-2
Chicago	43	67	.391	26	
Philadel.	44	71	.383	27	1-2

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	D	
New York	65	45	.591	—	
Chicago	66	49	.574	1	1-2
Baltimore	65	50	.565	2	1-2
Cleveland	55	54	.505	9	1-2
Washing.	57	57	.500	10	
Detroit	51	60	.459	14	1-2
Boston	48	63	.432	17	1-2
Kansas C.	41	70	.369	24	1-2

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	D	
Toronto	83	42	.664	—	
Richmond	68	60	.531	16	1-2
Buffalo	65	61	.516	18	1-2
Rochester	64	61	.512	19	
Jersey C.	60	67	.472	24	
Montréal	55	71	.437	28	1-2
Columbus	55	71	.437	28	1-2
Miami	55	72	.433	29	

SPORTS

Un rêve se réalise

Bob Cléroux devient champion poids lourd canadien en l'emportant par décision partagée sur Geo. Chuvalo

BULLETIN

MONTREAL (PC)—Le Montréalais Robert Cléroux, classé parmi les dix meilleurs aspirants au championnat mondial poids-lourd à la boxe, s'est assuré hier soir le championnat du Canada en battant George Chuvalo, de Toronto, par décision partagée dans un match de 12 rounds disputé au stade DeLorimier, à Montréal.

Le Montréalais, qui pesait 206 livres et demie, quatre livres de moins que Chuvalo, s'est porté constamment à l'attaque.

Sans nul doute, ce fut ce qui lui donna la victoire pour deux des trois juges. L'arbitre, Jersey Joe Walcott, n'avait pas à se prononcer. Le juge Irving Phillips a donné 56 points à Cléroux et 52 à Chuvalo; le juge René Ouimet a donné la bataille à Cléroux par 55 points à 53 et enfin, le troisième juge, John Gow, a favorisé Chuvalo par 56 points à 53. Selon la Presse Canadienne, le Torontois était en avant par 57 points à 55.

Aucun des boxeurs n'est allé au plancher.

Cléroux a foncé constamment, les bras élevés pour se protéger la tête tandis que Chuvalo n'a semblé rien vouloir tenter d'autre que de porter des jabs et quelques crochets. Cléroux a porté quelques bons coups de droite.

Une foule de quelque 14,000 personnes a assisté au combat.

La chaleur a semblé ralentir les deux boxeurs. La bataille s'est déroulée quelque peu au ralenti à compter du sixième engagement, mais Cléroux s'est ranimé dans le dernier round, alors qu'il a déclenché une attaque des deux mains.

Les meilleurs coups de la rencontre ont été quelques droites portées par Cléroux. Ce dernier a toutefois manqué de précision dans un grand nombre de ses coups.

Les deux boxeurs ont saigné du nez dans les premiers rounds, mais leurs seconds ont contrôlé le flot de sang et tout était en ordre dès le sixième

Chaque boxeur de la rencontre de championnat a touché 25 pour cent de la recette. La bataille n'était ni radiodiffusée ni télévisée. Le contrat original ne prévoit pas de match-revanche.

Les meilleurs moments de la rencontre sont survenus au deuxième round, alors qu'il y eut un furieux échange de coups de part et d'autre. Cléroux a eu le meilleur dans ces échanges. Il a dirigé Chuvalo dans un coin juste avant la cloche et lui a administré une volée de coups des deux mains.

La meilleure arme de Chuvalo a été un jab de gauche suivi d'un crochet de la même main. Il a semblé faible avec sa droite.

L'arbitre Jersey Joe Walcott a averti Chuvalo à maintes reprises de ne pas accrocher et il l'a averti au moins une fois de ne pas frapper alors qu'il se retirait d'un corps à corps

La victoire de Cléroux était sa 22e dans ses 24 combats professionnels. Il a subi une défaite et livré un combat nul. Pour Chuvalo, c'était sa cinquième défaite en 19 combats.

Le gérant du nouveau champion est Al Bachman, de New York, qui est également gérant du champion mi-lourd canadien Burke Emery, de Sherbrooke.

Clem Labine brille en relève et protège un gain des Pirates - Drysdale encore battu

PITTSBURGH (PA)—Le vétéran de relève Clem Labine, prenant part à sa première joute dans un uniforme de Pittsburgh, n'a pas alloué hier soir un seul point et a protégé pour les Pirates la victoire de 5-3 qu'ils ont remportée aux dépens des Phillies de Philadelphie.

Labine, engagé la veille par les Pirates, alors qu'il était agent libre, est venu remplacer Harvey Haddix à la sixième, après que trois simples eurent réduit l'avance de Pittsburgh à 4-2. Après avoir alloué un but sur balles pour remplir les coussins et un simple qui fit produire un point, Labine s'est sérieusement mis à l'oeuvre et a retiré les trois autres frappeurs d'affilée. Il a enregistré six strikeouts et n'a alloué qu'un but sur balles inoffensif à la neuvième.

Le séjour de 18 parties à domicile pour les Pirates a pris fin hier. De ces 18 joutes ils en ont gagné 14 et en ont perdu quatre.

Haddix a reçu le crédit de la victoire, sa huitième victoire contre sept défaites. John Buzhardt a subi son 11e revers contre quatre victoires.

Philadel.	000 102 000	3	6 0
Pittsb.	100 300 01x	5	11 1

Buzhardt, Short 6 et Coker; Haddix, Labine 6 et Burgess. G-Haddix 8-7. P-Buzhardt 4-11.

Dodgers blanchis 1 à 0

CHICAGO (PA)—Les Cubs de Chicago ont blanchi hier les Dodgers de Los Angeles au compte de 1-0 et le seul point de la joute a été un coup de circuit d'Ernie Banks après un retrait à la neuvième manche. La joute a donné lieu à un brillant duel de lanceurs entre Don Drysdale et Glen Hobie.

Baseball Continental

Victoire du Parasol — Partie hors-concours ce soir au Séminaire

CHICOUTIMI (LC) — Le Parasol de Chicoutimi a infligé un cuisant revers de 14 à 1 aux Braves de Jean-Paul Gagné, hier, sur le terrain de St-Isidore. Par ce triomphe, le Parasol s'approche lentement de la deuxième position détenue par les Pirates de Port-Alfred.

Les Braves se montrèrent lamentables à la défensive, pour voir leurs adversaires en profiter et croiser le marbre à volonté. Gontran Carrier fut chargé de la défaite et Marcel Tremblay le releva dès la troisième manche alors que le pointage était égal mais c'est Carrier qui plaça le but de la victoire.

Un amateur emporté poursuit l'arbitre avec un couteau

CHICOUTIMI (RL Spécial) — Lors du dernier programme de lutte présenté au Colisée de Chicoutimi, mardi soir dernier, et qui nous en a fait voir de toutes les couleurs, l'arbitre Gerry Huot fut menacé avec un couteau par un spectateur un peu trop emporté par l'action au programme.

L'arbitre Gerry Huot fut poursuivi par son assaillant, et il dut s'enfuir dans la chambre des lutteurs, pour sa propre protection car en plus de cet assaillant, qui l'avait menacé d'un couteau, il y eut également d'autres amateurs qui ont tenté de lui faire un mauvais parti.

L'amateur de lutte qui semblerait sceptique à cette nouvelle, n'a qu'à communiquer avec l'officiel Gerry Huot, et il pourra fournir les noms de trois personnes qui ont été témoin de cette affaire. L'assaillant de Gerry Huot, qui est un individu de famille respectable à Chicoutimi, sera probablement poursuivi en justice par l'arbitre Huot.

Le coup dramatique a été frappé après que Bob Will eut frappé un terrible boulet en direction de Drysdale. Ce dernier leva le bras pour éviter d'être attrapé à la tête et roula au sol. La balle bondit dans les airs et fut attrapée par le joueur de premier but Norm Larker, sans jamais toucher le sol.

Banks s'amena au marbre. Drysdale, apparemment ébranlé, lança une balle rapide et son premier lancer et Banks et l'expédia dans les estrades du champ gauche. C'était son 34e circuit de la saison.

Jusqu'à ce moment-là, Drysdale n'avait alloué que trois simples et deux buts sur balles et avait enregistré huit strikeouts.

Hobbie a accordé sept coups sûrs — six simples et un double à Junior Gilliam à la première manche. Il n'a retiré qu'un homme sur des strikes et n'a alloué qu'un but sur balles. Les Cubs ont grandement aidé sa cause en effectuant trois doubles-jeux.

Los Ang.	000 000 000	0	7 0
Chicago	000 000 001	1	4 0

Drysdale et Roseboro; Hobbie et Taylor. G-Hobbie 11-16. P-Drysdale 10-13. Cir: Chi-Banks 34.

Giants vainqueurs

San Fran	004 110 000	6	13 2
St-Louis	102 000 101	5	8 2

Sanford, Sherman Jones 4 Antonelli 7 et Schmidt; Sadecki, Kline 4 Bauta 7 Grim 8 McDaniel 8 et Smith. G-Sherman Jones 1-4. P-Sadecki 6-7. Cir: SF-Alou 4; StL-Moryn 8 Spencer 15.

Barrage de 18 coups sûrs des Braves

CINCINNATI (PA)—Les Braves de Milwaukee, après avoir presque gaché une avance de 5-0, ont croisé le marbre à six reprises à la huitième manche et ont défait les Reds de Cincinnati au compte de 11-4.

Un double d'Eddie Mathews et le 32e coup de circuit de Hank Aaron cette saison ont fait compter chacun deux points à la huitième après que l'avance des Braves eut été réduite à 5-4.

Joey Jay, qui a remplacé Bob Buhl à la quatrième manche, a reçu le crédit de la victoire cependant que Jim O'Toole qui n'a même pas duré une manche a été le perdant.

Frank Robinson a frappé un circuit de trois points pour les Reds.

Milwau.	500 000 060	11	18 1
Cincinnati	103 000 000	4	8 1

Buhl, Jay 4 et Crandall; O'Toole, Nuxhall 1 Bridges 8 Henry 8 et Bailey. G-Jay 4-6 P-O'Toole 10-11. Cir: Mil-Aaron 32, Cin-Robinson 24.

Quatrième défaite de suite des Orioles

BALTIMORE (PA) — Deux simples de deux points chacun à la 12e manche par Julio Becquer et Billy Gardner ont donné hier soir aux Senators de Washington une victoire de 11-7 sur les Orioles de Baltimore. La joute a duré quatre heures et 13 minutes.

Pour les Orioles, qui ont dégringolé en troisième place dans le classement de la ligue Américaine en ces derniers jours, c'était leur quatrième défaite d'affilée.

Ils ont cogné cinq coups de circuit alors que les buts étaient vides, mais ils ont aidé les Senators par leur piètre défensive.

West Stock, le lanceur perdant, avait accordé un but sur balles pour remplir les buts juste avant le simple de Becquer. Truman Clevenger, le cinquième lanceur auquel les Senators ont eu recours, a lancé les quatre dernières manches et un tiers et a été le gagnant.

Le voltigeur Bob Allison de Washington et le gérant Paul Richards des Orioles ont été expulsés de la joute pour avoir protesté trop violemment contre des décisions de l'arbitre.

Washington	000 100 600 004	11	10 1
Baltimore	010 002 130 000	7	14 1

Lee, Stobbs 7 Moore Woodeschick 8 Clevenger 8 et Battey; Fisher, Jones 7 Walker 8 Stock 9 et Triandos. G-Clevenger 5-8. P-Stock 2-1. Cir: Was-Green 2, Bal-Brandt 12 Pilarcik 4 Hansen 17 Gentile 18 Triandos 6.

Frank Larry conduit les Tigers à une victoire

DETROIT (PA)—Frank Lary a espacé hier soir six coups sûrs et a conduit les Tigers de Detroit à une victoire de 5-2 sur le Athletics le Kansas City. Pour ces derniers, détenteurs de la dernière place dans le classement de la ligue Américaine, c'était leur septième défaite d'affilée.

Lary, en remportant sa 11e victoire contre 12 défaites, y est allé lui-même de deux simples dans l'attaque de 12 coups sûrs déclenchée par les Tigers.

Pour les vainqueurs, Norm Cash a frappé son 13e circuit de la saison, alors qu'un coéquipier se trouvait sur les sentiers à la première manche.

Ray Herbert, le premier des trois lanceurs auxquels les Athletics ont eu recours, a en-

(suite à la 2e page)

Balle-molle

Les "Blacks" de Québec joueront à Naudville

ALMA (JCL) — Le président de la ligue régionale de balle-molle, M. J.-Aimé Lessard, a fait savoir hier que l'équipe de balle-molle les "Blacks" de Québec seront à Naudville dimanche le 4 septembre prochain.

Cette équipe composée de quatre joueurs seulement, soit un receveur, un lanceur, un premier but et un troisième but disputera une partie contre une équipe tout-étoile de son circuit.

Cette équipe dont les porte-couleurs seront connus à la fin des présentes séries éliminatoires en vue de l'obtention du trophée Conrad Bergeron, sera composée de 9 joueurs et tentera de vaincre cette formidable équipe de Québec, qui a la réputation d'invincible.

Omnium de tennis à Jonquière

JONQUIERE (DNC) — Lundi soir le 22 août prochain, débutera sur les courts de tennis de Jonquière, un omnium de tennis à circuit fermé. Tous les intéressés de Jonquière seulement pourront s'inscrire à ce tournoi.

L'inscription se terminera dimanche soir, soit le 21 août. Cet omnium pour l'obtention des différents trophées, comprendra les épreuves suivantes: simple et double masculin senior, double mixte junior, simple féminin et masculin junior.

Les inscriptionus pourront se faire au tennis municipal même, ou encore aux personnes suivantes: Gaston Laforest, Ll. 2-4722, Emilien Hudon, Ll. 7-7859, et Michel Bilodeau, Ll. 7-3765.

A ALMA

GRAND GALA AQUATIQUE CE SOIR A LA PISCINE

ALMA (JCL) - Les parents et les personnes intéressées qui se rendront à la piscine d'Alma ce soir pour assister au gala aquatique annuel sont surs de s'amuser et un programme très intéressant sera présenté dont voici les détails:

1- Entrée des nageurs.
2- Course (crawl) 1-9 ans. Garçons 15 verges.
3- Course (crawl) 1-9 ans. Filles, 15 verges.
4- Course (crawl) 10-11 ans. Garçons 15 verges.
5- Course (crawl) 10-11 ans. Filles, 15 verges.
6- Course (crawl) 12-13 ans. Garçons 30 verges.
7- Course (crawl) 12-13 ans. Filles, 30 verges.
8- Course (crawl) 14-15 ans. Garçons, 40 verges.
9- Course (crawl) 14-15 ans. Filles, 40 verges.
10- Démonstration de nage. Crawl, Butterfly, Nage élémentaire sur le dos, Brasse inversée. (Louis-Paul Simard et Rémi Tremblay).
11- Spectacle sur plongeon, 4 jeunes d'Alma.
12- Course (dos) 12-13 ans. Garçons, 30 verges.
13- Course (dos) 12-13 ans. Filles, 15 verges.
14- Course (dos) 14-15 ans. Garçons, 40 verges.
15- Course (dos) 14-15 ans. Filles, 30 verges.
16- Démonstration de sécurité aquatique (canôt).
17- Démonstration de sécurité aquatique. Comment flotter à l'aide d'une chemise ou d'un pantalon. (Louis-Paul Simard et Rémi Tremblay).
18- Course d'un ¼ de mille pour femmes et jeunes filles. Pour le championnat régional de la région. Remise du trophée.
19- Spectacle sur plongeon. (Denis Fortin, Jacques Moffatt, Dollard Jean).
20- Tactiques de sauvetage de la Royal Life Saving (Louis-Paul Simard et Rémi Tremblay).
21- Numéro surprise.
22- En vue du championnat régional pour hommes. Course d'un ½ mille. - Remise du trophée.

PROMPT SOULAGEMENT DES
PIEDS FATIGUÉS
LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

Cherchez-vous une aubaine? Lisez les annonces classées

ARGENT A PRÊTER

TOUT GENRE de prêts, première et deuxième hypothèques, achats de contrats. S'adresser à 333 est rue Racine, Chicoutimi. (T-1823)

TOUT GENRE DE PRETS, 1ère et 2e hypothèques. Consolidation de dettes. S'adresser à 440 est, rue Racine. Tél.: LI 3-9266 ou LI 3-9094. (T-1821)

ACHETERAIS

ACHETERAIS: Serais acheteur d'une maison à 4 logements. S'adresser par téléphone à LI 3-5613. (T-2265)

A LOUER

A LOUER: Un chalet meublé au complet, service d'eau courante et électricité. Situé au Portage des Roches. Libre le 20 août. S'adresser à: tél.: LI 3-3161 (T-2306)

A LOUER — 3 garages individuels avec prises de courant électriques. S'adresser à LI 3-5613. (T-2264)

A LOUER — Logements meublés d'une pièce avec cuisinette et chambre de bain, pour une ou deux personnes. S'adresser par tél.: LI 3-4042, ou 87 est, rue Jacques-Cartier. (T-2245)

A VENDRE

A VENDRE: Aubaine, ameublement complet, un an d'usage. Tél.: LI 3-1744, après-midi et soir seulement. (T-2304)

A VENDRE: MAISON, de brique de 4 logements, très bonnes conditions de paiement. Un lot de planche très sèches aussi à vendre. Pour information s'adresser par tél. à LI-3-5409 entre 9 heures a.m. et 5h.30 du soir (T-1825)

LOCAL A LOUER

A LOUER: LOCAL COMMERCIAL, situé sur la rue Racine. S'adresser par tél.: LI 3-0275. (T-1822)

LOGEMENT DEMANDÉ

LOGEMENT DEMANDE: Logement moderne de 5 pièces demandé pour couple avec un enfant, dans les limites de la ville de Chicoutimi. Sadresser à LI 3-3989. (T-2303)

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT A LOUER: 2 logements de deux pièces plus chambre de bain, chauffés. Un entièrement meublé, l'autre non meublé. Entrée indépendante. Situé à: 489, rue Dréan, Chicoutimi, Tél.: LI 3-5369. (T-2307)

LOGEMENTS A LOUER: Un logement moderne, 4 pièces plus chambre de bain, entrée 220. Situé à 329 est, rue Price, Chicoutimi, Tél.: LI 3-6615 ou LI 3-2592. (T-2305)

LOGEMENT A LOUER: Logement moderne, chauffé, 5 pièces, plus chambre de bain complète. S'adresser à: 37, St-Ambroise, Chicoutimi-Nord, Tél.: LI 3-0355. (T-2293)

Grand 5 pièces, moderne, chauffé, libre au début de septembre. En face du centre d'achats Steinberg's. Situé à 624, rue des Hospitalières. S'adresser à 624 des Hospitalières. (T-2294)

LOGEMENTS A LOUER: 3 logements chauffés, modernes, l'un de 5 grandes pièces, et les autres de 3 et 4 pièces chacun, situé au centre de la ville bloc Turcotte meubles, 145 est, rue Racine. S'adresser par tél.: LI 3-3865. T-2252.

A LOUER: LOGEMENT, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bain. Très propre. Chauffé, 2 galeries. Entrée indépendante. Bord du Saguenay. Libre le 1er septembre. Tél: LI: 3-7262. (T-2276).

TARIF D'ABONNEMENT

Le Progrès du Saguenay

LIVRAISON par PORTEURS 5c la copie, 25c par semaine, $13 par année.

LIVRAISON par LA POSTE 1 an, $10.00; 6 mois, $5.50 3 mois, $3.00.

Le Progrès du Saguenay est publié et imprimé au 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Téléphone : LI-3-4474

LOGEMENT A LOUER

LOGEMENTS chauffés, modernes, de deux ou trois chambres à coucher aux Appartements Murdock, sur le boul. Talbot, près du centre d'achats Steinberg. LES IMMEUBLES MURDOCK LTEE, 23 est, Racine. Tél.: LI 3-3357; le soir à LI 3-6878. (T-1824)

MAISON A LOUER

MAISON A LOUER — Maison à louer ou à vendre. Libre le 1er septembre. Quartier résidentiel. Tel. LI 3-9573. (T-2292)

MAISONS A VENDRE

MAISON DE BRIQUE, deux logements chauffés. Bon revenu. Dans quartier résidentiel. Site magnifique. S'adresser à 774, est, Jacques-Cartier (T-2263)

Maison à vendre: maison de deux logements, coin de rues, conditions faciles de paiement. S'adresser à Adrien Boily, 490, avenue Lafontaine, tél.: LI 3-5457. (T-2302)

MONNAIES

MONNAIES — Achèterais ou échangerais anciennes monnaies canadiennes. Téléphonez à: LI 3-7359. (T-2291)

TERRAINS A VENDRE

Beaux terrains de clubs, sur les bords du lac des Islets à St-Félix-d'Otis. Poissons, plage en sable. S'adresser à Chicoutimi. Tél.: LI 3-4098 ou à St-Félix-d'Otis Tél.: LI 4-2475 (T-2301)

Votre Horoscope

(suite de la 11e page)

un enthousiasme accru. Un vieil ami se rappelle de votre souvenir. Vous avez une démarche pénible à faire.

23 DECEMBRE AU 21 JANVIER (Capricorne) — Prenez les choses aisément. Ne ménagez pas les escouragements à vos collaborateurs. Vos opinions se modifieront à la suite de certaines expériences.

22 JANVIER AU 19 FEVRIER (Verseau) — Tracez-vous un programme et suivez-le, si vous voulez faire du travail profitable. On vous donnera un conseil plein d'à-propos.

20 FEVRIER AU 20 MARS (Poissons) — Vous serez de bon conseil, d'un commmerce agreable. On vous met en garde contre certains grands parleurs. Mouvement planétaire stimulant

SI VOU ETES NE UN 19 AOUT

Grâce à votre sens des valeurs et votre détermination, vous atteindrez des sommets. Une carrière scientifique l'enseignement ou une carrière musicale sont trois domaines où vous vous imposerez en maître. Sans être avare, vous êtes prêt de vos sous. Un écrivain de belle renommée est né à pareille date.

Idées pour menus

(suite de la 5e page)

qu'à ce que les morceaux se séparent, avant de les mettre dans la gelée. La viande froide favorisera un raffermissement plus rapide.

Si vous êtes très pressée et voulez une salade en gelée qui "prenne" vite, ajoutez le jus de citron ou le vinaigre à la préparation chaude et ensuite sept cubes de glace. Mélangez jusque ce que la préparation s'épaississe. Retirez alors la glace non fondue et continuez comme avec le mélange de gelatine refroidie, ci-dessus. La gelée sera ferme au bout d'une heure et demie, environ. Par temps très chaud, réduisez de 2 cuillères à table le liquide total dans la salade.

La famille...

(suite de la 5e page)

que Victoria aurait une force policière de 300 hommes comparée à des effectifs trois fois plus nombreux ici. La Turquie ne possède que 13,000 policiers.

"La famille turque est forte. Les enfants respectent leurs parents. Ils n'agissent jamais sans leur consentement tant qu'ils n'ont pas grandi et ne sont pas mariés."

Le chef Evin visite le Canada et les Etats-Unis pour étudier les méthodes policières de ces deux pays.

D'une voix claire

(suite de la 7e page)

le reconnaissance et la recherche."

"Je ne sais pas si l'U-2 est un appareil militaire ou non," dirigeaitles VBGMFWRDLUAR a répondu le pilote. Mais il a reconnu que c'était un officier militaire, le colonel Shelton, qui dirigeait les vols de ces appareils.

M. Powers a insisté sur le fait que les autres membres du groupe étaient des civils.

"Que vous a dit le colonel Shelton au sujet de survoler le territoire soviétique?" a demandé Me Rudenko.

"Il m'a dit qu'il n'y avait aucun danger à survoler le territoire de l'Union soviétique."

Le pilote a déclaré qu'on avait requis ses services comme pilote de reconnaissance devant survoler la frontière de la Turquie et de l'Union soviétique, et que ce n'est que par la suite qu'on lui avait appris qu'il pourrait être appelé à pénétrer derrière le rideau de fer.

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi il avait un révolver à sa disposition, le 1er mai, il a répondu "pour la chasse"

— Et les 205 cartouches?

— Je ne crois pas que le révolver et les cartouches aient eu quelque chose à voir à la mission.

— Qui vous a donné l'aiguille empoisonnée?

— On me l'a remise avant mon départ à Peshawar.

— Dans quel but?

— Au cas où je serais capturé, torturé, et s'il fallait mieux mourir que de supporter les supplices.

"C'est à moi que revenait la décision d'utiliser ou non cette aiguille.

— Ainsi, on voulait que vous fassiez exploser l'avion, que vous vous tuiez pour effacer tous les indices?

— Non, a repliqué Francis Powers.

— On vous avait dit que vous alliez être torturé en Union soviétique?

— Je ne me souviens pas qu'on me l'ait dit mais je m'y attendais

— Avez-vous été torturé?

— Non.

— De quelle façon avez-vous été traité?

— On m'a très bien traité.

— Vous a-t-on montré les débris de l'avion du parc Gorky?

— Oui.

— Etait-ce le même que vous avez utilisé?

— Oui.

Durant cet interrogatoire, le pilote s'est essuyé à maintes reprises le front et la bouche avec un mouchoir blanc.

Il a déclaré qu'on l'avait contacté en 1956 pour lui offrir un salaire de tout repos s'il consentait à accomplir un travail spécial.

"Ils m'ont dit qu'ils avaient une situation à m'offrir où je serais très bien rénuméré, et j'étais qualifié pour faire ce travail."

Le traitement

Il raconta ensuite qu'ont l'avait informé qu'il aurait peut-être à se rendre outre-mer et que son travail l'isolerait peut-être de sa famille durant des périodes d'une durée possible de 18 mois.

"On m'a dit que le traitement serait de $2,500 par mois, qu'une partie de cet argent serait retenue et remboursée une fois le contrat terminé avec succès; on retenait ainsi $1,000 par mois."

M Powers a signé le contrat en mai, et se rendit suivre des cours d'entrainement jusqu'en août, pour se rendre ensuire en Europe en compagnie d'un groupe de pilotes de reconnaissance et de pilotes spécialisés dans les recherches météorologiques; ce groupe était connu sous le nom des 10-10.

Le pilote a déclaré qu'il n'y avait aucun terme du contrat spécifiant qu'il aurait à survoler la frontière turque ou l'Union soviétique. Il a dit qu'on l'avait informé de ne rien dire au sujet de son contrat lequel contenait une clause où il était question de 10 ans d'emprisonnement ou de $10,000 d'amende, ou les deux à la fois, s'il revélait les termes de ce contrat.

"Mon contrat contenait des informations secrètes

— Est-ce une somme importante?" s'est informé Me Rudenko au sujet du salaire mensuel de $2,500.

"C'est plus que je n'avais jamais fait", a répondu le pilote, "c'était à peu près l'équivalent du salaire d'un capitaine d'aérobus commercial."

L'actrice Jean Simmons et son mari, l'acteur Stewart Granger, se sont rencontrés, en plein milieu de l'Atlantique, à bord de deux avions réactés. Jean Simmons avait quitté Londres à destination des Etats-Unis afin d'obtenir son divorce. Par contre, Stewart Granger volait vers Londres afin

CINÉMA

(suite de la 11e page)

crédule, est certainement honnête. Cependant l'importance prise par les escrocs et les allures assez osées d'un personsage féminin réservent le spectacle aux adultes.

LA FORET INTERDITE
(24 au 27 août) adul. avec rés.

Américain. 1958. Film d'aventures et documentaire réalisé par Nicholas Ray avec Burl Ives. Mise en scène pauvre. — Les brutalités auxquelles se livrent les trapeurs rivaux et un certain climat de bassesse morale motivent des réserves.

J'ETAIS LA DOUBLURE DE MONTGOMERY
(24 au 27 août) adul. et adol.

Britannique. 1959. Film de guerre réalisé par John Guillermin avec John Mills. Le spectateur est tenu en haleine par un suspense qui ne faiblit pas. — Malgré la tension inhérente au genre, ce spectacle peut être vu par les adultes et adolescents.

DIANA — Roberval

ORAGE AU PARADIS
(21 au 24 août) adul. avec rés.

Américain. 1958. Drame d'aventures réalisé par [illegible] Wilson avec Esther Williams. Scénario invraisemblable. — Une liaison non désaprouvée, des costumes sommaires et de nombreuses violences font réserver ce film aux adultes avertis.

ARIANE
(21 au 24 août) adul. avec rés.

Américain. 1956. Comédie sentimentale réalisée par Billy Wilder avec Gary Cooper. — Les variations psychologiques sur le thème de la séduction s'achèvent dans l'équivoque: seu le l'atmosphère comique parvient à atténuer la portée de la conduite des protagonistes présentée avei trop de sympathie. Pour adultes avertis.

VOUS PIGEZ
(25-26-27 août) adul. avec res.

Franco-italien. 1955. Comédie policière réalisée par Pierre Chevalier avec Edtie Constantine. — La légèreté du héros à l'égrad du sexe féminin et des attitudes suggestions et lestes font réserver l'essemble aux adultes avertis.

L'AMOUR EST EN JEU
(25-26-27 août) adultes.

Français. 1957. Comédie de Marc Allégret avec Robert Lamoureux. L'oeuvre est attachante et sympathique, le rythme soutenu et l'interprétation de qualité. — Malgré quelques légèretés, ce film est nettement positif. Le thème abordé le fait toutefois réserver aux adultes.

SALLE PAROISSIALE de Notre-Dame-de-la-Doré

FRANKENSTEIN S'EST ECHAPPE
(20 août) adul. avec rés.

Américain. 1957. Film d'horreur réalisé par Terrence Fisher avec Peter Cushing. Tout ce que l'imagination peut inventer de plus macabre s'est donné rendez-vous dans ce film. — L'utilisation d'un tel sujet pour amuser les foules de même que des costumes suggestifs font réserver ce film aux adultes avertis.

CENTRE DE DESBIENS

DUEL DANS LA BOUE
(20-21 août) adul. avec rés.

Américain. 1959. Western réalisé par Richard Fleischer avec Don Murry. Traditionnel film. — La situation irrégulière d'Evans et de MissGallie exige des réserves.

VACANCES AU TYROL
(20-21 août) adultes.

Autrichien. 1957. Comédie sentimentale réalisée par Geza Radvanyi avec Erika Renberg. Cette histoire douceâtre et simpliste constitue pourtant un honnête divertissement. —Une scène de bain, un décolleté exagéré et certains passages du dialogue obligent à réserver aux adultes ce conte qui, par ailleurs, conviendrait aux enfants.

LE GENERAL CASSE-COU
(26 août) adul. et adol.

Américain. 1957. Comédie réalisée par George Marshall avec Glenn Ford. Ce scénario original est traité sur un mode humoristique qui ne peut manquer de dérider les esprits les moins prêts à rigoler. — Il s'agit avant tout d'une farce désopilante et inoffensive. Pour adultes et odolescents.

SALLE PAROISSIALE de St-Jérôme

EN PATROUILLE
(19-20 août) adul. et adol.

Américain. 1957. Drame de guerre réalisé par Rudolph Mate avec Alan Ladd. Ce film contient suffisamment d'action pour satisfaire un certain public pas trop difficile. — Un film pour adultes et adolescents.

LE GORILLE VOUS SALUE BIEN
(19-20 août) adultes

Français. 1958. Film policier réalisé par Bernard Borderie avec Lino Ventura. Film d'action divertissant, entraînant et rapide. — La fantastique des situations atténue les éléments mauvais; cependant, l'accumulation de violences de toutes sortes fait réserver le film aux adultes.

LE BALLON ROUGE
(22-23 août) tous.

Médaille d'or du Grand prix du cinéma français, 1956. Palme d'or au Festival de Cannes 1956. Français. Conte poétique et féerique réalisé par Albert Lamorisse avec son fils Pascal. Cette oeuvre, un véritable poème d'une rare inspiration, est réalisée par un artiste au talent exceptionnel. — Un court metrage visible par tous.

POLICE JUDICIAIRE
(22-23 août) adultes

Français. 1957. Documentaire policier réalisé par Maurice de Canonge avec Anne Vernon. Ce film très intéressant et bien construit. — Tout en mettant en valeur d'authentiques qualités chez les policiers, ce film présente nécessairement des personnages à la conduite répréhensible.

LE FOYER — Normandin

SOIS BELLE ET TAIS-TOI
(21 et 23 août) adul. des rés.

Français. 1958. Comédie policière réalisée par Marc Allégret avec Henri Vidal. Scénario invraisemblable et les personnages sont bien superficiels. — Une tendance à l'exhibitionnisme et la légèreté avec laquelle le mariage est traité appellent des réserves.

SA DERNIERE NUIT D'AMOUR
(21 et 23 août) adul. avec rés.

Italo-espagnol. 1958. Mélodrame policier réalisé par Cesare Ardavin avec Amedeo Nazzari. Réalisation lourde. — Le dévouement d'une mère qui, par amour maternel, n'hésite pas à se sacrifier, se situe dans une ambiance d'adultère et de liaison. Pour adultes avertis.

JEUNES FILLES DE SAN FREDIANO
(25 et 27 août) adul. avec rés.

Italien. 1955. Comédie de moeurs réalisée par Valerio Zurlini avec Antonio Cifariello. Divertissement moyen. — Bien que la conduite du séducteur soit condamnée, son comportement vis-à-vis des jeunes filles et les attitudes de celles-ci appellent des réserves.

LE ROI DU RAKET
(25 et 27 août) adultes.

Américain. 1955. Drame policier réalisé par Maxwell Shane avec Anthony Queen. Le film bien fait n'est pas dépourvu de valeurs psychologiques. — L'atmosphère brutale jointe à la peinture d'un milieu amoral ne peuvent que nuire à l'efficacité de certains éléments positifs. Pour adultes.

Eau emmagasinée dans les trois réservoirs

1. PROVISION D'EAU

Réservoir	% rempli 15 août	% rempli 8 août	% changement année normale	
a. Lac St-Jean	92%	89%	90%	—2%
b. Passes-Dangereuses	95%	80%	97%	—2%
c. Lac Manouan	83%		76%	—7%
TOTAL	92%	83%	91%	—1%

ECOULEMENT DES EAUX DU BASSIN

2. LAC SAINT-JEAN

Moyenne du 1 août — 7 août	132,500 pi.cu.s.
% de la normale	276%
Moyenne du 8 août — 14 août	109,700 pi.cu.s.
% de la normale	238%
% diminution	38%

3. PRECIPITATION POUR AOUT 1960

Station	Total à date	Total normal mensuel
Isle-Maligne	2.77 pouces	3.95 pouces
Passes-Dangereuses	3.48 pouces	4.42 pouces
Lac Manouan	3.66 pouces	4.39 pouces

Cartes professionnelles

ARPENTEUR-GEO. - ING. FORESTIER

PAUL NADEAU, A.G.I.F.
ARPENTEUR-GEOMETRE
245 est, rue Racine CHICOUTIMI Tél.: LI 3-5240

AVOCATS

FRADETTE, BERGERON, CAIN & CLERMONT
AVOCATS — BARRISTERS
Roland Fradette, C.R.
Pierre Bergeron, LL.L.
Michel Cain B.C.L.
Bernard-L. Clermont, LL.L.
110 Racine E. CHICOUTIMI Tél.: LI-3-7731

DUFOUR & TREMBLAY
AVOCATS — BARRISTERS
Richard Dufour, LL.L. — Lucien Tremblay, LL.L.
22 Racine E. CHICOUTIMI (Edifice Murdock) Tél : LI-3-3321

CONSEILLER EN HABITATION

Tél.: LI-3-7661
AURICE ILLENEUVE
Conseils pour l'achat de maisons
Choix de modèles de maisons
Prêts hypothécaires
Chambre 302
23 est, Racine, Chicoutimi

COMPTABLES

GAUTHIER & TREMBLAY
Syndics — Faillites
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Antoine Gauthier, B.A., L.S.C., C.A.
Gaston Tremblay, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A.
Charles Tremblay, L.S.C., C.A.
Edifice Murdock & Fils
110 est, rue Racine Tél.: LI-3-7709 Chicoutimi, Qué.

Boulanger, Fortier & Rondeau & Cie, C.A.
Guy Fortier, B.A.,L.S.C.,C.A. — Maurice Boulanger, B.A.,C.A
Paul-R. Thivierge, C.A. — Real-A. Rondeau, B.A.,C.A.
André Gagnon, M.S.C.,C.A. — Raymond Kirouac, M.S.C.,C.A.
Roger Morin, M.S.C.,C.A. — Gérard Beaulieu, B.A.M.S.C.,C.A
Rolland Trudelle, M.S.C.,C.A. — Guy Des Roches, M.S.,C.A.
Richard Newburry, C.A.
71, rue St-Pierre Tél.: LA 5-4955
Case Postale 97, Haute-ville Québec 4.

INGENIEURS

DELISLE & DAOUST
INGENIEURS-CONSEILS
Fondation Béton armé — Charpente métallique — Aqueduc et égout — Developpement hydro-électrique — Ponts et routes — Usines de filtration et d'épuration — Expertise en mécanique et électricité
365, Racine Est (Edifice Tremblay) LI-3-4101 Chicoutimi

LOCATION DE DACTYLOGRAPHES

RAOUL BLACKBURN
LIMITEE
DACTYLOGRAPHES A LOUER
Tout pour le bureau
Livraison à domicile
Tél.: LI 9-1244
350 Av. Bégin, CHICOUTIMI

OPTOMETRISTE

VERRES DE CONTACT
M. QUENNEVILLE, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Spécialités: Verres de contact • Lentilles cornéennes
CENTRE CLINIQUE 512 RUE SCHOOL
Bur.: LI-8-4663 — ARVIDA — Rés.: LI-8-8414

OPTICIEN D'ORDONNANCE

CYRILLE SAVARD
Opticien d'ordonnance
TEL.: LI-3-4672
160 est, rue Racine — Chicoutimi

PHOTOGRAPHES

De tout en photographie
CAMERAS et CINE
FILMS et ACCESSOIRES
Photos: Mariages, Noces d'or, etc.
235 ave Ste-Anne Tél.: LI-3-4791
CHICOUTIMI
Photos artistiques et commerciales
Encadrement
Studios Bonneau

TAILLEURS

LES MAITRES TAILLEURS LAFLAMME
Manufacturiers de vêtements
REPARATION • PRESSAGE • NETTOYAGE
317, rue Racine CHICOUTIMI Tél.: LI 3-3736

ARCHITECTES

desgagné & côté
architectes
582 est, boulevard Lamarche
Chicoutimi
tel. li-3-7711 3-7712

AVOCATS

Me Paul Pouliot
AVOCAT
EDIFICE MURDOCK
Suites 222-223
Chicoutimi Tél.: LI 3-8615
10 est, rue RACINE

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Théberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

ASSURANCES

Henri Gagnon & Fils
ENR.
ASSURANCES GENERALES
Edifice Abel
365 est, Racine — LI-3-4916
CHICOUTIMI

AVOCATE

MARCELLE
GIRARD-LEBLANC
AVOCATE
31 ouest, rue Racine
CHICOUTIMI
édifice Steinberg
Bureau: Tél. LI 3-9562
Résidence: Tél. LI 8-8356

BREVETS

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Dessins de fabrication en tout pays
MARION & MARION
BORIC & BASTIEN
1510, rue Drummond
Montréal

CHIROPRATICIEN

Tél.: LI 3-4942
Rés.: LI 3-9412
Raymond-M. Garant, D.C
CHIROPRATICIEN
110 est, Racine. Suite 130
Edifice Murdock - Chicoutimi

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN ENR
CHICOUTIMI
Impression de plans photostats
6 Av Bon-Conseil TEL: LI-3-5928

DENTISTE

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: LI-3-3563

NOTAIRES

Me Marcel Claveau
NOTAIRE
23 est, Racine, Chicoutimi
Edifice Murdock
Tél.: LI 3-6026

Raymond Lacroix
NOTAIRE
110 est, rue Racine
Local 120 — Chicoutimi
Bur.: tél.: LI-3-5191
Rés.: tél.: LI-3-0867

JACQUES RIVERIN
NOTAIRE
184 est, Jacques-Cartier
CHICOUTIMI
Tél.: LI-3-4180

TRANSPORT

NIL GIRARD
TRANSPORT GENERAL
TEL.: LI 3-3833
485, RUE ST-PHILIPPE
CHICOUTIMI

OPTOMETRISTE

Verres de contact
Daniel Warren, O.D.
OPTOMETRISTE
369 est, Racine, édifice Abel
LI-3-4916
CHICOUTIMI

VOTRE HOROSCOPE

Vendrdi 19 août

21 MARS AU 20 AVRIL (Bélier) — Vous aimez jouir de votre liberté d'action et n'entendez pas qu'on vous impose des restrictions gênantes. Efforcez-vous de terminer tous les trovaux en marche.

21 AVRIL AU 21 MAI (Taureau) — Influences planétaires généreuses et stimulantes. Période propice aux créations artistiques ainsi qu'aux recherches scientifiques. Soirée réconfortante.

22 MAI AU 21 JUIN (Gémeaux) — Vous serez dans d'excellentes dispositions pour faire des travaux d'ordre intellectuel. On attire votre attention sur un nouveau produit. Souriez.

22 JUIN AU 23 JUILLET (Cancer) — Vous recevrez de nombreux encouragements au sujets de vos initiatives récentes. Les financiers amorceront des transactions des plus intéressantes.

24 JUILLET AU 22 AOUT (Lion) — Vous trouverez un truc qui favorisera l'amélioration de votre travail. Ne laissez pas au hasard le soin d'occuper vos loisirs de fins de semaine.

23 AOUT AU 23 SEPTEMBRE (Vierge) — Vous réaliserez des gains dépassant vos prévisions. Les étudiants et les professeurs connaîtront des succès stimulants. Mouvement planétaire encourageant.

24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE (Balance) — Ne faites pas de place aux doutes, dans votre esprit. Cultivez l'optimisme et la confiance en vous-même. Vous aurez un programme chargé, aujourd'hui.

24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE (Scorpion) — Vous exprimerez des idées qui sortent nettement de l'ordinaire. Les rayons émanant de la planète Mars augurent d'heureux événements sur le plan familial.

23 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE (Sagittaire) — Vous poursuivez votre objectif avec

(suite à la 10e page)

CUISINEZ
POUR LE PLAISIR
DE LA CHOSE
EN COMPAGNIE DE
MICHEL NOEL
à CFGT
1270 à votre cadran
Les mercredis
et vendredis à 10h. a.m.
Chez Michel Noël

— CINÉMA —

Cette information est publiée par le Centre diocésain du Cinéma, de la Radio et de la Télévision sans aucun but lucratif.

CKRS-TV — Jonquière

BOULEVARD DES PASSIONS
(20 août) (adul. avec rés.)
(11h.30 p.m.)

Américain. 1949. Mélodrame de Michaël Curtiz avec John Crawford. Les journaux américains trouvent dans ce film une étude fidèle et vigoureuse des moeurs politiques de certains Etats. Ce monde peu reluisant, malhonnête et criminel n'a pas sa place dans des salles à public familial.

LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO
(26 août) adultes.
(à 11.30 p.m.)

Franco-italien. 1952. Comédie satirique par Julien Duvivier avec Fernandel, Montage habile. Si quelques procédés déconcertants du curé peuvent déplaire à certains milieux, l'ensemble n'en reste pas moins excellent, savoureux, riche en valeur humaine et spirituelle.

THE MAN FROM COLORADO
(27 août) adultes.
(à 11.30 p.m.)

Américain. 1947. Western réalisé par Henry Levin avec Glenn Ford. Réalisation fade et médiocre. — Les scènes de massacre et les brutalités réservent le film aux adultes.

ALLO JEANNINE
(2 sept.) Adultes
(à 11.30 p.m.)

IMPERIAL — Chicoutimi

QUELLE VIE DE CHIEN
(20 au 26 août) adul. et adol.

Américain. 1959. Comédie réalisée par Charles Barton avec Tommy Kirk. Comédie amusante qui plaira sûrement aux jeunes et intéressera les adultes. — Ce divertissement peut être vu par les enfants bien que l'histoire des espions soit moins indiquée pour les plus jeunes.

L'HERITAGE DE LA COLERE
(20 au 26 août) adul. et adol.

Américain. 1957. Western réalisé par Richard Bartlett avec Jack Mahoney. Un suspense bien soutenu. — A des êtres veules et faibles, le film oppose un type d'homme courageux dans la poursuite de la justice. Pour adultes et adolescents.

CARTIER — Chicoutimi

LA DERNIERE TORPILLE
(21-22-23 août) adul. et adol.

Américain. 1958. Drame de guerre réalisé par Joseph Pevney avec Glenn Ford. L'action bien que lente, parvient à soutenir l'intérêt. — Ce film met en relief de beaux types d'officiers loyaux et valeureux. Pour adultes et adolescents.

L'INDOMPTEE
(21-22-23 août) adultes.

Américain. 1948. Drame psychologique de Robert Z. Léonard avec Barbara Stanwyck. C'est le problème social d'un homme pauvre qui d'abord reçoit tout de sa femme, puis réussit à lui donner quelque chose. Le développement est un peu artificiel, mais le thème psychologique convient bien aux adultes.

L'ANGE ET LE BANDIT
(24 au 27 août) adul. et adol.

Américain. 1946. Drame d'aventures réalisé par Sylvan Simon avec Wallace Berry. La réalisation est correcte, le rythme, excellent. — Les défenseurs du droit triomphe et les méchants sont punis. Adultes et adolescents.

QU'EST-CE QUE MAMAN COMPREND A L'AMOUR
(24 au 27 août) adultes.

Américain. 1958. Comédie satirique réalisée par Vincente Minelli avec Rex Harrison. — Ce film dénonce la légèreté et l'irresponsabilité de certains parents de même que le vide d'une vie axée sur les seuls plaisirs mondains. Pour adultes.

CAPITOLE — Chicoutimi

DIEU SEUL M'ARRETERA
(20 au 26 août) tous.

Italien. 1957. Drame social réalisé par Renato Polselli avec Gérard Landry. Le film est souvent empreint d'une émotion véritable. — Un prêtre est présenté avec respect et sympathie. On cherche à mettre en valeur la pratique de la vraie charité pour la solution du problème de l'enfance abandonnée. Tous.

O.S.S. 117 N'EST PAS MORT
(20 au 26 août) adul. des rés.

Français. 1957. Drame d'espionnage réalisé par Jean Sacha avec Yvan Desny. L'interprétation est dans la note. — Le genre du film n'atténue pas suffisamment la violence exagérée, l'absence de préoccupations morales des personnages, et une certaine recherche d'effets suggestifs. Pour adultes, des réserves.

SAGUENAY — Bagotville

LES ANGES DECHUS
(20-21-22 août) à déconseiller.

Franco-italien. 1953. Mélodrame de G. Franciolini avec Alida Valli. La passion coupable des deux principaux protagonistes est présentée comme irrisistible et leur intention de vivre ensemble n'est nullement blâmée. La même fatalité pousse le jeune homme au crime. Ensemble malsain, malgré certains éléments positifs assez faibles d'ailleurs. A déconseiller.

CREPUSCULE SUR L'OCEAN
(20-21-22 août) adultes.

Américain. 1958. Drame d'aventures réalisé par Joseph Pevney avec Roch Hudson. Aventure assez mince et platement présentée. — Les problèmes présentés demandent un jugement d'adulte.

QU'EST-CE QUE MAMAN COMPREND A L'AMOUR?
(23 au 26 août) adultes.

Américain. 1958. Comédie satirique réalisée par Vincente Minelli avec Rex Harrison. — Ce film dénonce la légèreté et l'irresponsabilité de certains parents de même que le vide d'une vie axée sur les seuls plaisirs mondains.

UNE POIGNEE DE NEIGE
(23 au 26 août) adultes.

Américain. 1957. Drame réalisé par Fred Zinneman avec Don Murry. Thème délicat et douloureux traité de main de maître. C'est l'accent familial du drame qui fait sa principale richesse. — L'oeuvre ne prêche pas. Elle n'en incite pas moins à la réflexion le spectateur sérieux. Un film de valeur.

PALACE — Arvida

MA SOEUR EST DU TONNERRE
(20-21 août) adultes.

Américain. 1955. Comédie réalisée par Richard Quine avec Janet Leigh. Un divertissement fantaisiste. Les interprètes apportent tout l'entrain désiré. — L'atmosphère frivole et maints passages légers réservent l'ensemble aux adultes.

MEURTRES A RESPONSABILITE LIMITEE
(20-21 août) adul. avec rés.

Américain. 1954. Drame policier réalisé par Fred F. Sears avec Dennis O'Keefe. De bons moments soutiennent l'intérêt. L'interprétation est dans la note voulue. — Use situation irrégulière présentée dans une perspective morale faussée et l'exacerbation des passions appellent des réserves.

AS LONG AS YOU'RE NEAR ME
(22 au 26 août) adultes.

Allemand. 1956. Drame réalisé par Harald Braun avec Maria Schell. L'interprétation est très intéressante mais le doublage fort mauvais, ralentit le rythme. — Un thème pour adultes.

TARGET ZERO
(22 au 26 août) tous.

Américain. 1955. Mélodrame de guerre réalisé par H. Jones avec Richard Conte. Les épisodes de guerre plairont à ceux qui en aiment l'action et la violence. Le dialogue est trop abondant. Un spectacle moyen pour tous.

CENTRE — Jonquière

VACANCES A PARIS
(20 au 26 août) adul. avec rés.

Américain. 1958. Comédie réalisée par Blake Edwards avec Tony Curtis. Le dialogue est pétillant. — Le héros est tricheur, menteur, hâbleur et coureur de jupons. Le mariage final ne saurait excuser la présentation de gags et de situations risquées.

UNE BALLE SIGNEE X
(20 au 26 août) adultes.

Américain. 1959. Western réalisé par Jack Arsold avec Audie Murphy. L'originalité de l'intrigue est la principale qualité de ce western. — Un sentiment généralisé de culpabilité et le type du héros présenté font réserver l'ensemble aux adultes.

BELLEVUE — Jonquière

LE CONFIDENT DE CES DAMES
(20 au 26 août) adultes.

Franco-italien. 1958. Comédie réalisée par Jean Boyer avec Fernandel. La réalisation est quelconque et l'humour faible et peu gros. — L'effet de certaines légèretés et vulgarités est atténué par le ton burlesque de l'ensemble.

DERRIERE LE MIROIR
(20 ou 26 août) adultes.

Américain. 1955. Drame réalisé par Nicholas Ray avec James Mason. Une oeuvre de qualité. — Les théories fausses qui développe un névrosé sont deppronvées et montrées comme autant d'anomalies causées par la drogue. Cependant le caractère pénible de ce thème médico-psychologique le fait réserver aux adultes.

PRINCESS — Kénogami

CAUCHEMAR DE DRACULA
(21-22-23 août) adultes.

Britannique. 1958. Drame d'horreur réalisé par Teresee Fisher avec Peter Cushing. La réalisation et l'interprétation sont excellentes et la musique joue un rôle important dans le climat d'horreur de l'ensemble. — Une oeuvre qui, par suite de la tension nerveuse qu'elle provoque doit être strictement réservée aux adultes.

JE SUIS UN AVENTURIER
(21-22-23 août) adultes.

Américain. 1954. Western réalisé par A. Mann avec J. Stewart. Belles prises de vues. Une résonance positive se dégage de l'ensemble: notions du bien et du mal, sens de l'amitié, devoir de solidarité. Cependant à cause de l'exposé réaliste d'agissements criminels et d'un rôle féminin peu édifiant, ce spectacle s'adresse aux adultes.

NE DITES JAMAIS ADIEU
(24 au 27 août) adultes.

Américain. 1955. Mélodrame réalisé par Jerry Hopper avec Roch Hudson. La mise en scène est très soignée mais ne dépasse cependant pas le conventionnel. — Un bel amour maternel domine ce film réservé aux adultes en raison du problème posé.

LE BANDIT
(24 au 27 août) adul. avec rés.

Américain. 1954. Drame psychologique réalisé par Edward G. Ulmer avec Arthur Kennedy. Réalisation soignée. — On parle beaucoup de religion dans ce film mais d'une religion teintée de naïveté et de superstition, ce qui, en plus des rapides et du trouble jeté dans le ménage par l'intrusion d'un tiers, appelle des réserves.

CANADIEN — Alma

LE LACHES MEURENT AUSSI
(20-21 août) adultes.

RAMUNTCHO
(20-21 août) adultes.

PORT DES PASSIONS
(22-23-24 août) adultes.

Film d'aventures réalisé pas Anthony Mann, avec James Stewart. Ce spectacle met en valeur le courage et la fraternité de deux hommes unis dans le travail et l'épreuve, et contient suffisamment de rebondissements pour que le spectateur ne risque pas de s'ennuyer.

L'EXPEDITION DU FORT KING
(22-23-24) adultes.

Film d'aventures, réalisé par B. Boeeticher. Bonne réalisation dans des décors agréables, pleins de vérité. Interprétation assez réussie d'une aventure extraordinaire et assez invraisemblable. Quelques violences réservent le spectacle aux adultes.

MONSTRE DES MARAIS
(22-23-24 août) adultes.

Film pseudo-scientifique réalisé par Jack Arnold. Un groupe de scientistes à la recherche de fossiles découvrent un monstre étrange, mi-homme mi-poisson. — Ce film qui se déroule dans une atmosphère d'angoisse, ne saura plaire aux personnes trop impressionnables.

DANGEREUSES FREQUENTATIONS
(25 au 31 août) adultes

Mexicain, Mélodrame réalisé par Emilio Gomez Muriel avec Silvia Derbez. — Des idées justes sur les fréquentations et le mariage animent cette production que certaines scènes familiales font toutefois réserver aux adultes.

TOUT LE PLAISIR EST POUR MOI
(25 au 31 août) adultes.

Américain. 1954. Comédie musicale réalisée par H.C. Potter avec Betty Grable. C'est une suite de classiques numéros de music-hall. Film réservé aux adultes avertis.

ALMA THEATRE

LE BOSSU
(21-22-23 août) adul. et adol.

Français. 1959. Aventures de cape et d'épée réalisées par André Hunebelle avec Jean Marais. La réalisation est pleine de rythme et la photographie très soignée. — Ce film de cape et d'épée est un excellent divertissement.

UN PIGEON QUI PIGE
(21-22-23 août) adultes.

Américain. 1956. Comédie policière réalisée par Norman Z. McLeod avec Red Skelton. Réalisation assez inégale. — Il s'agit d'une farce où le héros, trop

(suite à la 10e page)

LE FANTOME

Par LEE FALK et WILSON McCOY

LE SURHOMME

Par LEE FALK et PHIL DAVID

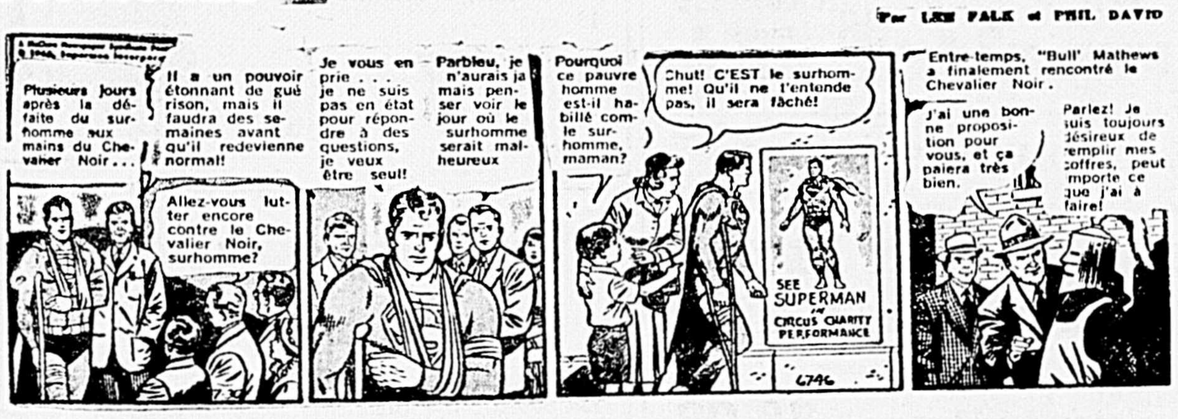

MANDRAKE

Par WAYNE BORING

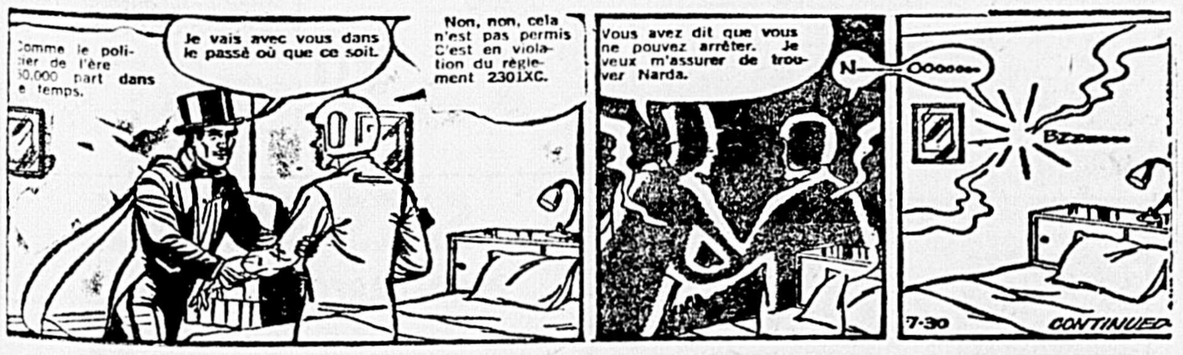

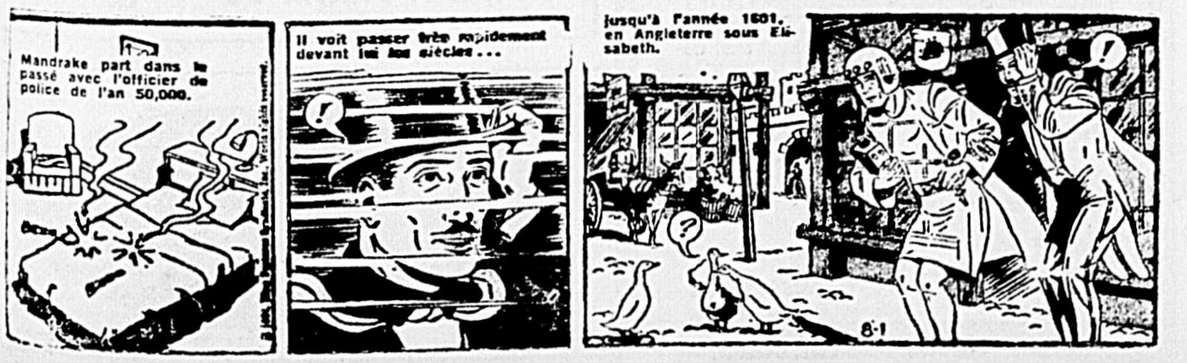

A CBJ

JEUDI

6.55 *Ouverture*
7.00 *Radio-journal*
7.05 *Prière du matin*
7.20 *Reveille-matin*
7.30 *Radio-Journal*
7.35 *Musique légère*
7.50 *Chronique sportive*
7.55 *CBC News*
8.00 *Nouvelles locales*
8.05 *Matinée musicale*
8.10 *Radio-Camera Club*
8.15 *Matinée musicale*
8.30 *"Gambille"*
9.30 *Radio-Journal*
9.35 *Au fil des jours*
10.00 *Partage du matin*
10.30 *Auprès de ma blonde*
10.45 *Comptoir du disque*
11.15 *Vie de femmes*
11.30 *Les Joyeux Troubadours*
12.00 *Jeunesse dorée*
12.15 *Les visages de l'amour*
12.30 *Réveil Rural*
12.59 *Signal Horaire*
1.00 *Radio-Journal*
1.10 *CBC News*
1.15 *A communiquer*
1.45 *Arc-en-ciel*
2.00 *Chefs-d'oeuvre de la musique*
3.00 *Passeport*
3.30 *Variétés musicales*
4.00 *Radio-Journal*
4.05 *Une demi-heure avec*
4.30 *Badinage*
5.00 *Rendez-vous*
5.30 *Notre 5h. 30*
5.55 *CBC News*
5.45 *Nouvelles locales*
6.00 *Radio-Journal - Revue de l'actualité - Nouvelles sportives*
6.30 *Le micro se balade*
7.00 *Don Quichotte*
7.15 *Sur le pont d'Avignon*
7.30 *Place publique*
8.00 *Tour du propriétaire*
8.30 *Festival de Stratford*
9.00 *Anthologie du lied*
9.30 *L'image ardente*
10.00 *Radio-Journal et Commentaires*
10.30 *Cabaret select*
10.55 *Chronique sportive*
11.00 *CBC News*
11.10 *Plus beaux disques*
11.55 *Radio-Journal*
12.00 *Fin des émissions*

A CJMT

JEUDI

5.50 *Ouverture*
5.52 *Nouvelles — Sports — Température*
6.00 *Angelus*
6.05 *D'un matin à l'autre*
7.00 Sports du chevalier.
7.55 Nouvelles sportives.
8.00 Résumé des nouvelles.
8.10 *D'un matin à l'autre*
8.55 *Nouvelles*
9.00 *Saguenay carrefour*
9.55 *Nouvelles*
10.00 *Service de placement*
10.10 *Radio guide*
10.15 Club 92.
10.25 *Horoscope des cinémas*
10.30 *Mais d'abord écoutez*
10.55 *Nouvelles*
11.00 *Mais d'abord écoutez*
11.30 *Pour vous madame*
11.45 *Les avis de décès*
11.50 *Georges Feyer*
11.55 Nouvelles.
12.00 *Angelus*
12.15 Musique en dinant.
12.30 *Nouvelles locales*
12.35 *Musique en dinant*
12.40 *Ford-O-Gramme*
12.45 *Nouvelles sportives*
12.50 *Musique en dinant*
1.00 *Résumé des nouvelles*
1.10 *Les cotes de la bourse*
1.15 *Tête d'affiche*
1.50 *Maman du jour*
1.55 *Nouvelles*
2.00 *Tête d'affiche*
2.55 *Nouvelles*
3.00 *Tête d'affiche*
3.55 Nouvelles.
4.00 Prompt rétablissement.
4.30 Direction sud.
4.45 En parade.
4.55 *Nouvelles*
5.00 *L'air de Paris*
5.50 Nouvelles.
6.00 *Actualités du monde et du Saguenay*
6.05 *Ephémérides et nouvelles commentées*
6.10 *Nouvelles locales*
6.15 Nouvelles sportives.
6.25 Cote des films.
6.30 *Menu musical*
6.55 *Avis de décès et nouvelles*
7.00 *Radio Sacré-Coeur*
7.15 *La route enchantée*
7.55 *Nouvelles*
8.00 Chansons gamines de Paris.
8.30 *Opérette*
8.55 *Nouvelles*
9.00 *Etincelles*
10.00 Résumé des noubelles.
10.10 *Dansons c'est l'heure*
10.15 Chanteur de charme.
10.55 *Nouvelles*
11.00 Nouvelles sportives.
11.10 *Dansons c'est l'heure*
11.55 *Nouvelles*
12.00 *Dansons c'est l'heure*
12.55 Nouvelles.
1.00 *Dansons c'est l'heure*
1.55 Nouvelles.
2.00 *Fin des émissions*

UNE JOURNEE BIEN REMPLIE COMPREND UNE VISITE CHEZ
Laccard sur la côte

CKRS-TV

JEUDI 18 AOUT

4.45 Mire et 1000 cycles
5.15 *Star play house*
5.45 Ciné-feuilleton
6.00 Dessins animés.
6.15 Entrevue des lutteurs
6.30 Tour à tour
6.45 Nouvelles locales
6.50 Bulletin météorologique
6.55 Les sports
7.00 Récital
7.15 Sherlock Holmes
7.45 Coup de vent
8.00 A la porte St-Louis
8.30 Pour une chanson
9.00 Rendez-vous avec Michelle
9.30 Ciné-culb: "Les sorcières de Salem"
11.55 Télé-journal
12.09 Résultats sportif
12.10 Nouvelles sportives
12.17 Commentaires
12.25 Nouvelles anglaises
12.35 Fin des émissions

Laccard sur la côte

VENDREDI 19 AOUT

3.00 Mire et 1000 cycles
4.00 Red River Jamboree
4.30 Caravane
5.30 Ciné-feuilleton
6.00 Les aventures de Jackie
6.27 Tour à tour
6.45 Nouvelles locales
6.50 Bulletin météorologique
6.55 Les sports
7.00 Jungle
7.15 Liberace
7.45 Pour elle
8.00 Découvertes
8.30 Dans tous les cantons
9.00 Beaux films. "Typhon sur Nagasaki"
10.30 Une étoile m'a dit
11.00 Téléjournal
11.14 Résultats sportifs
11.15 Nouvelles sportives
11.22 Commentaire
11.30 CINE-VEDETTE: Boulevard passions"
1.00 Nouvelles anglaises
1.10 Fin des émissions

Laccard sur la côte
CHICOUTIMI

A CKRS RADIO

JEUDI

6.00 *Ouverture*
6.02 *Le Petit Réveil CKRS*
6.35 *Nouvelles*
6.40 *Radio-Sacré-Coeur*
6.55 *Nouvelles*
7.00 *Le Petit Réveil CKRS*
7.15 *Radio-Sport CKRS*
7.30 *Nouvelles*
7.35 *Le Petit Réveil CKRS*
8.00 " " " "
8.15 *Résumé de Nouvelles*
8.30 *Du Soleil Aux Fenêtres*
9.30 *L'Actualité Régionale*
9.35 *Du Soleil Aux Fenêtres*
9.55 *Nouvelles*
10.00 *Le Courrier à CKRS*
10.30 *Arabesque*
10.45 *Musique de Détente*
10.50 *Arabesque*
10.55 *Nouvelles*
11.00 *Arabesque*
11.15 *Viens à La Maison*
11.35 *Au Club 92*
11.30 *On Chante Dans Mon Quartier*
11.45 *On Chante dans Mon Quartier*
11.55 *Nouvelles*
12.00 *L'Angélus*
12.02 *On Chante Dans Mon Quartier*
12.20 *La Vie Agricole*
12.30 *Les Grands Espaces*
12.45 *Radio-Sport*
1.00 *Pésumé des Nouvelles*
1.15 *Le coin Des Quilles*
1.20 *Piano Populaire*
1.30 *Le Club Musical de l'Air*
1.55 *Nouvelles*
2.00 *Le Club Musical de l'Air*
2.55 *Nouvelles*
3.00 *Le Club Musical de l'Air*
3.55 *Nouvelles*
4.00 *Disco-Jeunesse*
4.30 *Paris New-York*
4.55 *Nouvelles*
5.00 *Paris New-York*
5.30 *Café Tropicana*
5.45 *Résumé des Nouvelles, avis de décès, communiqué et convocations*
6.00 *Radio-sport*
6.10 *Apéritif-Musical*
6.45 *Les Plus Belles Chansons*
6.55 *Nouvelles*
7.00 *Le chapelet*
7.15 *Radio-Sacré-Coeur*
7.30 *5 fois 6 font 30*
7.55 *Nouvelles*
8.00 *Chansons et Musette*
8.30 *Hit-Parade*
8.55 *Nouvelles*
9.00 *La Pensée du Soir*
9.02 *Musique de danse*
9.55 *Nouvelles*
10.00 *Musique de danse*
10.45 *L'Actualité ce Soir*
11.00 *Musique de Danse*
11.15 *Radio-Sport CKRS*
11.30 *Musique de Danse*
11.55 *Nouvelles*
12.00 *O Canada*
Fin des émissions

THEATRE
CAPITOLE
CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3097
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Il ne désespéra jamais de retrouver sa mère
PIERRE BRASSEUR
BERNARD BLIER
SIMONE RENANT
JOEL FLATEAU
Sans Famille
EN COULEURS
2h.41 - 6h.03 - 9h.26
Un merveilleux film qui vous enthousiasmera
ANNA MARIA FRANCÈS SILVANO ORLANDO
Contre Récompense...
1h. - 4h.22 - 7h.45

THÉATRE
IMPÉRIAL
CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-5469
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT
avec ELIZABETH TAYLOR
PAUL NEWMAN, BURL IVES
JACK CARSON
aussi
QUAND LA JUNGLE S'EVEILLE
(couleurs)
avec JOHN BROMFIELD
BEVERLY GARLAND

THÉATRE
CARTIER
CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3138
AUJOURD'HUI A SAMEDI INCLUSIVEMENT
L'INFERNALE POURSUITE
Cinémascope en couleurs)
avec FESS PARKER
et JEFF HUNTER
aussi:
ESCAPADE AU JAPON
En couleur et technirama
avec THERESA WRIGHT
et CAMERON MITCHELL

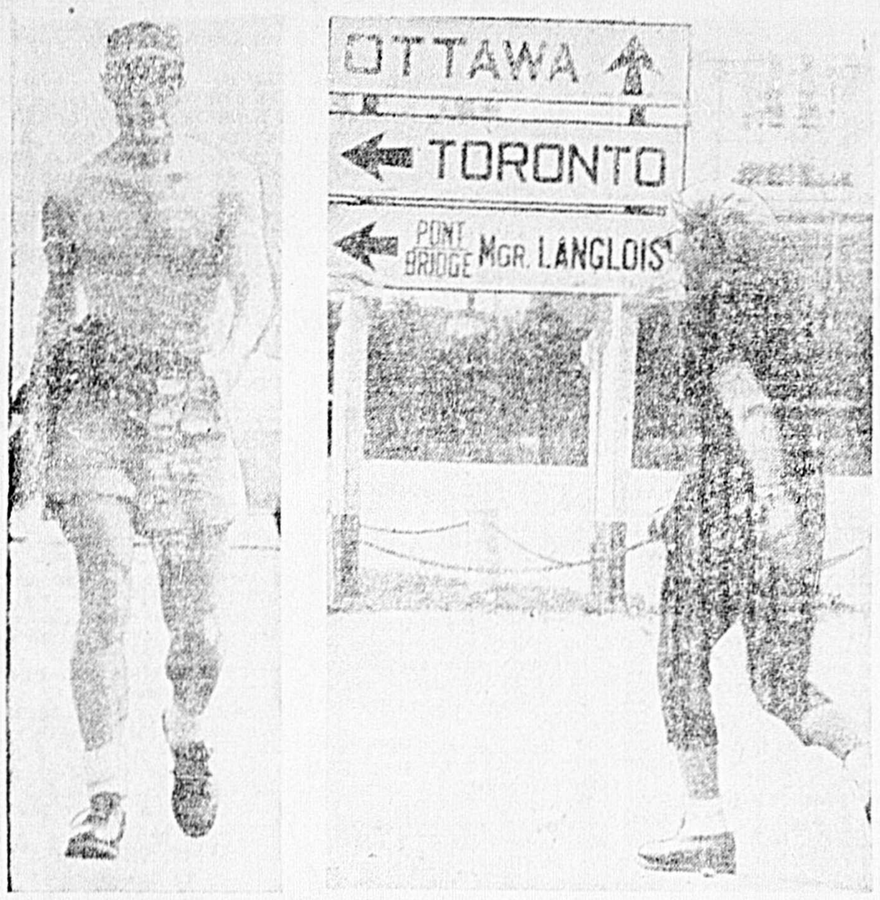

Le Dr Barbara Moore, renommée pour ses longs trajets à pied, à travers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, apparaît ici *alors qu'elle se dirige vers Toronto*, après être partie de Montréal. Peter Worthington, à gauche, employé dans un journal de Toronto, fait aussi le même trajet. Il a déclaré au Dr Moore qu'il était capable de faire cette longue marche, même s'il n'était pas aussi entraîné qu'elle.

Pour engager une discussion sur les prix agricoles

Six parlementaires canadiens se rendront à Tokyo le mois prochain

OTTAWA (PC) — Deux sénateurs et quatre députés des Communes quitteront le Canada le mois prochain pour assister, à Tokyo, à la 49e conférence de l'Union inter - parlementaire; cette organisation groupe des représentants de plus de 50 parlements nationaux, y compris le soviet suprême de la Russie

Les fluctuations des prix seront à l'ordre du jour de même que les problèmes du désarmement et de la préservation de la démocratie parlementaire en Asie.

Les noms des délégués canadiens seront annoncés plus tard.

Participation du Canada

La participation du Canada à cette organisation cessa, par manque d'intérêt, peu après la conférence de l'Union en 1925. Des députés du parlement actuel ont recommencé à s'y intéresser; M. Ernest Broome, conservateur de Vancouver-sud, et le sénateur J.-M. Dessureault, libéral de Québec, furent délégués à Rio de Janeiro, en 1955, comme observateurs.

Au cours de la dernière session du parlement, ils ont été élus respectivement président et vice-président d'une section canadienne de l'Union inter-parlementaire. M. H.W. Herridge, social-démocrate de Kootenay-ouest, a été également élu vice-président, pour représenter le troisième parti du parlement.

Les députés des Communes font déjà parti de l'Association des parlementaires du Commonwealth, de l'Association des parlementaires de l'OTAN, et d'un comité parlementaire conjoint des Etats-Unis et du Canada.

L'Union inter - parlementaire est un organisme non-gouvernemental, dont les membres parlent en leur nom et non au nom du gouvernement de leur pays. Les résolutions de la conférence ne peuvent être remises aux gouvernements qu'en guise de recommandation pour étude, mais ces recommandations portent le poids d'un organisme de parlementaires représentant plus de 50 pays.

Funérailles de Mme Alfred Bouchard, de Laterrière

Lundi dernier, à 10 heures a.m., en l'église de Laterrière, avaient lieu les funérailles de Mme Alred Bouchard, décédée samedi, le 13 août, à l'âge de 71 ans. Son fils, M. l'abbé Gérard Bouchard, chanta le service funéraire, assisté de deux cousins, MM. les abbés Léonidas Larouche et H.-Arthur Simard du Séminaire. Au choeur, une vingtaine de prêtres, parmi lesquels Mgrs Gérard Desgagné et Roland Potvin. M. l'abbé Ulric Bouchard avait présidé la levée du corps.

L'église était remplie comme le dimanche de la foule des parents et amis, venus s'associer à la prière de l'Eglise, pour le repos de l'âme de la défunte, et témoigner leurs condoléances à la famille

La chorale exécuta avec une rare perfection les mélodies grégoriennes.

Mme Bouchard était dame de Ste-Anne et Tertiaire.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses 13 enfants vivants, dont un prêtre, 4 religieuses, une séculière Milicienne du Rosaire, deux fils et cinq filles mariées.

La dépouille mortelle repose dans le cimetière paroissial.

Le Progrès du Saguenay s'associe aux parents et amis pour présenter à la famille ses plus sincères condoléances.

M. Antoine Dubuc était l'arbitre patronal

CHIBOUGAMAU — La Commission de relations ouvrières du Québec a ordonné à la compagnie Campbell Chibougamau Mines Ltd, de réembaucher M. Robert Osman, un employé de bureau qui fut congédié pour activité syndicale le 5 avril dernier.

Ce dernier occupait le poste de secrétaire-financier du syndicat local 5910 des Métallurgistes-unis d'Amérique, le premier syndicat de collets-blancs à s'organiser dans les mines de cuivre du Canada.

En vertu de l'ordonnance, l'employeur est tenu, dans les huit jours depuis sa signification de réintégrer cet employé avec tous ses droits et privilèges et de lui payer les salaires perdus à cause du renvoi. La décision de la CRO est datée du 10 août.

Me Guy Merrill Desaulniers, c.r., de Montréal, a plaidé la cause du syndiqué

D'autre part M. Bruno MacDonald, représentant du syndicat des Métallos, a déclaré que les quelque 31 membres du syndicat ont approuvé les grandes lignes d'un projet de règlement préconisé par un conseil d'arbitrage en vue de conclure, cette semaine si possible, une première convention collective de travail

Le conseil d'arbitrage, présidé par le juge René Lippé, propose une augmentation générale des salaires de 10 pour cent, la retenue syndicale et plusieurs bénéfices marginaux. L'arbitre-patronal était M. Antoine Dubuc, de Chicoutimi, et l'arbitre syndical, M. Jean Gérin-Lajoie, de Montréal.

Il existe cependant une impasse a précisé M. MacDonald, au sujet de la structure du tarif des salaires et les cadres de l'unité de négociation. D'après lui, le certificat de reconnaissance syndicale émis par la CRO est ambigu et les parties se disputent l'adhésion de certaines catégories d'employés au syndicat.

Les négociations post-arbitrales ont débuté samedi dernier et doivent se poursuivre cette semaine. Les 500 employés proposés à la production sont tous membres du syndicat, local 5186 des Métallurgistes-unis d'Amérique.

Les membres du conseil de sécurité des Nations unies se réuniront lundi

Par DAVID ROWTREE
de la Presse Canadienne

NATIONS UNIES (PC) — M. Dag Hammarskjold et ses conseillers se sont entretenus, hier, avec de hautes personnalités diplomatiques sur la dispute qui a éclaté entre le secrétaire général des Nations Unies et les chefs congolais.

De sources bien informées, on apprend que les membres du Conseil de sécurité se réuniront vraisemblablement lundi prochain; il est peu probable qu'il y ait convocation demain, bien qu'on ait cru tout d'abord qu'elle aurait lieu dès aujourd'hui, après la déclaration sans ambages de M. Lumumba u cours de laquelle il a précisé que le gouvernement congolais n'avait plus confiance en M. Hammarskjold.

Hier, M. Lumumba devait lancer un nouvel ultimatum: à moins que, dès sa prochaine session, le Conseil de sécurité ne prenne de décision pouvant satisfaire entièrement les objectifs du gouvernement congolais, les forces militaires de la nouvelle république feront une invasion au Katanga avec l'aide d'une puissance africaine favorable à la politique des chefs de Léopoldville.

Neutralité du Ghana?

On s'accorde à croire que les objectifs de M. Lumumba seraient "satisfaits" si un groupe d'observateurs africains et asiatiques étaient admis au Congo pour vérifier l'exécution des ordres du gouvernement de Léopoldville par les militaires de l'ONU.

On rapporte qu'aux Nations Unies, M. Hammarskjold se soit entretenu avec M. Armand Berard, ambassadeur de la France et président du Conseil de sécurité durant le mois d'août; le secrétaire-général aurait aussi consulté M. Vasily Kuznetsov, sous-ministre aux Affaires étrangères de l'URSS, et l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Henry Cabot Lodge.

M. Hammarskjold avait laissé entendre que M. Lumumba devrait se rendre lui-même à New York et exprimer personnellement les raisons de son désaccord aux membres du Conseil. Toutefois, le premier ministre du Congo ne faisait pas partie de la délégation qui a quitté Léopoldville hier soir à destination des Nations Unies.

Et quant à la puissance africaine favorable à la politique de M. Lumumba, plusieurs ont sous-entendu qu'il s'agissait du Ghana ou de la Guinée, qui avaient déjà offert de venir à la rescousse de M. Lumumba.

Cependant, la mission ghanayenne aux Nations Unies a publié le texte du discours qu'a fait le président Nkrumah, hier, à Accra, dans lequel l'homme politique déclare:

"Nous devons tous, . . prendre bien garde de faire quoi que ce soit qui puisse contredire les décisions des Nations Unies."

Un arrêt de travail à la Dominion Bridge de Montréal et Toronto

Par la PRESSE CANADIENNE

Les installations de la compagnie Dominion Bridge à Montréal et à Toronto ont été paralysées hier matin par un arrêt de travail qui menace de s'étendre aux 11 succursales de la compagnie au Canada.

La grève a débuté mardi à Toronto où 350 employés ont remis leurs outils dans les coffres après la rupture des négociations entre les représentants patronaux et l'Union des métallos d'Amérique. A Montréal, les représentants de 1,300 employés de deux installations ont décidé d'arrêter le travail à bonne heure hier une fois terminés les travaux de l'équipe de nuit.

Le travail de nuit s'est terminé à 7h. a.m., et les ouvriers se sont mis en grève, tel que prévu; il doit y avoir formation de lignes de piqueteurs dans le courant de la journée.

Si la grève s'étendait à tout le pays, 4,000 employés de la compagnie interrompraient leurs travaux. La Dominion Bridge est la plus importante aciérie du genre au Canada. On trouve des installations de l'entreprise à Amherst, Nouvelle - Ecosse; Lachine, Québec; Ottawa, Toronto et Sault-Ste-Marie, Ontario; Winnipeg, Selkirk, en Manitoba; à Regina, en Saskatchewan, et à Edmonton et à Calcary, en Alberta. L'unique succursale de la Colombie-Britannique ne participe pas à l'entente syndicale.

M. Eamon Park, sous-directeur national du syndicat, a laissé entendre que la majorité des succursales pourraient être touchées par l'arrêt de travail d'ici la fin de semaine.

De son côté, M. E.R. Graydon, gérant général de la Dominion Bridge, division de Toronto, a déclaré qu'on espérait régler le différend très bientôt. Il a précisé qu'il était difficile d'apprécier les effets probables de l'arrêt de travail, mais il a ajouté que la Dominion Bridge, comme l'industrie de l'acier de construction d'ailleurs, n'opéraient pas actuellement à plein rendement; il a précisé que d'autres entreprises feraient naturellement le travail fait à l'ordinaire par la Dominion Bridge.

Ce qui fait l'objet du désaccord est le rejet par la compagnie d'une demande syndicale d'accepter un rapport daté du 14 juillet et présenté par le bureau des conciliateurs d'Edmonton, et aussi d'appliquer les recommandations du rapport aux autres succursales du pays. Les représentants syndicaux désirent la ratification d'un accord à l'échelle nationale ou la tenue de négociations conjointes

Par contre, la Dominion Bridge insiste sur le fait que chaque succursale est autonome et doit négocier séparément suivant les conditions qui prévalent à chaque endroit.

Demande formulée de nouveau

ST-FELICIEN (PC) — La Chambre de Commerce de Chibougamau vient, non pour la première fois, d'adresser au gouvernement fédéral, une demande pour l'obtention d'un bureau d'assurance-chômage, pour la localité. Cette ville étant située à 60 milles du plus proche bureau, soit celui de Roberval, demande à grands cris, l'intervention du fédéral relativement à un tel bureau. — M. J.-J. Martel, député du comté, a également reçu copie d'une résolution de la Chambre à cet effet.

Cinq professeurs sont engagés

ST-FELICIEN (PY) — La Commission scolaire catholique de Chibougamau, vient d'engager trois professeurs, pour le collège St-Marcel. Ce sont MM. Jean-Yves Roy, possédant un brevet "B", Joseph Tremblay, brevet "A", P.-E. Guerrier, brevet "A" également, Bernard Thibault, brevet "B A", et Christian Raymond, brevet "B".

Ces nouveaux titulaires seront en fonction avec la réouverture des classes, en septembre.

concours des MARCHANDS du HAUT DE LA COTE A CHICOUTIMI

GAGNEZ
une superbe voiture
CONSUL 1960
Il suffit de signer et déposer ce coupon chez l'un des marchands dont le nom figure ci-bas.
GRATUITEMENT

THOMAS ABEL LTEE
AU MANNEQUIN ENR.
EPICERIE WELLIE COTE
MAGASIN CONTINENTAL
CHEZ JEANNE, TISSUS
CLEMENT DUFOUR & FILS LTEE
HENRI DEMOOR, ENR.
FERRONNERIE GENERALE LTEE
GILBERT & FRERES LTEE
WILLIAM GAUTHIER LTEE
GAGNON FRERES NOUVEAUTES
GAGNON FRERES MEUBLES
MAGASIN JAT CHICOUTIMI
J.-R. LABBE, BIJOUTIER
LES MAITRES TAILLEURS LAFLAMME LTEE
LEGARE AUTO LTEE
R.-E. LEPINE
LESSARD SUR LA COTE, LTEE
LIBRAIRIE REGIONALE INC.
NETTOYEUR VOGUE INC.
PHARMACIE HAMEL ENR.
POTVIN & TREMBLAY LTEE
RESTAURANT RICHELIEU
ROLAND ROY FOURRURE
STUDIO DE CHAUSSURES LAUREAT ENR.
TABAGIE J.-P. TREMBLAY
C.-E. TREMBLAY LTEE
RICHARD TREMBLAY LTEE
TABAGIE 500 ENR.

à découper ici
Je désire participer à l'attribution de la superbe VOITURE CONSUL 1960
NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____ TEL.: _____
VALIDE JUSQU'AU 19 AOUT
Voyez notre page d'annonce toutes les semaines.

Les nombreux travaux que l'ÉLECTRICITÉ exécute...

COMPAGNIE ÉLECTRIQUE DU SAGUENAY
— à l'avant-garde du progrès —

RETOUR A l'école

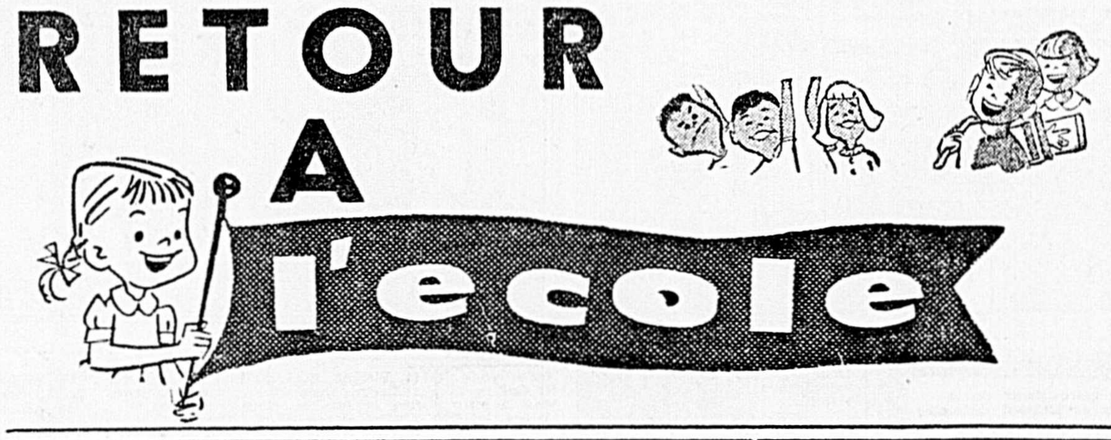

BLAZERS
BLEU MARINE
POUR FILLETTES
Flanelle 100% laine, modèle à double croisure, 2 boutons. Ages: 6 à 16 ans.
PRIX A PARTIR DE $7.98

TUNIQUES GRISES
Commission Scolaire. Age: 4 à 14 ans
Prix à partir de $3.50
TUNIQUES BLEU MARINE
Collège Bon-Pasteur
Age: 4 à 12 ans $8.98
TUNIQUES BLEU MARINE
Collèges de Chicoutimi-Nord
Age: 4 à 14 ans $7.98

BLOUSES
DE COTON
POUR FILLETTES
Marque: London Lassie. Coton de première qualité, repassage facile, manches longues, boutons de manchettes. Grandeurs: 10 à 20 ans. Teintes: blanc, bleu.
3.98 et 4.98

GRATIS...
1 sac d'école donné gratuitement avec chaque achat de $25 et plus au département des jeunes.
BALLONS GRATUITS
Des ballons seront donnés gratuitement à tous les petits qui visiteront le département pour enfants.

BLAZERS
BLEU MARINE
POUR GARÇONS
Flanelle pure laine. Modèle à simple croisure, 3 boutons. Ages: 6 à 16 ans.
$7.98

Pantalons gris
POUR ETUDIANTS
Flanelle melbourne garantie lavable. Ages: 8 à 16 ans.
$13.98

SOULIERS
pour garçons
De construction durable. Semelles de cuir ou néolite. Teintes: brun ou noir. Pointures: 3 à 7.
$7.98

Pantoufles
POUR GARÇONS ET FILLETTES
De fabrication soignée, confortable et durable, en cuir souple. Pointures: 8 à 3 — 1 à 5.
$2.49 à $3.69

SACS D'ECOLE
POUR GARÇONS ET FILLETTES
En cuir, pouvant se porter sur l'épaule et au dos.
PRIX A PARTIR DE $2.29

Gagnon Frères
NOUVEAUTÉS · CHICOUTIMI